



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1682,11

Excr. 511 — <sup>m</sup>  
1682,91

Mercurie

**<36613527700010**

**<36613527700010**

**Bayer. Staatsbibliothek**



MERCURE  
GALANT  
DEDIE A MONSEIGNEUR  
LE DAUPHIN.

NOVEMBRE 1682.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,  
rué Merciere, au Mercure Galant,

---

M. D C. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Bayerische  
Staatsbibliothek

Digitized by Google



**CATALOGUE DES PIECES**  
*contenues dans le XIX. Extraordinaire du Mercure Galant, Quartier de Juillet 1682. donné au Public le 15. Octobre suivant.*

**IL CONTIENT**

**UN** Traité de l'Origine de la Pourpre , de l'usage qu'en ont fait les Anciens, & de la difference avec l'Ecarlate.

Une Traduction de Buchanan,  
Une Réponse à la Question , Si l'on peut dire Je vous estime , à une Personne d'un rang plus élevé que l'on est.

Un Discours rempli d'érudition, dans lequel on peut connoistre quelle est la marque la plus essentielle de la véritable amitié.

Un Traité des Lunettes, conte-  
à ij

nant la science de la Veuë, l'antiqueté des Lunettes, leurs différences, leur construction, leurs effets, les découvertes qu'on a faites dans le Ciel par le Telescope, & sur la Terre par le Microscope, & enfin les noms de leurs véritables Inventeurs.

Trois Réponses en Vers à la Question, *Quel choix doit faire un Homme, qui ayant le cœur sensible à l'esprit, & à la beauté, n'est point assez riche pour vivre sans chagrins avec une Personne qui ne lui apporteroit aucun Bien. On lui propose trois Partis pour le Mariage; une Fille très-riche, mais très-laide & sans esprit, une autre belle, douce, très-sage, mais sans Bien; enfin une troisième, qui par son esprit se fait admirer de tout le monde, mais qui n'a ny Bien, ny Beauté.*

Trois Réponses en Vers à la Question

Question, Si le sentiment de Phinée dans l'Opera de Persée est d'un véritable Amant, lors qu'il dit qu'il aime mieux voir Andromède dévorée par un Monstre, qu'entre les bras de son Rival.

Trois Réponses en Vers à la Question, scéavoir, Si l'Amour éstant un tribut qui est dû à la Beauté, celuy qu'on a pour une jolie Femme, ne doit point empêcher qu'on n'en prenne encor pour toutes les Belles qu'on rencontre ; & si quand on aime une Femme, l'amour que l'on a pour elle, doit entaider tout le reste du beau Sexe à l'égard de celiuy qui aime.

Trois Portraits en Vers, d'un Homme qui vit parfaitement heureux.

Trois Réponses en Vers à la demande, Quelle est l'origine du Droit.

Trois Réponses en Vers à la Question, à iij

ftion, sçavoir, *Quelles sont les qua-  
litez nécessaires pour la Conversa-  
tion.*

Divers ouvrages de galanterie,  
comme Rondeaux, Sonnets, &  
Madrigaux.

Le Rossignol & l'Hirondelle,  
Fable.

La continuation de l'ouvertu-  
re de l'Ecriture & de la Langue  
universelle.

Une Enigme en Prose, avec une  
Lettre sur le mesme sujet.

Plusieurs Sonnets, Madrigaux,  
& Rondeaux, sur les six Enigmes  
des trois derniers Mois.

---

*Questions à décider.*

*I.*

**L**Equel est le plus à estimer de  
l'Homme de Conversation,  
ou de celuy de Cabinet.

*Su*

II.

Si la vengeance produit de plus dangereux effets dans le cœur d'une femme irritée, que dans celuy d'un Homme offencé.

III.

S'il est mieux seant à un Chrétien de se marier, que de se tenir dans un Convent; & si un Homme étant marié, peut aussi bien servir Dieu, qu'un Homme qui est retiré dans un Monastere.

IV.

Quel est le lien qui unit le Corps à l'Ame?

V.

Si l'usage de la Perruque est plus commode, & plus utile pour la santé, que les cheveux naturels.

TABLE DES MATIERES

contenuës en ce Volume.

<i>Rélude,</i>	1
<i>Sonnet,</i>	2
<i>Autre Sonnet,</i>	4
<i>Ce qui s'est passé à l'Académie Royale de Peinture, &amp; de Sculpture, le jour de la distribution des Prix,</i>	5
<i>Soleure,</i>	35
<i>Sonnet, 35. Autre Sonnet,</i>	37
<i>Dialogue en Langage Périgordin,</i>	39
<i>Histoire du Vésuve,</i>	48
<i>L'Amateur de l'Antiquité,</i>	56
<i>Rondeau en vieux Langage,</i>	58
<i>La Nymphe de Bourbon, à Madame la Duchesse de Nevers,</i>	60
<i>Madrigal, 63. Amiens,</i>	64
<i>Péronne, 66. Corbie,</i>	69
<i>Vers à la France,</i>	71
<i>Autre sur le même sujet,</i>	73
<i>Traduction d'une Epigramme de Martial,</i>	74
<i>Harangue de M. Amelot, Ambassadeur de France à Venise,</i>	75
<i>Mariage de M. le Duc de Wurtemberg,</i>	
<i>83. Ceré</i>	

# T A B L E.

<i>Ceremonie faite en l'Abbaye de S. Meffin proche Orleans,</i>	85
<i>Aqs, 90.</i>	<i>Chauny, 91</i>
<i>Sonnet sur une Haye d'Epine,</i>	99
<i>Poisson extraordinaire vu à Dantzic,</i>	101
<i>Monstre né à Naples,</i>	102
<i>Monstre né à Gramat en Quercy,</i>	104
<i>Madame la Duchesse de Bracciane est mise en possession du Pour,</i>	109
<i>Mariage de Mademoiselle de la Tremouille,</i>	110
<i>Les Arbres choisis par les Dieux. Fable,</i>	111
<i>Mort de M. de Voyer de Paulmy, Evêque &amp; Seigneur de Rhodez,</i>	116
<i>Départ de Messieurs de Pain, &amp; du Cornet, pour aller chercher des Chevaux dans l'Amerique,</i>	125
<i>Berlin,</i>	128
<i>Morlaix,</i>	135
<i>Cherbourg,</i>	135
<i>Nouvelles du Vaisseau nommé le Soleil d'Orient, sur lequel les Ambassadeurs de Siam sont embarquez,</i>	141
<i>Voyage de Monsieur le Duc de Noailles en Languedoc, avec tout ce qui s'est passé aux Etats de cette Province;</i>	147
	<i>Reception</i>

# T A B L E.

<i>Reception de l'Abbesse de Montivilier,</i>	163	
<i>Dieppe,</i>	<i>Argentan,</i>	176
<i>Falaise,</i>	<i>Caën,</i>	182
<i>Alençon,</i>	<i>Padouë,</i>	191
<i>Mort de M.l' Evesque de Babylone,</i> 192		
<i>Mort de M. de S. Leger,</i> 192		
<i>Mort de M. Chopin,</i> 193		
<i>Mort de Madame la Marquise d'Estrades,</i> 194		
<i>M. d'Hernoton est receu Maistre des Requesées,</i> 195		
<i>M. de Caumartin est receu dans une même Charge,</i> 195		
<i>M. Loiseau est receu Conseiller au Parlement,</i> 196		
<i>M. le Vassieur est receu Conseiller en la Cour des Aydes,</i> 196		
<i>Mariage de Madem. Varoquier,</i> 196		
<i>Conversions,</i> 199		
<i>Reception faite à M. &amp; à Madame la Princesse de Montauban à Nogent-le-Roy,</i> 200		
<i>Arles,</i> 202		
<i>Oeuvres de Messieurs de Corneille.</i> 204		
<i>Ouverture, &amp; Harangues du Parlement,</i>		
209		
<i>Fameux Medecin,</i> 227		
<i>Diver</i>		

# T A B L E

*Divertissemens de Chambord, Fontainebleau, & Versailles, avec tout ce qui s'est passé dans ces trois Maisons de Plaisance pendant le séjour de la Cour,*

332

*Lettre à Madame la Marquise de Maintenon,* 251

*Vers sur la beauté des Apartemens du Roy à Versailles, & sur les Divertissemens que le Roy y donne à toute sa Cour,* 253

*Modes nouvelles,* 261

*Enigme,* 264

*Autre Enigme,* 265

Fin de la Table.

---

## *Avis pour placer les Figures.*

**L**A Figure du Poisson, doit regarder la page 101.

La Chanson qui commence par *On peut encor dans la Prairie,* doit regarder la page 171  
Le Chat, doit regarder la page 198.

La Chanson qui commence par *Vous ne voulez donc plus me voir,* doit regarder la page 231.

***EX***

EXTRAIT DU PRIVILEGE  
du Roy.

Par Grace & Privilege du Roy, donné à  
Saint Germain en Laye le 31. Decembre  
1677. Signé Par le Roy en son Conseil, Jun-  
quieres. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de  
Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre in-  
titulé MERCURE GALANT, présenté à  
Monseigneur le Dauphin, & tout ce qui  
concerne ledit Mercure, pendant le temps &  
espace de six années, à compter du jour que  
chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer  
pour la premiere fois. Comme aussi defenses  
sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Gra-  
veurs & autres, d'imprimer, graver & debiter  
ledit Livre sans le consentement de l'Exposant,  
ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches  
servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en  
vendre séparément, & de donner à lire ledit  
Livre, le tout à peine de six mille livres d'a-  
mende, & confiscation des Exemplaires con-  
trefaits, ainsi que plus au long il est porté au-  
dit Privilege.

Registre sur le Livre de la Communauté le  
5. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a  
cédé & transporté son droit de Privilege à  
Thomàs Amaulry Libraire de Lyon, pour  
en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le  
31. Novembre 1682.



# MERCURE GALANT.

NOVEMBRE 1682.



I je ne commence point aujourd' huy ma Lettre par un Eloge du Roy , je croy , Madame ; que vous serez aisément persuadée que ce n'est point la matière qui me manque. Je ne vous écris que tous les mois ; & ce que ce grand Monarque fait chaque jour , donne de nouveaux sujets de le louer ;

*Novembre 1682.*

A

2 MERCURE  
mais le moyen d'osier l'entreprendre, quand on a l'esprit remply du Sonnet que vous allez lire? Il est de Monsieur Magnin, Conseiller au Bailliage & Siege Présidial de Mâcon.

## SONNET

Sur ce qu'on ne peut louer dignement le Roy.

*Pour chanter dignement le plus grand des Humains,  
Cessez d'importuner les Filles de Mémoire.*

*Beaux & rares Esprits, tous vos efforts sont vains,  
Vous n'arriverez point à ce degré de gloire.*



*Brûlez sur ses Autels l'Encens à pleines mains,*

*Assens*

# GALANT.

Assemblez tous les traits les plus  
beaux de l'Histoire,  
Epousez les Trésors de la Grèce &  
des Romains,  
Mais avec ces secours ne chantez  
pas Victoire.



Vous n'éléverez point vos regards  
éblouis  
Jusques à la hauteur du Trône de  
LOUIS,  
Le Soleil son symbole est moins in-  
accessible.



Tout élevé qu'il est, on le sait  
mesurer ;  
Mais près de ce Héros c'est tenter  
l'impossible,  
Il faut, sans oser plus, voir, se taire,  
admirer.

A ij

Monsieur Dierville du Pontlevéque, animé du même zèle, a fait cet autre Sonnet.

*Il me faudroit la voix de toutes les Neuf Sœurs,  
Pour chanter de LOUIS la valeur sans seconde.  
Une si belle Vie en prodiges féconde,  
Epuise les esprits des plus fameux Autheurs.*



*Aprés s'être fait voir le plus grand des Vainqueurs,  
Triomphant tour-à-tour sur la Terre & sur l'Onde,  
Il fait changer la Guerre en une Paix profonde,  
Dont le vaste Univers respire les douceurs.*

*Quel*



*Quel Siecle fut jamais plus heureux  
que le nostre ?*

*Du Sang de ce Héros le Ciel en for-  
me un antre,*

*Dont le brillant éclat éblouit en  
naissant.*



*Tremblez, fier Ottoman, craignez  
vos destinées ;*

*C'est luy que nous verrons dans ses  
belles Années,*

*D'un seul de ses regards obscurcir  
le Croissant.*

La gloire du Roy n'a besoin  
ny de Panégyriques, ny de Vers,  
pour estre connuë. Il ne faut que  
raconter les choses les plus re-  
marquables qui se passent dans  
son Royaume. Comme elles sont  
presque toutes des effets de sa  
magnificence, de sa bonté pour

A iiij

ses Sujets , ou du pieux zele dont il a toujours donné des marques , elles font son Eloge beaucoup mieux que ne le feroit le plus grand amas des paroles recherchées. Vous sçavez combien l'Etablissement de l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture est utile pour l'avancement & la perfection des beaux Arts. On n'oublie rien pour la mettre dans tout l'éclat qu'elle peut avoir ; & le Samedy 10. du dernier mois , Monsieur Colbert fit l'honneur à cette Compagnie , dont il est le Protecteur , de venir y présider pour la distribution des quatre Prix que Sa Majesté accorde tous les ans à ceux d'entre les jeunes Etudiants qui ont le plus profité dans l'étude du *Modèle* , & sur les Leçons du *Dessein* , *Geometrie* , *Perspective* , &

Anato

*Anatomie*, qui se donnent tous les jours dans cette Academie, & dont les Ouvrages qu'on leur fait faire pour ce sujet sont estimez les plus beaux. Le Chancelier & les Officiers en exercice, accompagnez des autres Officiers & Academiciens, vinrent le recevoir au bas de l'Escalier, & le conduisirent en suite dans tous les Apartemens, qu'il voulut bien se donner la peine de voir. Il entra d'abord dans la Salle destinee pour les Leçons d'Anatomie, Geometrie, & Perspective, & pour l'étude de ceux qui commencent à dessiner d'après les Desseins des Professeurs, Rondes-bosses, & Bas-reliefs antiques qui y sont exposez. Cette Salle, ainsi que tous les Passages, estoit remplie des Tableaux de ceux qui ont déjà remporté des

A iiiij

Prix. Il vint de là dans la Salle où font rangez par ordre les Portraits des Officiers decedez , qui se sont acquitez dignement de leurs Emplois , & les Tableaux des Peintres qui ont des talens particuliers , c'est à dire , qui ne professent pas la Peinture dans toutes ses parties. Il passa de cette Salle dans une autre ; où il trouva les deux Modelles en attitude , & formant une Groupe , & tous les Etudians plus avancez & capables de cette étude , qui dessignoient sous la conduite du Professeur. Cette Salle étoit pleine des Desseins & Bas- reliefs que font les Professeurs dans le temps de leur exercice , pour servir d'exemple à la Jeunesse. En suite ce Ministre entra dans la grande Salle des Assemblées , ornée des Tableaux , Bustes , & Bas- reliefs.

reliefs de Marbre , que font les Peintres & les Sculpteurs à leur reception en l'Academie , pour donner des preuves de leur capacité. La plûpart de ces Tableaux representent les Actions héroïques de Sa Majesté sous des Figures allégoriques; & comme l'Academie en a un tres-grand nombre , tout en estoit remply depuis le haut jusqu'au bas , ce qui faisoit une agreable variété de diférens Ouvrages, & de diférentes manieres. Aussi-tôt que Monsieur Colbert fut entré dans cette Salle , il examina les Tableaux & Bas-reliefs des Concurrens pour les Prix. En suite s'étant mis dans le Fauteüil qu'on luy avoit préparé , le Chancelier de l'Academie à sa droite , & le Recteur & Professeur en exercice à sa gauche , & tous les Offi-

ciens & Academiciens ayant pris leurs places selon leurs rangs , il écouta la lecture d'une Dissertation que l'Historiographe de l'Academie avoit tirée d'une Conference tenuë sur un Discours prononcé autrefois par un des Professeurs , touchant un excellent Tableau de Monsieur Poussin. Le sujet du Tableau & du Discours avoit été pris de l'Historie de Rébecca , & du Serviteur d'Abraham , rapportée dans le 24. Chap. de la Genèse. L'Historiographe marqua d'abord que l'Academie voulant reconnoître selon ses forces les bienfaits qu'elle a reçus du Roy depuis le temps qu'il l'a fondée , & se conformant aux intentions de Monsieur Colbert , alloit s'appliquer avec une nouvelle ardeur aux Conferences & aux Dissertations qui

qui ont été interrompus. Il rapporta diverses raisons de cette discontinuation, & dit qu'elle venoit particulierement de ce que les Academiciens avoient fait plusieurs Discours de vive voix, qui n'ont été ny recueillis, ny examinez, & qu'on s'estoit contenté de faire sur les autres des Questions indecises, & des Reflexions générales sans aucun Resultat; mais il adjoûta qu'à l'avenir les Conferences auroient un grand avantage sur celles qui avoient été déjà faites, parce que l'Academie pretendoit tirer de chaque Matiere qui y seroit agitée, des Preceptes positifs, & des Maximes essentielles pour l'instruction & la conduite de ses Ecoliers. Comme ce nouveau travail ne pouvoit jamais estre commencé sous de plus heureux auspices.

auspices qu'en la presence de Monsieur Colbert , l'on n'eut pas si-tostachevé la lecture du Discours & de la Dissertation faite sur le Tableau de Rébecca , que l'Academie agita une Question tirée essentiellement de cette Matiere. Elle mit donc en délibération , *Si un Peintre peut supprimer dans les Sujets qu'il traite, les circonstances bizarres & embarrassantes, que l'Histoire ou la Fable luy fournissent, en sorte toutefois qu'en retranchant ces circonstances, la Matiere principale ne perde rien de sa force & de ses agrémens, & ne soit pas moins intelligible.* A près cette Critique, sur laquelle Monsieur Colbert voulut bien dire son sentiment , le Secrétaire de l'Academie luy exposa ceux de la Compagnie pour le jugement des Prix. Il le trouva juste , & en fut

en

en suite la distribution aux Etudiants qui les avoient meritez. Avant que de sortir, il exhorta les Academiciens à continuer leurs soins pour la perfection de leurs Ouvrages, afin de les rendre dignes de celebrer la grandeur du Roy, & la splendeur de la France. Les Prix consistoient en quatre Medailles d'or, deux pour la Peinture, & deux pour la Sculpture; mais ces Medailles ne sont pas le seul avantage que remportent ceux qui ont le mieux réusssi. Sa Majesté leur fait encor la grace de les envoyer à Rome dans l'Academie qu'Elle y a établie pour l'avancement des jeunes Gens sur l'étude de l'Antique. Cette Academie de Rome est regie par un des Officiers de celle de France, choisi pour cela, & à qui le Roy donne une Pension.

sion considerable , aussi - bien qu'aux Etudiants , qui en ont une pour leur entretien , outre leur nourriture pendant deux ou trois années , & leurs voyages payez pour aller & revenir .

Rien n'est sans - doute si avantageux à la France , & si glorieux pour nostre auguste Monarque , que le soin qu'il prend de faire fleurir les beaux Arts . C'est ce qui a rendu autrefois l'Italie si celebre , & ce sont les Ouvrages qui luy restent des grands Hommes qu'elle a possedez , qui excitent encore aujourd'huy la curiosité des Voyageurs de toutes les Nations , & qui font une partie de la richesse de ce beau Païs . Vous ne doutez pas , Madame , que les louanges de Sa Majesté n'y retentissent par l'Etablissement qu'Elle a fait de l'Aca

l'Academie de Rome. Il faut encore vous les faire entendre ailleurs. La Suisse m'en fournit l'occasion. L'esprit y regne aussi-bien que la valeur, & je puis dire que Monsieur l'Avoyer Vvagner est un de ceux qui a le mieux fait l'Eloge du Roy. Vous le pouvez voir dans le détail des Réjoüissances faites à Soleurre pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, que je vous envoie, & dont je ne puis vous faire part le mois passé, parce que le temps & la place me manquoient. Vous trouverez dans cette Relation beaucoup de choses particulières, qui ne sont point dans celles qui ont couru de cette grande Feste.

Monsieur de Gravel, Ambassadeur de France auprès des Cantons

tons Suisses , ayant marqué au-  
tant de joye pour le nouveau  
bonheur du Roy , & d'habileté à  
bien conduire une Feste , qu'il  
marque depuis cinq ou six ans  
d'intelligence & de zèle dans son  
Ambassade , j'ay crû vous devoir  
faire part de ce qui suit . Vous  
sçavez , Madame , quelle est l'im-  
portance de l'Employ de cet Am-  
bassadeur . Quoy que les Treize  
Cantons s'appellent le Corps Hel-  
vétique , il y a pourtant dans  
chaque Canton des Règles &  
des Maximes particulières , qui  
rendent les affaires plus diffi-  
les à traiter . C'est en quoy pa-  
roît plus avantageusement le gé-  
nie de Monsieur de Gravel pour  
les grandes Négociations . Si-tost  
qu'il sçeut la Naissance de Mon-  
seigneur le Duc de Bourgogne ,  
il en donna avis aux Magnifiques  
Seigneurs

Seigneurs des Cantons ; mais comme il fait son sejour ordinaire à Soleurre , il commençâ par celuy qui porte le nom de cette Ville. Le 29. Aoust , vers le soir , Soleurre fit tirer plusieurs volées de tout son Canon pour le prelude de la Feste. Le lendemain 30. à huit heures du matin , Leurs Excellences de Soleurre députerent à Monsieur l'Ambassadeur deux des principaux Conseillers d'Etat , pour içavoir de luy l'heure où il voudroit recevoir une Audience de cérémonie. Il leur répondit , qu'il estoit prest de se rendre à la Maison de Ville , si-tost qu'on l'avertiroit ; & sur cette réponse , Leurs Excellences luy députerent une seconde fois les Seigneurs Banneret & Boursier , & six autres du Conseil d'Etat , pour

le

le venir prendre dans son Hôtel , & pour l'accompagner dans la Maison de Ville , où il fut reçeu dans la Chambre des Audiences par Monsieur l'Avoyer Vvanger, accompagné de tous les autres Seigneurs. Monsieur de Gravel ayant pris sa place accoutumée sur un Fauteuil , dit , *Qué quoy qu'en suivant les ordres exprés du Roy son Maître , il eust, déjà donné avis par ses Lettres au Louable Corps Helvétique de l'heureuse Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , & que mesme il eust été prévenu par la voix publique , qui avoit répandu cette grande & importante Nouvelle , avant que la Dépêche du Roy luy eust été apportée , Sa Majesté luy avoit encore envoyé des Ordres précis d'en donner part de vive voix aux Magnifiques Seigneurs de Soleurre ,*

*comme*

comme à ses meilleurs Amis, Voisins, & Alliez, ne doutant pas qu'ils ne mêlassent leur joie avec celle qu'on faisoit paroître dans toute la France par des Réjouissances extraordinaires ; Qu'il pouvoit les assurer que Sa Majesté auroit grand soin de faire éllever ce Prince dans les mesmes sentiments d'affection & de bienveillance qu'Elle avoit témoignez jusqu'alors pour les Louables Cantons, afin de maintenir la bonne intelligence qui dure depuis si long-temps entre la Couronne de France & le Corps Helvétique ; Que pour luy, il seroit toujours tres-aise de profiter des occasions de leur rendre ses services à tous en general, & à chacun en particulier. M<sup>r</sup> de Gravel s'étant levé, ajouta, Qu'il les assuroit plutôt en Amy qu'en Ministre, que leur Canon feroit tant d'effet, que le bruit en iroit

iroit jusqu'aux oreilles du Roy ; qui l'entendroit avec plaisir. Ce Discours finy, Monsieur l'Avoyer Wagner alla reconduire Monsieur de Gravel jusques à la Porte du Conseil ; & Messieurs les Huit Députez le reconduisirent jusqu'à dans la grande Salle de son Hôtel, où Monsieur l'Ambassadeur les ayant remerciez de leur civilité, ils retournerent à la Maison de Ville.

Quelque temps apres, Messieurs du Conseil Privé, l'Avoyer en teste, precedez des Tambours & des Trompetes, vinrent prendre Monsieur de Gravel pour l'accompagner à l'Eglise Cathedrale. Lors qu'ils furent entrez dans la Salle, Monsieur Wagner le complimenta, & dit, *Que tout le monde estoit suffisamment informé des bénédictons qu'il avoit plu à Dieu de*

de verser sur sa Majesté Tres-Chrétienne de France & de Navarre LOUIS XIV. de ce nom, leur Allié & Confédéré, depuis le commencement de son Règne, par les Victoires continues remportées sur ses Ennemis, lesquelles avoient poussé sa renommée non seulement dans toute l'Europe, mais jusqu'aux Pays les plus éloignez, & dans les autres Parties du Monde, par l'augmentation considérable de son Royaume & de ses Etats, par la gloire qu'il avoit euë dans la dernière Guerre d'obliger ses Ennemis d'accepter les conditions qu'il leur avoit prescrites à son bon plaisir, & d'estre l'Arbitre de la Paix, & enfin par l'heureux Accouchement de Madame la Dauphine, en donnant à la France un Duc de Bourgogne, dont ses Seigneurs & Supérieurs avoient une très grande joie,  
luy

luy souhaitant de tres bon cœur une parfaite & longue santé, & toutes sortes de prosperitéz, espérant que ce Prince susuroit les traces de ses glorieux Ancestres, qu'il heriteroit de là grandeur de Henry IV. son Trisayeur, de la justice de Louïs XIII. son Bisayeur, de la victorieuse & invincible de Louïs XIV. son Ayeul, & de la félicité de Monseigneur le Dauphin son Pere ; Qu'ils remercioient Son Excellence de la peine qu'elle avoit voulu prendre d'aller dans leur Conseil, pour leur donner part de vive voix de cette grande Nouvel- le, la suppliant de vouloir les recom- mander de plus en plus à la bien- veillance de Sa Majesté, & de l'af- surer en leur nom de la constante obseruation de leurs obligations con- fédérates : Qu'ils remercioient aus- si Son Excellence de l'affection qu'elle

qu'elle leur avoit toujours témoignée, & qu'ils luy en demandoient la continuation. Monsieur l'Avoyer finit, en disant, Que Messieurs les Conseillers présens, & luy, estoient venus pour avoir l'honneur de l'accompagner à l'Eglise. Sur quoy Monsieur de Gravel répondit, Qu'il les remercioit des nouvelles marques de leur affection, leur estant obligé de la civilité qu'ils luy rendoient; Qu'au reste il les assuroit qu'il informeroit très fidelle-ment le Roy des démonstrations de joie publique qu'ils faisoient pa-roître dans cette rencontre, ce qui seroit agreablement receu de sa Majesté. Le Discours que venoit de faire Monsieur l'Avoyer, répondoit à l'opinion que l'on a de sa capacité, & c'est dire beaucoup; car il faut que vous sçachiez, Madame, que Monsieur Wagner

Wagner est un des Hommes de la Republique qui s'est attiré le plus de consideration par son mérite. De la Charge de Secretaire d'Etat , il monta d'abord à celle de Boursier , qui est la troisième de Soleurre ; & delà on l'a élevé à celle d'Avoyer , qui est la première. Monsieur son Fils , qui luy a succédé dans la Charge de Secretaire d'Etat , donne beaucoup de sujet d'espérer , qu'en montant par les mesmes degrés , il arrivera au même point de gloire. Monsieur l'Ambassadeur , & Monsieur l'Avoyer , ayant pris le chemin de la grande Eglise , accompagnez des Seigneurs du Conseil , & suivis d'un tres-grand nombre de Personnes considérables , trouverent les Ruës bordées d'Habitans de Soleurre sous les armes. Monsieur Sury , autrefois

fois Capitaine aux Ga des Suisses , à present Conseiller d'Etat , & Major à Soleurre , à la teste de sa Milice , salüa de la Pique Monsieur l'Ambassadeur , & Monsieur son Frere le salüa du Drapeau , ayant bien voulu en cette Solemnité faire la fonction d'Enseigne , quoy qu'il se soit fort bien acquitté en France de celle de Lieutenant. La Maison de Sury est une des plus considerables du Canton de Soleurre. En approchant de l'Eglise , Monsieur l'Ambassadeur s'arresta un moment pour jettter la veuë sur des Inscriptions & des Devises Latines , que Monsieur Gochart Chanoine , sçavant & habile Predicteur , avoit faites pour le Roy , pour la Maison Royale , & mesme pour Monsieur de Gravel. Monsieur le Prevost , à la teste de Messieurs les

*Novembre 1682.*

B

Chanôines , receut cet Ambassadeur à la Porte de l'Eglise. On chanta un *Te Deum* & une Messe solennelle , où il y eut de tres-beaux Motets en Musique , de la composition de Monsieur Michel , Chantre à Soleurre. Apres que Monsieur l'Ambassadeur fut retourné à son Hostel , Messieurs du Chapitre y allerent en Corps le complimenter par la bouche de Monsieur le Prevost. Entre beaucoup de choses fort justes & toutes pleines de zele pour le Roy , il dit , *Que ceux de son Chapitre , & luy , adresseroient tant de vœux à Dieu pour Sa Majesté , qu'ils meriteroient de passer pour estre ses Cappelains.* Monsieur de Gravel pria tous ces Messieurs d'un grād Repas qu'il donnoit dans l'Hostel de Ville à Messieurs du Grand & du Petit Conseil , & il demanda

à

à Monsieur Gochart en particu-  
lier ses Vers & ses Devises, pour  
les envoyer à la Cour, & felicita  
Monsieur Michel sur la beauté  
de sa Musique. Les mesmes Sei-  
gneurs du Conseil d'Etat qui  
avoient conduit Monsieur l'Amba-  
ssadeur à l'Audience, l'allerent  
prendre pour l'accompagner à la  
Maison de Ville. Rien ne peut  
estre ny plus magnifique, ny plus  
propre que le fut ce Dîné. Il y  
avoit mesme des Vins de S. Lau-  
rens & de Gréce, qu'on ne voit  
presque jamais en Suisse. Le Lun-  
day ; i. on traita tous les Officiers  
& Valets de Ville, à la Confrérie  
des Arquebusiers. Peut estre,  
Madame, ne sera t-il pas inutile  
de vous dire ce que c'est qu'une  
Confrérie chez les Suisses. Com-  
me leur Gouvernement est pu-  
rement Populaire, chaque Corps

d'Artisans a dans toutes les Villes Capitales des Cantons, une Maison commune, où l'on s'assemble pour traiter des Affaires, ce qui ne se fait jamais sans de grands Repas. Ces Maisons s'appellent dans quelques Villes, Abbayes, & dans d'autres, Confreries, & l'on ne peut arriver à aucune Charge de l'Etat, qu'on ne soit auparavant receu dans quelqu'une ou de ces Confreries, ou de ces Abbayes. Le premier de Septembre, Monsieur de Gravel alla chez Madame la Colonelle de Roll, dont il avoit emprunté la Maison, parce qu'etant située dans une grande Place où il y avoit une belle Fontaine, elle estoit propre aux desseins qu'il voulloit executer. Madame de Roll est venue d'un Homme qui s'estoit acquis beaucoup

coup d'estime & de considera-  
tion dans la Charge de Colonel  
en France. Elle a deux Fils tres-  
recommandables par leur meri-  
te & par leurs emplois. L'un est  
Monsieur de Roll, qui est un des  
principaux Conseillers d'Etat de  
Soleurre; l'autre, Monsieur le  
Chevalier de Roll, de l'Ordre  
de Malthe, Commandeur de  
Basle & de Reinfelden. Ces  
deux Messieurs aiderent à Ma-  
dame leur Mère à faire les hon-  
neurs de sa Maison. Il s'y trou-  
va les plus considerables Per-  
sonnes de la Ville, Monsieur l'A-  
voyer Wagner, Monsieur le Ban-  
neret Besenval, qui occupe si  
dignement une des premières  
Charges de l'Etat, & Monsieur  
le Boursier Sury, qu'on a si sou-  
vent député à des Ambassades  
importantes, & dont le nom est

si connu à la Cour par luy-même, & par Monsieur son Frere, qui éstant Capitaine aux Gardes, fut tué à Doësbourg pour le service du Roy. Dès que Monsieur l'Ambassadeur fut entré chez Madame la Colonelle, cette Fontaine qui est dans la Place, commença à jeter du Vin blanc & rouge. Elle avoit changé de figure par les soins & les ordres de Monsieur de Gravel. C'estoient deux Dauphins, au dessus desquels on voyoit un Soleil & une Couronne fermée. Le Vin coula en abondance depuis une heure apres midy, jusqu'à dix heures du soir. Monsieur l'Avoyer parut à la Fenestre, buvant dans un grand Verre fort profond à la santé du Roy, & la portant au Peuple, & aussitost il y eut presse à qui luy en feroit mieux.

mieux raison. Cependant Monsieur l'Ambassadeur fit diversion à l'empressement que le Peuple avoit de boire, lors qu'il jetta, & pria Messieurs l'Avoyer & Boursier, & les Dames, de jeter aussi bien que luy, quantité de Medailles d'or & d'argent d'un bon poids. Elles representoient des Dauphins, avec ces mots, *Hoc sidere firmant.* On lisoit sur le Revers, *Lud. Mag. glor.*: *Proli Duci Burg. 1682.* & autour du mesme Revers, *Sparsa publice P. D. R. de Gravel. p. t. Leg. Solod.* Concevez bien, Madame, quelle fut la joye de Madame de Roll, en voyant Monsieur de Gravel faire pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne ces liberalitez au Peuple de Soleurre, du mesme lieu & des mêmes Fenestres d'où

B. iiiij.

si connu à la Cour par luy-même, & par Monsieur son Frere, qui éstant Capitaine aux Gardes, fut tué à Doësbourg pour le service du Roy. Dès que Monsieur l'Ambassadeur fut entré chez Madame la Colonelle, cette Fontaine qui est dans la Place, commença à jeter du Vin blanc & rouge. Elle avoit changé de figure par les soins & les ordres de Monsieur de Gravel. C'estoient deux Dauphins, au dessus desquels on voyoit un Soleil & une Couronne fermée. Le Vin coula en abondance depuis une heure apres midy, jusqu'à dix heures du soir. Monsieur l'Avoyer parut à la Fenestre, buvant dans un grand Verre fort profond à la santé du Roy, & la portant au Peuple, & aussitost il y eut presse à qui luy en feroit mieux.

mieux raison. Cependant Monsieur l'Ambassadeur fit diversion à l'empressement que le Peuple avoit de boire, lors qu'il jetta, & pria Messieurs l'Avoyer & Boursier, & les Dames, de jeter aussi bien que luy, quantité de Medailles d'or & d'argent d'un bon poids. Elles representoient des Dauphins, avec ces mots, *Hoc sidere firmant.* On lisoit sur le Revers, *Lud. Mag. glor.*

*Proli Duci Berg. 1682.* & autour du mesme Revers, *Sparsa publice P. D. R. de Gravel. p. t. Leg. Solod.* Concevez bien, Madame, quelle fut la joye de Madame de Roll, en voyant Monsieur de Gravel faire pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne ces liberalitez au Peuple de Soleurre, du mesme lieu & des mêmes Fenestres d'où

B. iiiij.

Monsieur de la Barde alors Ambassadeur en Suisse , en avoit fait aussi pour la Naissance de Monseigneur le Dauphin. Avant que Monsieur l'Ambassadeur se retiraist , Madame la Colonelle luy presenta un Ambigu fort proprement servy. Les Dames qui furent de cette Feste , regreterent fort Madame l'Ambassadrice , que son indisposition en avoit éloignée. Ce fut à cause de sa maladie que Monsieur de Gravelne donna pas chez luy ce Repas qu'il donna dans l'Hostel de Ville. Il fit encore ce même soir , au sortir de chez Madame Roll , un grand Regale au Jeu de l'Arquebuse ; & sur les huit heures , au signal de deux coups de Canon , il fit tirer deux Feux d'artifice , que Monsieur le Capitaine Villading de Berne , avoit composez.

posez. Ils estoient placez aux deux bords de la Riviere d'Are, qui baigne une partie des Murailles de la Ville; & quoy qu'elle soit aussi large que la Seine l'est à Paris, on lisoit facilement d'un bord à l'autre les Devises dont les Feux estoient embellis. Comme des Réjouissances si magnifiques avoient attiré à Soleurre un grand nombre d'Etrangers, Leurs Excellences de Soleurre les regaletent le 2. de Septembre à trois grandes Tables, où parut toute l'abondance & toute la délicatesse possible. Le 3. Monsieur l'Ambassadeur fit publier partout la Ville que tous les Bourgeois allassent se réjouir dans leurs Confrerries, & qu'ils ne se missent pas en peine de la dépense. L'ordre fut suivy avec joye. Ces Bourgeois n'ayant pas de Canon,

ils tirerent en bûvant les Santez du Roy & de la Maison Royale, quantité de coups de gros moufquets, qui ne faisoient guére moins de bruit que des Pieces de Campagne; & Monsieur de Gravel crû ne pouvoir mieux finir ses Réjouissances que par ce Festin qu'il fit à tout Soleurre.

Des deux Somets que j'ajoute à cette Relation, Monsieur Vignier de Richelieu a fait le second sur des Bouts-rimez qu'on luy donna si-tôt qu'on sçeut que Madame la Dauphine estoit accouchée d'un Prince.

S U R

SUR LA LUMIERE QUI  
parut en l'air la nuit que Mon-  
seigneur le Duc de Bourgogne  
vint au monde.

## SONNET.

**Q**uand le Ciel veut donner un  
Héros à la Terre,  
Souvent il le prédit par des Signes  
divers.

Alcide fut conçue dans le bruit du  
Tonnerre,  
Et le juste (1) n'âquit au milieu des  
Eclairs.



Nostre auguste Monarque entrant  
dans l'Univers,  
T'vint parmy les feux (2) & le bruit  
de la Guerre ;  
Et ce Thébain (3) qui mit ses Tyrans  
dans les fers,

Apporta

*Apporta sur sa cuisse un brillant  
Cimeterre.*



*Quand Tullus (4) vint au monde,  
un Predige fameux  
Préfagea sa grandeur par les cele-  
stes feux  
Dont sa teste en naissant parut en-  
vironnée;*



*Et si l'on voit au Ciel briller un feu  
nouveau  
Au moment que ce Prince entre dans  
le Berceau,  
Ce feu marque déjà sa grande des-  
tinée.*

1. Louis le Juste. 2. Tout estoit  
alors en guerre. 3. Pelopidas.  
4. Servius.

HORO

# HOROSCOPE

## DE MONSEIGNEUR

### le Duc de Bourgogne.

**T**u seras plus aimé que l'on  
n'aima Titus,  
Tes Vertus prévaudront sur celles  
de Socrate;  
Tu convaincras l'erreur comme fit  
Avitus,  
Et seras plus heureux cent fois que  
Policrate.



**N**ul ne craindra chez toy le destin  
de Clitus,  
Tu feras mieux des Vers que le  
Poète Epicrâte;  
Plus vaillant que César, Alexandre,  
Aratus,  
Ton sçavoir confondra l'éloquent  
Socrate.

*Dieu*



*Dieu le Pere, le Fils, & Sanctos  
Spiritus,  
Seront tes Conseillers jusqu'à ton  
Obitus;  
Tu les consulteras tous les jours à  
la Messe.*



*Peuples, Princes, & Roys, en dépit  
du Demon,  
Venant pour admirer ta profonde  
Sagesse,  
Prendront tes Jugemens pour ceux  
de Salomon.*

Chacun tâche d'épurer son style, & d'élever ses pensées, en parlant du Roy & de la Maison Royale. Cependant il y a des manières de louer en langage du Païs, qui ne manquent pas de graces, & on trouve quelquefois autant d'agrément à ce style naturel,

naturel , qu'aux expressions les plus relevées. Voicy un Dialogue Périgordin , qui a donné beaucoup de plaisir à une fort grande Compagnie. Il fut recité dans la Tragedie que les Ecoliers du Collège des Jesuites de Périgueux representerent dans le temps qu'on y celebra la Naissance du jeune Prince.



DIA



DIALOGUE  
DE TREI BARGIE  
PERIGOURDI,

Nomna FRANÇEY, GUILLAUME  
& FRONTOU.

Sur la Coucha de Madamo lo Daufino,  
d'un Fir que s'apello Monseignour  
lou Du de Bourgoüigno.

GUILLAUME.

V Autrey, qué dizé-vou? que  
diZey-tu, Frontou,  
Del Efan deou Daufi qué Pey de lo  
Franſou,  
Dissé hyer à mon Pay qu'ero naqu  
en Franſo,  
Qué sa May en layan agué grando  
ſouffranſo?

Granda

Granda chauza toujour donen peno  
d'avey.

## FRONTOU.

Eou n'ey plo quaquaré d'quo que  
tu diZey;

Tou crezy quaqu'ey vray, pey que di  
lou Riaumé,

Tou tan gran que peti, sey jauvissen,  
Guillaumé.

Sabey-tu coumo que appellen quel  
Efan?

## GUILLAUME.

Tou ley avey nomna Mouffur... nou...  
ma pertan

Tou m'en souvené auro, aqu'ey Du  
de Bourgoüigno.

## FRONTOU.

Aquo fero donqua un Gran-taillo-  
beZouüigno,

Sembaro son Grand-Pay, ou you fe-  
rey trompa;

De la Guerro ou la Pax fero Mey-  
tré achaba,

Auro



DIALOGUE  
DE TREI BARGIE  
PERIGOURDI,

Nomna FRANÇEY, GUILLAUME  
& FRONTOU.

Sur la Coucha de Madamo lo Daufino,  
d'un Fir que s'apello Monseignour  
lou Du de Bourgoüigno.

GUILLAUME.

V Autrey, qué dizé-vou? que  
dizey-tu, Frontou,  
Del Efan deou Daufi qué Pey de lo  
Fransou,  
Dissé hyer à mon Pay qu'ero naqu  
en Franso,  
Qué sa May en layan agué grando  
souffranso?

Granda

Granda chauza toujour donen pena  
d'avey.

## FRONTOU.

Eou n'ey plo quaquare d'quo que  
tu diZey;

Tou crezy quaqu'ey vray, pey que di  
lou Riaume,

Tou tan gran que peti, sey jauvissen,  
Guillaumé.

Sabey-tu coumo que appellen quel  
Efau?

## GUILLAUME.

Tou ley avey nomna Mouffur... nou...  
ma pertan

Tou m'en souvené auro, aqu'ey Du  
de Bourgoüigno.

## FRONTOU.

Aquo fero donqua un Gran-taillo-  
beZouüigno,

Sembaro son Grand-Pay, ou gou fe-  
rey trompa;

De la Guerro ou la Pax fero Mey-  
tré achaba,

Auro

*Auro quan sero gran, & Tambour,  
& Trompetta,  
Et jousſi son songies siran toujour à  
Fête.*

## GUILLAUME'.

*Tou crezi coumo tu que coumo son  
Grand Pay,  
Quan cou siro monta dessur son  
Chavau bay,  
Eou faro bien deo bru quan cou faro  
la guerro;  
Eou n'iauro de Mouffur, ny de Rey  
sou Vezis,  
Qu'cou nou bato toujour, si né son  
sou Amis.*

## FRONTOU.

*Tou pregi Diau, Efan, que non zom  
pechan veyré,  
Guillaumé, mon amy, nou Zou deuen  
plo creiré;  
T dizen que desja ey tan brave &  
plazen,*

De

# GALANT.

43.

De ma Frondo à nau cro l'y voudrioy  
fa prezen,

Mo Baleyto en son tra ly serio pla  
donnado.

# GUILLAUME.

Ma Baudufo\* ey tabé facho au tour  
& courdado, \* Toupie.

E, ma Dessimré tou, so que yaimé  
lou may,

Ey mon bravé Fleijeou, que toujour  
tamay vay,

Me ser per fa dansa la Filla deou  
Villageé,

Et las accoutuma à nosré badinage.

# FRONTOU.

Li dario per mingea deou Perou  
Fargounou,

La Pruna secouden, & de si Eys-  
farneou;

Ma si dinotro Vigna con yavio de la  
Dousso,

Auté deou Sauvignon madur, pren-  
drioy la coursa.

Per

Per lou vité pourta à daqueon bra-  
vé Efan.

## GUILLIAUME.

Yon n'aubludario pa de notre grand  
Châtan,  
De notre Camberou la meilleur Cam-  
berouna,  
Un plé sa de bon cor, touta fina &  
bouna,  
De la Figea tabé de notre bon Fi-  
gié,  
Et d'aqui gro Proucé qué son di lou  
Vergié.

## FRONTOU.

Ha si ma May auzavo à la Dam'  
Aconchado,  
Elle ly pourtario notre Poulo tuffado,  
Un parey de Pouley, & dedi un  
Pané  
Dongé Frommagey gras quello gardo  
au Granié.

## FRAN

FRANCEY. Il sort le  
dernier.

Guillaumé, & tu Frontou, vautrey  
m'avé lo mino  
De parla del Efan de lo Dame Dan-  
fino.

Hier mon Pay quan vengné qu'cro  
tar d'au Marcha,

Ter'ana achata dé Sau un ple Bissa,  
Dissé qué di lou Bourg cou menaven  
grand-joyo,

Parso qu'à quel Efan que lou Ceou  
nous envoyo,

S'en faro cragnié un jour, & nou  
rendro conten,

Joussy ne parlaran jamay de bon  
tem.

Mésenté, Diénzou fay poussa d'un  
courage,

Per mittamou Mouton amay notre  
Village,

Per na entay naqua quecou tan bra-  
ve Efan.

Mon

Mon joly Passerau que révé en ven-  
lan,

Tou t' y voudrio pourta qu'auquare  
may enquero,

Vn Eychirpeon \* tout nian qu'ay fa  
de Nouzilliero.

A persau d'Eychirpeon, disen que  
nôtre Rey,

Lou Gran Pay del Efau, que Dieu  
donné bon sey,

Lou so tendré per tou, & que s'ey  
grando peno,

Eou pren tou so queouuaou, sey ja-  
may perdré baleno.

Anen vité, parten, beleou di cauey  
jour

Nou briant sou Valey, au lio d'estre  
Pastour.

### GUILLAUME

Effan, aquo-ey trop loin per poudey  
si conduire;

\* C'est une Invention dont les Bergers  
se servent pour prendre les petits  
Oyscaux. Disen

Disen queou yo d'auver, lou que sa-  
 ben eycriré,  
 Bien cen legua deycy ; ma couma bon  
 Francey ,  
 Gardan notrey Mouton lou maty &  
 lou sey ,  
 Souhaiten ly qu'un jou l'un lou peche  
 bien veyré  
 A tou sou Ennemy en santa s'en fa-  
 creiré ;  
 N'aublidensabré tout son Gran-Pay ,  
 ny son Pay ,  
 Ny may sa Grando-May, ny may sa  
 bravo May ,  
 Qu'y vivan tou contens en santa dy  
 lo Franso ,  
 Et nous autrey anen commensan noe-  
 tro Danso .

Frontou chanta ces Paroles en  
 Perigordin , sur l'air , Ne serons-  
 nous pas en repos , Amy, à cette Ta-  
 ble ? & tous trois commencèrent  
 leur Dance par une Gavote .

Qué

*Que chacun de nou sio bien gay  
 En daquesto Nayssenso ;  
 Fazen tratou à qui miey may  
 Per la rejauvissenso.  
 Ah plet à Diau quon fugué vray,  
 Coumo yey l'esperanso ,  
 Quaqueou Fir semblé son Gran-Pay ,  
 Per l'aunour de la Franço.*

Il semble que les Feux de joye  
 ne soient destinez que pour la  
 France. La Guerre, ou d'autres  
 Fleaux, regnent chez les autres  
 Nations; & s'il y paroît des Feux,  
 ils ne jettent que de la terreur  
 dans les esprits , & la désolation  
 qu'ils causent, en fait long-temps  
 garder la mémoire. On vous a  
 souvent parlé du Vésuve , Mada-  
 me , & vous sçavez que de temps  
 en temps cette Montagne du  
 Royaume de Naples jette des  
 feux , & cause des ravages terri-  
 bles,

bles dans les environs. J'ay à vous entretenir de ceux qu'elle a faits depuis peu. Comme ils sont remarquables & tres funestes à tout le Païs, on en tient un compte exact. On scâit qu'avant l'Empire d'Auguste il y a eu cinq de ces Débordemens de flâmes, & depuis ce temps-là on en a veu quinze. Le premier en l'an 81. de l'Ere Chrestienne, le second en 243. le troisième en 421. le quatrième en 685. le cinquième en 983. le sixième en 993. le septième en 1036. le huitième en 1038. le neuvième en 1138. le dixième en 1139. l'onzième en 1430. le douzième en 1500. le treizième en 1631. le quatorzième en 1660. Le quinzième & le dernier, est ce-luy de cette année 1682. En parcourant toutes ces dattes, on trouve que les débordemens du *Novembre 1682.* C

## 50. MERCURE

Vésuve sont fort irreguliers. Les uns sont éloignez de trois cens ans. Les autres ne le sont que d'un an. La Physique ne peut rendre aucune raison de cette inégalité. Elle n'en rend que de l'effet général, par les Cavernes de Soufre & de Bitumes qui sont dans la terre. Ce sont des Mines naturelles, toutes semblables à celles que l'on fait tous les jours par Art. Les exhalaisons qui sortent de ce Bitume & de ce Soufre, prennent feu, ou par la violence de l'agitation qu'elles ont d'elles mesmes, ou par celles qu'elles reçoivent des exhalaisons qui peuvent venir de plus bas, ou par les étincelles qu'auront fait naître deux pierres de ces Cavernes, dont l'une sera tombée sur l'autre. Alors il faut que la Mine fasse son effet. Plus elle est resserrée

dans

dans un lieu étroit, plus il est violent. De là viennent les tremblemens de terre. Lors qu'ils sont tres forts, comme le dernier du Canada, la terre vomit des feux, parce que les exhalaisons ont pu l'entrouvrir ; mais ce qui fait qu'il n'y a pas des feux à tous les tremblemens, c'est que les exhalaisons ont bien la force de soulever la terre qui est au dessus d'elles, mais non pas de l'entrouvrir ; de sorte qu'elles se font des chemins à côté par où elles s'échappent, & à la fin se perdent. Si elles ont des ouvertures toutes faites, elles sortent toujours par là, & c'est là la cause des flâmes du Vésuve, & de toutes les autres Montagnes qui en jettent; car outre le Vesuve, il y a encore dans le même Canton de l'Italie, le Mont Etna, si fameux dans l'An-

C ij

tiquité, & une Montagne de l'Isle de Strongoli , qui est une de ces Isles Vulcaniennes , où les Fables avoient placé la Forge de Vulcain & des Ciclopes. Ainsi on a sujet de croire que tout ce terroir est de la même nature, j'entens le Royaume de Naples, la Sicile , & les petites Isles voisines , & que ces trois Montagnes ardentes y sont bien nécessaires, puis que sans ces soupiraux il y a peut-être déjà longtemps que les tremblemens de terre auroient abîmé de si beaux Païs , ou y auroient au moins causé de très-grands dégâts. Croiriez-vous que ces exhalaisons de Soufre ont tant de force , qu'elles ont quelquefois produit de nouvelles Isles? Telle est l'Isle de Santerini dans l'Archipel. Elle n'y est que depuis peu de siecles. Un jour on vit

vit la Mer étrangement agitée. Elle jettoit de gros Rochers du fond de ses eaux, & elle en jeta une si prodigieuse quantité, qu'elle se combla elle-même en cet endroit-là, & forma cette Isle de Santerini. C'estoient ces exhalaisons qui secoüoient avec tant de violence la terre qui étoit sous les eaux. On a été surpris de trouver des Montagnes ardentes dans un Païs aussi froid que l'Islande, qui est sous le Cercle Solaire. Cependant le Mont Hecla y jette autant de feux que le Vésuve, & ces feux sortent du milieu de la neige & des glaces dont tout ce Païs là est presque toujours couvert. Mais il ne faut compter pour rien cette froideur exterieure qui est sur la surface de la terre. Elle a des sources de flâme dans ses entrailles. Pardonnez-moy ces

C iij

digressions, Madame. Je reviens au Vésuve. Ses débordemens de feu commencerent le 4. d'Aoust. Tout le Païs de Masse fut couvert de cendres d'une tres-mauvaise odeur, & les flâmes se jetterent jusque dans le Bois d'Ottajano, où elles firent bien du ravage. Le 16. il y eut de grandes pluyes. Le 20. la terre trembla pendant trois heures entières, & le tremblement alla jusqu'à Naples, qui est à huit milles du Vésuve. Les Habitans de tous les environs de cette Montagne, poursuivis par un deluge de feu, & craignant d'estre ensevelis sous les cendres, se retirerent dans Naples, où ils trouverent la consternation presque aussi grande qu'elle estoit dans les Lieux qu'ils venoient d'abandonner. On ne pût avoir recours qu'aux larmes.

mes & aux prières. Le 22. Vers les six heures du soir, la Montagne jeta vers Madaloni une horrible quantité de cendres & de fumée ; & quand la nuit commença, ce fut une pluie comme de charbons broyez fort menu. Cependant toute la terre trembloit. On entendoit le bruit affreux que le Vésuve faisoit en vomissant des flâmes qui paroisoient de couleur de sang ; & le Ciel qui sembloit vouloir redoubler l'horreur de cette nuit-là, y ajoutoit les éclats de son tonnerre, & la funeste lueur de ses éclairs. Le matin du 25. il tomba une telle abondance de pluies, qu'on crût qu'elles éteindroient les flâmes du Vésuve, mais il ne laissa pas d'en sortir encore des orages de cendrés. Il y en eut de grises, qui volerent si loin, que là.

C iiiij

Ville de Naples en fut pleine;  
& enfin le 24 la Montagne en-  
voya sur la cime des cendres blan-  
ches, par où se termina l'embra-  
zement.

On vient de me donner un Rondeau, dont je vous fais part dans le même instant. Il est d'un Autheur qui a eu raison de le faire en vieux langage, par com-  
plaisance pour un vieux Parent. Ce Parent estoit un Homme d'un caractère aussi extraordinaire qu'on en puisse voir. L'antiquité lui plaitoit en toutes choses, jus-  
ques-là qu'il ne s'aima jamais tant que lors qu'il se vit la barbe grise. Ses Habits, ses Meubles, tout sentoit le temps de Fran-  
çois I. Il se méloit de rimer, & les Poësies de Baïf estoient son mo-  
dele. Sa Bibliothèque aussi singu-  
liere que son esprit, estoit compo-  
sée

sée de tout ce qu'il avoit pu trouver de vieux Romanciers. Il avoit Marot & du Bartas , quoy qu'il les trouvast un peu modernes, sans oublier Ronsard , qu'il réverroit particulierement comme le Prince des Poëtes François. Il avoit aussi les Oeuvres de Sazin & de Voiture ; mais il ne les estimoit qu'à cause des Rondeaux & des Ballades qu'ils avoient mêlez parmy leurs Ouvrages. Il traitoit les belles Lettres du dernier de bagatelles , propres seulement pour amuser les jeunes Esprits ; mais il admirroit les Lettres Gauloises que le mesme Auteur a écrites au Comte Guicheüs , au Chevalier de l'Isle invisible. Le bon Homme qui n'a point démenty cette belle inclination tant qu'il a vécu , l'a conservée encor en mourant ; puis

C. v.

qu'il a legué par son Testament une somme considerable à l'Auteur du Rondeau que je vous envoie, à la charge qu'il en ferroit un certain nombre en stile Gaulois, ou de Ballades. Si les Ballades estoient de son gouft, il se-roit blâmable, si étant son Legataire, il negligeoit d'accomplir ses dernieres volontez.

## R O N D E A U en vieux Langage.

**L**e voudrois moult que ma mi-  
gnarde Ocelle

**Foulust** s'ébatre és Behours, és Tour-  
nois;

**Ores** voiroit comment je combatrois,

**Ores** voiroit qu'aussitost pour icelle

**Maint Chevalier** à la mort en-  
voyrois.

*Que*



Que n'avient-il que quelques Discourtois

Dire me vinst, O celle n'est pas belle,  
Fust-il Roland, ou Perceval Gaulois,  
Le voudrois moult.



Comme un Lyon contre lui guer-  
rerois,

Pour l'envoyer dans la triste Na-  
celle,

Pourveu qu'apres, cette Dame  
cruelle

Me dist, je t'aime, ô Chevalier  
courtois;

Oyant cela, d'abord je répondrois,  
Le voudrois moult.

Voicy d'autres Vers que vous  
trouverez fort agreables. Vous  
scavez, Madame, que selon les  
Poëtes, chaque Fontaine a sa  
Nymphe.

Nymphe. Vous serez peut-estre bien-aise d'en entendre parler une, à une Personne aussi distinguée par son mérite que par sa naissance.

====:====:====:====:====:====

## LA NYMPHE DE BOURBON,

A Madame la Duchesse de  
Nevers.

**D**epuis que je fournis du secours aux Humains,  
Et que je verse à pleines mains  
Sur leurs maux envieitis maliqueur  
pure & saine,  
Mille Beautez dessus mes bords  
Etalant à l'envy leurs plus riches  
trésors,  
Ont souvent embelly mes Eaux &  
ma Fontaine.

fen

J'en ay venu souvent dans ces Lieux  
 Faire tout le plaisir des yeux,  
 Et de tous les endroits du monde  
 J'ay venu venir & Brune & Blöde,  
 Avec un attirail de charmes pré-  
 tieux;

Mais, ô Duchesse incomparable,  
 Dont l'air est si charmant, si modeste  
 & si doux,  
 Que tout ce que j'ay venu de rare &  
 d'admirable,

Est au dessous de vous!  
 La raison, la sagesse, & l'extré-  
 me prudence,  
 Toujours dans vostre cœur sont en  
 intelligence,  
 Tandis que les douceurs, les ris, &  
 les appas,  
 De moment en moment naissent des-  
 sous vos pas.

Aussi vous voyant sans pareille,  
 Mon unique soucy,  
 Depuis que vous estes ici,  
 Est

*Est que soignement je veille  
A vous donner des Eaux qui vous  
fassent du bien,*

*Sans quoy je compteray pour rien  
Tous mes autres succès dont on chan-  
te merveille;*

*Et si je réussis à remplir ce de-  
voir,*

*J'en seray trop récompensée  
Par un accroissement de ma gloire  
passée,*

*Que tout l'Univers va scâvoir,  
Et parce que j'auray toujours dans  
la pensée*

*Le plaisir que je sens à présent de  
vous voir.*

Le nom de Mademoiselle de Castille vous est connu par beaucoup de jolis Vers que je vous ay envoyez de sa façon dans plusieurs de mes Lettres. Elle revenoit il y a quelque temps d'Arnouville

nouville à Paris en fort bonne compagnie, & fut priée de donner un *Impromptu* sur deux Papillons qui se poursuivoient dans la Campagne, en tournant l'un sur l'autre. Voicy le Madrigal qu'elle fit.

## M A D R I G A L A L Y S E T E.

**V**oy ces deux Papillons se fuir  
& se poursuivre,  
Et l'un & l'autre en l'air faisant  
mille retours,  
Donner un doux exemple à  
suivre  
Dans leurs innocentes amours.  
C'est ainsi, charmante Lisete,  
Que dans une tendre amourette  
Il faut passer le printemps de ses  
jours.

A

*A s'entrecareffer, Lyfete, qu'ils se  
plaisent!*

*Comme ils se baisent & rebai-  
sens!*

On ne s'est pas montré moins zélé en Picardie que dans les autres Provinces. Amiens donna l'exemple dès le Samedy 15. d'Aoust, & par les décharges du Canon de la Citadelle, les Feux, les Illuminations, & les Fontaines de Vin. Cette Ville fit connoître l'attachement qu'elle a pour le Roy, & pour toute la Famille Royale, selon sa Devise, qui porte,  
*Liliis tenaci vimine jungor.*

La Ville de Laon a partagé ses Réjouissances en trois jours. Le Public prit le premier jour pour marquer sa joye, par des décharges de l'Artillerie, par des Feux, & des Illuminations. Le se-  
cond

cond jour appartient au Corps de Ville , qui fit couler des Fontaines de Vin en plusieurs endroits , mit les Bourgeois sous les Armes , & donna un grand Repas , & le divertissement du Feu d'artifice à Monsieur l'Evêque Duc de Laon , qui ce mesme jour avoit fait chanter le *Te Deum* , & y avoit assisté en Habits pontificalx. Le troisième jour fut celuy de ce Prelat. Il avoit fait mettre au milieu de la Court de l'Evêché , un Dauphin qui jettoit du Vin excellent. Toutes les Fenestres de son Palais furent éclairées de grosses Bougies. Il régala magnifiquement les plus considérables Personnes du Clergé & de tous les autres Corps , & pour rendre la joye universelle , il jeta quantité d'argent à tout le Peuple.

Le

Le *Te Deum* fut chanté en Musique à Péronne, dans l'Eglise Royale & Collegiale de Saint Fursy, en presence des Corps de Justice & de Ville, & des Officiers de l'Election & du Grenier à Sel. Au sortir de là, Monsieur Aubert, Ecuyer, President au Grenier à Sel, & Majeur, Commandant en l'absence de Mr le Marquis d'Hocquincour Gouverneur, & de M<sup>r</sup> de la Brouë, Lieutenant de Roy, se rendit dans la Place publique avec M<sup>r</sup> Boitel, Eleu & Lieutenant du Majeur. Ils étoient precedez de tous les Gardes de Monsieur le Gouverneur, & accompagnez de la Noblesse, & des Officiers de la Garnison. Ils allumerent le Feu l'un & l'autre, chacun avec un Flambeau, qu'ils prirent des mains d'un des Gardes & d'un Sergent de Ville.

Les

Les décharges de toute la Bourgeoisie, de la Jeunesse, & de la Cavalerie qui estoient rangées en bataille sur la Place, se firent entendre dans le même temps, & furent suivies du bruit du Canon, & des salves de l'Artillerie. Il y eut le soir à l'Hôtel de Ville deux Tables, chacune de vingt Couvert magnifiquement servies; & Monsieur Aubert Majeur, envoya du Vin à tous les Convents. On ne vit par tout que Festins publics, & le lendemain on continua les Réjouissances.

La Ville de Corbie a marqué avec beaucoup d'éclat sa joie pour la même Naissance. Tous les ordres furent donnez par le Prieur de l'Abbaye, en qualité de Grand Vicaire de Monsieur le Chevalier de Savoye, qui en est Abbé & Comte de Corbie.

Le

Le jour de S. Loüis, qu'on avoit destiné pour solemniser la Naissance du jeune Prince, l'Eglise de l'Abbaye fut magnifiquement parée, & la Porte ornée de mille Devises. On chanta une grande Messe le matin, & l'apres-dînée des Vespres, où se trouvèrent les Corps de Justice & de Ville, precedez de leurs Officiers & de leurs Massiers. Les Vespres furent suivies d'une Procession générale, & au retour on chanta le *Te Deum*; après quoy le Héraut d'Armes qui estoit placé sur les degrés de la Chaise Abbatiale, ayant crié *Vive le Roy, Vive Monseigneur le Dauphin, Vive Monseigneur le Duc de Bourgogne*, tout le Peuple répondit avec mille acclamations. Au sortir de l'Eglise on entra dans l'Abbaye, où le Prieur donna une

Colla

Collation magnifique aux Magistrats, & tout le Peuple mesme y eut bonne part. Pendant tout ce temps; une Fontaine de Vin couloit du premier étage de l'Abbaye. En suite le Prevost fit battre la Générale, & tous les Bourgeois s'étant trouvez sous les armes, ils se rendirent en bel ordre au grand Marché, où ils furent rangez en bataille autour d'un Feu de joye qu'on avoit préparé. Le Prieur de l'Abbaye, suivy de la plupart de ses Religieux, vint l'allumer, & aussi-tost les Bourgeois firent leurs décharges avec tant d'ordre, qu'on avoua qu'ils n'avoient pas encore oublié le métier de la Guerre. Les Capitaines régalerent leurs Soldats d'une grande profusion de Vin, & Monsieur le Prevost donna un Repas magnifique à tous les Officiers

ciers de Justice , tandis que tous les Quartiers faisoient leurs assemblées particulières , avec une joie si entiere & si parfaite , que le lendemain sans ordre en continua la Feste.

Rien ne peut mieux suivre ces Réjouissances , que les Vers que vous allez lire. Ils ont été faits par Monsieur Rault de Rouen , dont vous estimatez les Ouvrages.

S U R   L A   N A I S S A N C E  
D E M O N S E I G N E U R  
L E D U C D E B O U R G O G N E.

Ab Jove Principium.

**F**rance , cet heureux jour , qui  
doit marquer ta joie ,  
Est celuy du bonheur qu'un Astre  
heureux t'envoie ,

etc.

Quand

Quand ce Prince qui naist, si long-  
temps souhaité,  
Te comble d'allegresse, & de felicité.  
Ce n'estoit pas assez au plus grand  
Roy du Monde,  
Que sa valeur parût sur la terre &  
sur l'onde,  
Qu'il fist trembler l'Europe au seul  
bruit de ses Faits,  
Qu'au plus fort de la Guerre il fist  
naître la Paix,  
Qu'il vist son Peuple heureux, &  
ses Provinces calmes,  
Qu'il cultivast ses Lys à l'ombre de  
ses Palmes,  
Pour assurer son Trône il falloit un  
appuy,  
Et le Prince naissant le devient au-  
jourd'huy.  
Il fera voir un jour par cent fameux  
prodiges,  
Qu'il suit de ses Ayeux les écla-  
tans vestiges.

Jupiter le promet, le Ciel l'a destiné,  
 Puis qu'en son jour heureux ce Royal  
 Prince est né.  
 Cet Astre tout de feu, si propice aux  
 Monarques,  
 De sa gloire à venir fit briller mille  
 marques,  
 Quand pour la découvrir aux yeux  
 de l'Univers,  
 D'une nouvelle flamme il penetra les  
 airs.  
 De ce Prince en ce point il marquoit  
 la Carriere,  
 Et luy vint preparer un Trône de  
 lumiere.  
 Tout l'Univers surpris de la voir  
 éclater,  
 Par mille rayons d'or reconnut Jupi-  
 ter.

Ce qui suit est encor de Mon-  
 sieur Rault.

VOLTAIRE

SUR

SUR LA MESME  
NAISSANCE.

Principe jam nato jactet se Gal-  
lia; nam se

Hic Patre Delphino, Regéque  
jactat avo.

**Q**ue la France en tous Lieux  
celebre la Naissance  
De ce Prince, qui sort du Sang des  
Demy-Dieux;  
Ne doit-il pas un jour égaler en  
puissance,  
Et le Dauphin son Pere, & nos Roys  
ses Ayeux?

Voicy des Vers d'une autre  
nature. C'est une Traduction de  
la troisième Epigramme du pre-  
mier Livre de Martial, qui com-  
mence par *Nullus in urbe fuit,*  
&c.

Novembre 1682.

D

**Q**uand de concert avec ta Fem-  
me

Tu permettois aux Damoiselaux  
De donner Régals & Cadeaux,  
Et de voir en secret la Dame,  
Jamais Logis ne fut moins peuplé  
que le tien;

Mais depuis que cessant d'être Ma-  
ry commode,

Au moins faisant semblant de chan-  
ger de méthode,  
D'un jaloux surveillant en parties le  
maintien,

Ta Maison de Galans est sans ces-  
se occupée.

L'on y voit à l'envy Gens de Robe  
& d'Epée,

A ta Femme chacun aujord'hui  
fait la Cour;

Elle qui ne voyoit personne,  
Ne scauroit plus suffire aux Galans  
tout le jour.

Ma foy, l'invention est bonne..

Pour

Pour passer d'une matiere un peu galante à quelque chose de plus serieux, je vous envoie une Harangue que Monsieur Amelot Ambassadeur de France à Venise, a faite au Senat de cette Republique. Je vous en parlay le dernier mois dans la Description de son Entrée; & si la galanterie & la magnificence de cet Ambassadeur ont paru en cette occasion, son esprit ne paroist pas moins dans cette Harangue. Il adresse d'abord la parole au Doge, & ensuite à tout le Senat.

SERENISSIME PRINCE,  
TRES-ILLUSTRES, & TRES-  
EXCELLENS SEIGNEURS,

*Si le sujet qui m'amene aujour-d'huy dans cette auguste Assemblee de luy devoit pas estre infiniment*

D ij

agréable, je me trouverois dans un juste étonnement, ayant à parler devant Vôtre Serenité, & Vos Excellences, c'est à dire devant le Trône de la Serenissime Republique, que je regarde comme celuy de la plus profonde Sageſſe; mais quelque défiance que j'aye justement de moy-même, tout est si grand & si admirable dans le Prince qui m'envoye, ſa puissance ſi connue de tous & ſi redoutée de ſes Ennemis, ſes vertus ſi éclatantes & dans un degré ſi heroïque, ſon amitié ſi glorieufe, ſi utile, & tant de fois éprouvée par ſes Alliez, que je trouve avec raison toutes sortes d'assurances dans l'honneur que j'ay d'eftre chargé de ſes ordres.

Je viens, Serenissime Prince, Tres-Illustres & Tres-Excellens Seigneurs, renouveler à Vôtre Serenité & à vos Excellences, les afſurans

furances de l'affection du Roy mon Maistre, & vous protester de sa part, qu'Elle sera toujours tres-ar-dente & tres forte, qu'il est plus que jamais dans les dispositions d'en donner à cet illustre Senat les mêmes marques qu'il en a reçues en tant d'occasions; qu'il s'interesse comme aux choses du monde qui luy sont les plus cheres, aux avantages & à la gloire de cette Republique; qu'il voit avec un plaisir extrême l'état florissant où elle se trouve, & qu'il ne souhaite rien plus ardemment que la durée & la augmen-tation d'une union que les Roys ses Predeceſſeurs ont entretenue avec tant de soins.

Ce Monarque aussi glorieux dans la Paix que dans la Guerre, triomphant dans l'une & dans l'autre, puis qu'il n'a cessé de vaincre ses Ennemis que pour se vaincre soy-

D iij.

mesme , a fait par sa moderation ce que n'ont pû faire toutes les Puissances de l'Europe jointes ensemble.

Arrester le rapide cours de ses Victoires , estoit un Ouvrage réservé à luy seul . Il a voulu par là se faire des degrez de gloire inconnus aux Siecles passez , & je puis dire avec verité qu'il a été beaucoup plus sensible au repos qu'il a donné à l'Europe par le Traité de Nimégné , qu'aux grandes & continues prosperités de ses Armées .

C'est ce mesme Esprit qui le fait encore aujourd'huys donner tous ses soins pour la manutention de la Paix . Je ne puis douter que les Propositions qu'il a fait faire tant dans l'Europe qu'ailleurs , ne soient bientost acceptées , puis qu'outre qu'elles sont tres-raisonnables , Sa Majesté

Majesté est plus que jamais en état de faire valoir ses justes pretentions, & de leur donner avec justice une bien plus grande étendue que les bornes que sa moderation s'est elle-même prescrite par ses offres. L'on doit donc esperer qu'elles feront bientost suivies d'une confirmation de Paix qui fera jouir l'Allemagne & les Païs-Bas pour long-temps d'une parfaite tranquillité. Sa Majesté la prefera toujours aux nouveaux sujets de gloire que ses Armes luy pourroient acquérir, & se trouvera par ce moyen d'autant plus en état d'employer ses forces, quand il sera nécessaire, pour le secours de ses Amis, entre lesquels la Serenissime Republique tiendra toujours le premier rang.

Ce font, Serenissime Prince, Tres-Illustres & Tres-Excellens Sei-

gneurs, les veritables sentimens du Roy mon Maistre; & comme il conserve avec beaucoup d'estime une sincere amitié pour Vostre Serenité & Vos Excellences, il prend aussi une entiere confiance en la vôtre, & il est bien persuadé qu'en toutes les occasions il en recevra les marques qu'il en doit attendre.

Elle est si ancienne, cette illustre amitié, qui lie depuis tant de Siecles la Couronne de France avec cet Etat; elle a été resserrée par tant de nœuds; fortifiez par tant de grands services reciproquement rendus, que la durée en doit estre égale a celle de ces deux Empires, c'est à dire à celle du Monde.

Cette étroite liaison n'est pas moins juste que solide, puis que si la France est sans contredit la première Monarchie de l'Univers, Venise.

ssise est également au dessus de toutes les Republiques qui ont été & qui sont aujourd'huy illustres par la splendeur & l'ancienneté de son origine, fameuse par de grandes conquestes, recommandable par sa pureté constante dans la Religion, & par son attachement aux interests de l'Eglise. Elle a servy d'azile aux Souverains Pontifes oppimez; elle a cent fois reprimé l'audace du plus redoutable Ennemy de la Chrestienté; & cent fois dans de sanglans Combats; elle a fait rougir les Mers du sang des Infidelles.

Si les Republiques de Sparte & d'Athenes ont eu tant de réputation dans l'Antiquité, avec combien plus de justice Venise mérite-t-elle l'admiration de tous les Peuples, feconde en grands Hommes, puissante en même temps

& sur Mer & sur Terre, accoutumée depuis tant d'années à estre l'Arbitre des Diférens des plus grandes Roys ? Douze Siecles nous font voir qu'elle a plus de conduite & de prudence dans son Gouvernement, que Solon & que Licurge, ces famenx Legislateurs, n'en ont jamais fait paroître dans l'Administration de leur Patrie.

La Grece a fait gloire d'avoir produis sept Hommes sages. Venise fe peut vanter d'avoir un Peuple de Sages, si neantmoins on peut appeller de ce nom de Peuples la noblesse la plus ancienne & la plus illustre.

Voilà, Serénissime Prince, Tres-Illustres & Tres-Excellens Seigneurs, l'idée que je m'estois faire de cette florissante République ; mais j'avoüe que mes expressions sont trop foibles pour un si grand sujet ;

Sujet ; & ne pouvant m'en expliquer assez dignement par mes paroles , je m'efforceray pendant le cours de mon Employ , de bien marquer à Vostre Serenité , & à Vos Excellences , par mes actions & par ma conduite , le respect & la vénération que j'ay pour la Serenissime Republique & pour vos Personnes ; mais ce qui donnera le prix à une chose qui vous est deuë de tous ceux qui vous approchent , c'est qu'en suivant en cela mon inclination ; j'exécuteray fidellement les ordres que j'ay reçus du Roy mon Maître , & vous donneray par là tous les jours de nouveaux témoignages de son estime & de son affection .

Monsieur le Duc de Vviremberg a épousé depuis peu la Princesse d'Anspach , appellée Julianne-Eleonore d'Anspach . Elle est âgée de 18. à 19. ans , & Sœur de

de Monsieur le Marquis d'Ans-  
pach , qui est aussi marié depuis  
peu de temps avec la belle Prin-  
cessé d'Eysenach , dont les Nou-  
velles publiques ont tant parlé.  
M<sup>r</sup> le Duc de Vvritemberg , âgé  
d'environ trente ans , est allié de  
la Maison de Baviere , & se nom-  
me Charles-Frederic. Il fit de fort  
grands préparatifs pour recevoir  
luy-mesme Madame la Dauphi-  
ne , quand elle passa sur ses Terres  
pour venir en France. Il est très-  
bien fait de sa personne , d'un  
esprit tout de feu comme son  
courage , & l'un des plus vigou-  
reux & robustes Princes d'Alle-  
magne ; & sur tout à la Chasse , où  
l'Epée à la main , & à pied , il at-  
tend & terrasse les plus énormes  
Sangliers. Quand Strasbourg ren-  
dit ses soumissions au Roy , il y  
vint saluer Sa Majesté , qui le  
reçut

reçeut en Prince Souverain, &c. Iluy fit present d'une Epée garnie de Diamans, d'un prix tres-considerable.

Si les Cérémonies du Mariage ont des charmes pour quelques-uns, il en est d'autres qui en ont beaucoup plus pour les Ames devotes. Telle est celle qui s'est faite proche Orleans dans l'Abbaye de S.Mesmin, de l'Ordre de S. Bernard, pour la Translation des Reliques des Saints Martyrs Fauste & Liberat, & des Saines Illuminée & Victoire, Vierges & Martyres, que Messire Nicolas Gédoïn, Abbé Commanditaire de cette Abbaye, avoit obtenuës à Rome. L'Eglise estoit ornée des plus belles Tapissieries du Païs, les Corniches chargées de Bouquets & de Chandeliers, & le Grand Autel paré de Châses

ses d'ébeine , avec leur bronze doré , de Caffolettes d'argent , de Chandeliers en grand nombre , de Bouquets , de Pantres , avec les Rideaux relevez en broderie , de Tapis de Turquie , & de plufieurs autres Ornemens convenables à la Feste. Quoy que cette Eglise soit fort spacieuse , elle ne pût contenir que la moindre partie de ceux qui y estoient accourus de toutes parts. La Procession en sortit sur les dix heures pour aller à la Paroiffe prendre les Reliques qu'on y avoit mises en dépôt. Les Paroisses qui dépendent de l'Abbaye , marchoient les premières avec leurs Bannières & leurs Croix , & étoient suivies de la Simphonie , composée de Violons avec leurs Basses , & de toutes sortes d'autres Instrumens. Les Religieux de l'Ab-

l'Abbaye paroissoient en suite revêtus de Chapes. Le Diacre & le Sousdiacre qui devoient servir à la grande Messe , alloient l'un après l'autre en Dalmatiques , l'un portant la Mître , & l'autre la Crosse. Monsieur l'Abbé marchoit le dernier, ayant à ses deux costez les Prieurs des Abbayes des Feüillans de Celles & de S. Mesmin. Monsieur Larcher , Abbé Commanditaire de S. Vicerte d'Orléans , Homme d'un fort grand mérite , & Monsieur de Boisfranc , Abbé de Coulon , Diocèse de Chartres , Fils de Monsieur de Boisfranc Sur-Intendant de la Maison de Monsieur , fermoient cette marche. Après les Encensemens faits , & les Antennes chantées dans la Paroisse , la Procession revint dans le même ordre. Deux Diacres revêtus

tus de tres riches Dalmatiques, portoient les Reliques , - autour desquelles les Gens de Livrée de Messieurs les Abbez furent placez à droite & à gauche avec des Flambeaux de Cire blanche , & deux autres soutenoient un Daiz magnifique. Lors qu'on fut rentré dans l'Eglise de l'Abbaye , Messieurs les Abbez de S. Vicerte & de Coulon se placerent sur des Fauteuils du côté de l'Evangile ; & les Religieux & autres Ecclesiastiques, remplirent les Chaires du Chœur. Monsieur l'Abbé de Saint Mesmin celebra la Messe ; & dans les endroits où le Chœur se reposoit , la Simphonie se faisait entendre. Les Vespres furent chantées avec la mesme solemnité , & on termina la Cérémonie par de nouvelles actions de grace que les Religieux Feuillans .

lans rendirent à Dieu de la Naissance de Monseigneur le Duç de Bourgogne. Quoy qu'ils en eussent déjà marqué leur joye le jour de la Feste de S. Bernard, ils prirent avec plaisir une occasion si favorable de la faire encor paroître en chantant le *Te Deum* & l'*Exaudiat*. Monsieur l'Abbé de S. Mesmin, Beaufrere de Monsieur de Boisfranc, est un Homme d'une pieté tres-exemplaire. Les diverses Missions qu'il a entreprises, & qu'il continue toujours d'entreprendre au dehors comme au dedans du Royaume, font mieux son éloge que tout ce que je pourrois vous dire à son avantage. Son zèle pour la conversion des Heretiques, ne s'est point borné à ceux de France. Il l'a poussé jusqu'aux Heretiques de Genève, de Chablais, & des Montagnes.

tagnes des Suisses, qui ont ressen-  
ty les effets de ses Controverses,  
de ses pietées exhortations, & de  
ses Aumônes.

Vous allez trouver une Feste  
d'une autre nature , & assez par-  
ticuliere , dans les Réjouissances  
qui se font faites dans la Ville  
d'Aqs pour la Naissance de Mon-  
seigneur le Duc de Bourgogne.

M<sup>r</sup> le Marquis de Poyanne,  
Gouverneur d'Aqs , a bien ré-  
pondu dans cette heureuse occa-  
sion de la Naissance du nouveau  
Prince , à ce que demandoient  
de luy son zèle pour le Roy , sa  
naissance , & la fidelité que son  
illustre Maison a toujours euë  
pour le service de nos Monar-  
ques. Elle a esté si grande , & ac-  
compagnée de si grands effets ,  
que trois Rois consecutifs , Henry  
IV. Louis XIII. & Louis XIV. ont  
honoré

honoré du Collier de l'Ordre trois Messieurs de Poyanne de Pere en Fils , le Bis-Ayeul , l'Ayeul , & le Pere de Monsieur le Gouverneur d'Aq's ; ce qui est un honneur qui ne se trouve que dans quatre Familles du Royaume. Le 30. d'Aoust , Monsieur le Marquis de Poyanne , suivy de toutes les Cö-  
pagnies de la Ville , assista au *Te Deum* qui fut chanté solemnelle-  
ment dans l'Eglise Cathédrale. Le soir , les Habitans sous les ar-  
mes , ayant à leur teste Monsieur de Saint Pée , Lieutenant de Roy de la Place , allerent prendre au Chasteau Monsieur le Gouver-  
neur ; & en suite marcherent vers le lieu où l'on avoit préparé le Feu , qui fut allumé au bruit des Tambours , des Trompetes , & de toute l'Artillerie. Pendant toute la nuit , la Ville fut aussi éclairée qu'en

qu'en plein jour. Monsieur le Marquis de Poyanne fit mettre des Feux sur tous les Crêneaux du Château, qui paroissoit couronné de Lumieres; & toutes les Fenestres qui regardent la Rivière, avoient des Illuminations qui fassent un fort bel effet. Sur la Porte de l'Hostel de Ville, il y eut un Emblème assez ingénieux & assez particulier. C'estoit un Tableau où l'on voyoit tous les Dieux assis dans leurs Trônes, à la réserve de Mars, qui paroissoit en avoir est échassé par LOUIS LE GRAND. Mercure mettoit d'une main une Couronne d'Olivier sur la teste d'un jeune Enfant & de l'autre luy montroit la place de Mars vuide, avec ces mots, *Temeret.* Le 31. Monsieur le Gouverneur fit dresser des Tables dans la Place de Poyanne; y fit couler une

une Fontaine de Vin pendat tout le jour, & donna au Public le Jeu des Pots cassez. Ce Jeu qui n'est guére connu en France, & qui est pourtant un des plus anciens qui s'y pratiquent, se fait en cette maniere. On a bâty sur les bords de l'Adour, qui baigne les Muraillles d'Aqs, une espece de Tour de bois à deux étages, qu'on appelle le Châtelet. Sur l'étage le plus élevé, il y a deux Hommes armez d'une Cuirasse, d'un Casque, & d'une Rondache de Fer, qui sont comme les Tenans du Combat. Sur la Riviere il y a sept Hommes dans un Bateau, revêtus de Camisoles blanches, ayans des Bonnets à leurs testes tout charchez de Rubans bleus, & leurs bras nouez avec des Rubans de mesme couleur. Ils partent d'environ mille pas de la Tour, en dançant

dançant dans leur Bateau au son des Violons & des Fifres, jusqu'à ce qu'estant à deux cens pas du Chastélet, ils se mettent en état d'attaquer & de se défendre. Ils prennent de grands Pavois pour soutenir l'effort des Cruches, & de toutes sortes de Potteries que ceux d'en haut leur jettent ; & ils poussent contre leurs Ennemis des Boules de terre cuite. Il est assez plaisant d'entendre le bruit des Cruches qui tombent sur les Pavois, & des Boulets qui donnent contre les Casques & les Cuirasses ; & de voir quelquefois ces mêmes Boulets casser de la Poterie dans les airs. Cependant les Combatans sont animez par les Instrumens qui jouent sur le bord de la Riviere, & par la veue des Spectateurs, qui remplissent d'ordinaire plus de

de deux cens Bateaux , qui font une espece de petite armée Navale. S'il y a quelques Blessez, les playes ne sont jamais dangereuses; & apres le Combat , qui dure près d'une heure , les Ennemis se réconcilient dans un bon Repas; mais avant que l'attaque commence, ceux d'en haut tirent pour signal quatre petites Pièces de Campagne, qui sont placées pour cet effet au premier étage de la Tour ; & le jour que Monsieur le Gouverneur donna ce plaisir au Public , ceux du Bateau répondirent par la Mousqueterie de toute la Ville , qu'on avoit mise dans d'autres Bateaux. Jamais il n'y eut plus de Spectateurs que ce jour-là; jamais plus de vigueur dans les Combatans ; jamais un plus agreable mélange d'Instruments & de Voix. Ce Jeu fut suivi d'un

d'un magnifique Repas que Monsieur le Gouverneur donna aux Dames, qui furent servies à table, chacune par un Gentilhomme ; apres quoy on commença le Bal, qui dura jusqu'au jour. Parmy tant de Dames, & bien-faites & fort parées, qui y attiroient les regards de tout le monde. Mademoiselle de Poyanne, Sœur de Monsieur le Gouverneur, se distingua, & par sa beauté & par son air, & par la maniere dont elle fit les honneurs du Bal. Ces divertissemens ont duré quatre jours, toujours avec le même éclat & la même magnificence.

On en a veu beaucoup à Chau-ny, où Monsieur Vaillant Maire de la Ville, a remply tres dignement les fonctions de sa Charge, par les divers ordres qu'il y donna pour la Feste. On la publia par le son

son des Cloches & des Tambours, qui de concert avec sel Canons & les Boëtes, formerent une harmonie que l'on entendit de loin. La Bourgeoisie sous les armes composa une Milice nombreuse tres-bien ordonnée, & des plus lestes. Leurs décharges continues ne contribuèrent pas peu au plaisir qu'on eut d'un Feu d'artifice qui fut aussi bien exécuté qu'il estoit entendu. On l'a voit orné d'Inscriptions, parmy lesquelles estoient ces quatre Devises.

Un Dauphin naissant,

*Fam ludit in igne natus aquis.*

Un Fusil, tiré de l'ancien Collier de la Toison d'or de Bourgogne;

*Fulmen, lumenque feret.*

Un Parélie refléchy d'un autre Parélie,

*Novembre 1681.*

E

*Solis avis specimen.*

Un Croissant opposé au Soleil,

*Crescit ut aspiciet.*

Toute la Ville fut illuminée, jusques aux Maisons Religieuses. Les Chanoines Reguliers de Sainte Croix , éclairerent leur Quartier de tant d'artifice , que la Croix , Etendard de leur Compagnie , y brilloit comme un Ori-flâme. Les Fontaines jetterent du Vin par ordre des Magistrats. Il y eut des Combats sur la Rivière , où des Nayades firent un spectacle tres divertissant. Des Tritons y disputerent le Prix par mille tours de souplesses qu'ils firent en l'air & sur des Bateaux. La Feste finit apres huit jours , mais non pas le zèle des Habitans , qui la continuèrent encor dans leurs cœurs.

Voicy

Voicy un Sonnet que j'ay re-  
ceu sur le sujet de la Haye d'E-  
pines que je proposay il y a quel-  
ques mois dans une de mes Let-  
tres. Je n'ay pû vous l'envoyer  
plutôt, à cause d'un grand nom-  
bre d'Articles ausquels il m'a falu  
donner place.

## S O N N E T

Sur une Haye d'Epines.

**T**rop injuste Chasseur, où vous  
emportez-vous?  
Je garantis mon Champ, mes Mou-  
tons, & mes Pailles;  
Si j'ay dans mon Enclos des Per-  
drix, & des Cailles,  
Je tâche de les mettre à l'abry de  
vos coups.



Et vous, d'un Fer tranchant vous y  
faites des trous,

E ii

Vous renversez ainsi d'innocentes  
 Murailles,  
 Et venez devorer jusque dans mes  
 entrailles  
 Ce que je sauve bien de la fureur  
 des Loups.



Mes branches , il est vray , sont  
 étroitement jointes ;  
 Mais aux seuls Ravisseurs je pre-  
 sente mes pointes ,  
 Lors que pour mes Voisins je n'ay que  
 des bouquets.



Portez , portez ailleurs vos pas , &  
 votre Chasse ,  
 Et laissez à mon Maistre une petite  
 place  
 A garder sa Maison , ses Vergers , ses  
 Guérets .

Quoy que rien ne paroisse  
 plus stérile que les Epines , il faut  
 demeure

quitté le bord de cette Rivière, elle révoit aux Poissons, & s'imaginoit toujours les voir, de sorte qu'estant devenue grosse dans ce temps-là, elle accoucha d'un Enfant qui nâquit le crane écaillé, & dont le cerveau n'eut point d'imaginative. Cet Enfant a le visage assez beau, & les cheveux blonds. La couleur de son corps est noire dedu Petit col jusqu'au bas du ventre. On le vit un peu velu, grélé, qu'il n'estoit que bleu, & meslé de sions. J'en ay reçus 15 cailles. Il a avec la figure d'un des Cœlacanthes, que j'ay fait graver. Vous la pouvez voir dans la Planche que je vous en envoie. Je croy que vous n'avez jamais ouÿ parler d'un pareil Poisson. Il se batit fort longtemps contre un autre de son espece; & ils se servirent

E iij

Vous renversez ainsi d'innocentes  
 Murailles,  
 Et venez devorer jusque dans mes  
 entrailles  
 Ce que je sauve bien de la fureur  
 des Loups.



Mes branches , il est vray , sont  
 étroitement jointes ;  
 Mais aux seuls Ravisseurs je pre-  
 sente mes pointes ,  
 Lors que pour mes Voisins je n'ay que  
 des bouquets.



Portez, portez ailleurs vos pas , &  
 votre Chasse ,  
 Et laissez à mon Maistre une petite  
 place  
 A garder sa Maison, ses Vergers, ses  
 Guérets.

Quoy que rien ne paroisse  
 plus sterile que les Epines , il faut  
 demeuer

quitté le bord de cette Rivière, elle révoit aux Poissons, & s'imaginoit toujours les voir, de sorte qu'estant devenue grosse dans ce temps-là, elle accoucha d'un Enfant qui nâquit le crane écaillé, & dont le cerveau n'eut point d'imaginative. Cet Enfant a le visage assez beau, & les cheveux blonds. La couleur de son corps est noire dedu Petit col jusqu'au bas du ventre. On le vit un peu velu, grélé, qu'il n'estoit pas bleu, & meslé de taches. J'en ay reçus six cailles. Il a avec la figure d'un des ours marins, que j'ay fait graver. Vous la pouvez voir dans la Planche que je vous en envoie. Je croy que vous n'avez jamais ouy parler d'un pareil Poisson. Il se batit fort longtemps contre un autre de son espece; & ils se servirent

E 111

Vous renversez ainsi d'innocentes  
 Murailles,  
 Et venez devorer jusque dans mes  
 entrailles  
 Ce que je sauve bien de la fureur  
 des Loups.



Mes branches , il est vray , sont  
 étroitement jointes ;  
 Mais aux seuls Ravisseurs je pre-  
 sente mes pointes ,  
 Lors que pour mes Voisins je n'ay que  
 des bouquets.



Portez , portez ailleurs vos pas , &  
 votre Chasse ,  
 Et laissez à mon Maistre une petite  
 place  
 A garder sa Maison , ses Vergers , ses  
 Guérets .

Quoy que rien ne paroisse  
 plus sterile que les Epines , il faut  
 demeuer

quitté le bord de cette Rivière, elle révoit aux Poissons, & s'imaginoit toujours les voir, de sorte qu'estant devenue grosse dans ce temps-là, elle accoucha d'un Enfant qui nâquit le crane écaillé, & dont le cerveau n'eut point d'imaginative. Cet Enfant a le visage assez beau, & les cheveux blonds. La couleur de son corps est noire depuis le col jusqu'au bas du ventre. On le vit un peu velu, grêlé, qu'il n'estoit pas bleu, & meslé de sions. J'en ay reçus six cailles. Il a avec la figure d'un des ~~Cent~~ Martans, que j'ay fait graver. Vous la pouvez voir dans la Planche que je vous en envoie. Je croy que vous n'avez jamais ouy parler d'un pareil Poisson. Il se batit fort longtemps contre un autre de son espece; & ils se servirent

E iij

Vous renversez ainsi d'innocentes  
 Murailles,  
 Et venez devorer jusque dans mes  
 entrailles  
 Ce que je sauve bien de la fureur  
 des Loups.



Mes branches , il est vray , sont  
 étroitement jointes ;  
 Mais aux seuls Ravisseurs je pre-  
 sente mes pointes ,  
 Lors que pour mes Voisins je n'ay que  
 des bouquets.



Portez , portez ailleurs vos pas , &  
 votre Chasse ,  
 Et laissez à mon Maistre une petite  
 place  
 A garder sa Maison , ses Vergers , ses  
 Guérets .

Quoy que rien ne paroisse  
 plus sterile que les Epines , il faut  
 demeuer

quitté le bord de cette Rivière, elle révoit aux Poissons, & s'imaginoit toujours les voir, de forte qu'estant devenue grosse dans ce temps-là, elle accoucha d'un Enfant qui nâquit le crane écaillé, & dont le cerveau n'eut point d'imaginative. Cet Enfant a le visage assez beau, & les cheveux blonds. La couleur de son corps est noire depuis le Petit col jusqu'au bas du ventre. On le vit un peu velu, grélé, qu'il n'estoit pas bleu, & meslé de sions. J'en ay reçus l'écaille. Il a avec la figure d'un des capitaines, que j'ay fait graver. Vous la pouvez voir dans la Planche que je vous en envoie. Je croy que vous n'avez jamais ouy parler d'un pareil Poisson. Il se batit fort longtemps contre un autre de son espece; & ils se servirent

E iiij

Vous renversez ainsi d'innocentes  
 Murailles,  
 Et venez devorer jusque dans mes  
 entrailles  
 Ce que je sauve bien de la fureur  
 des Loups.



Mes branches , il est vray , sont  
 étroitement jointes ;  
 Mais aux seuls Ravisseurs je pre-  
 sente mes pointes ,  
 Lors que pour mes Voisins je n'ay que  
 des bouquets.



Portez , portez ailleurs vos pas , &  
 votre Chasse ,  
 Et laissez à mon Maistre une petite  
 place  
 Agarder sa Maison , ses Vergers , ses  
 Guérets .

Quoy que rien ne paroisse  
 plus sterile que les Epines , il faut  
 demeuer

temps  
du Petit  
On le vit  
qu'il n'estoit pas  
fons. J'en ay recueilli  
avec la figure d'un des  
tans, que j'ay fait graver. Vous  
la pouvez voir dans la Planche  
que je vous en envoie. Je croy  
que vous n'avez jamais ouy par-  
ler d'un pareil Poisson. Il se batit  
fort longtemps contre un autre  
de son espece; & ils se servirent  
E iij

ane  
es avec  
quelle est  
qu'on y a vu  
voicy à quoy l'on  
sa naissance. Elizabeth  
Kifina, Femme de Pierre-Antoine  
Consiglio, Habitant de la  
Ville de Biseiglia dans la Poüille,  
allant souvent laver des Draps dans  
une Riviere abondante en Pois-  
sons Marins & écaillez, les re-  
gardoit toujours avec grande  
attention; & lors qu'elle avoit  
quitté

quitté le bord de cette Rivière, elle révoit aux Poissons, & s'imaginoit toujours les voir, de sorte qu'estant devenue grosse dans ce temps-là, elle accoucha d'un Enfant qui nâquit le crane écaillé, & dont le cerveau n'eut point d'imaginative. Cet Enfant a le visage assez beau, & les cheveux blonds. La couleur de son corps est noire depuis le col jusqu'au bas du ventre. Il est un peu velu, grélé, moucheté de bleu, & meslé comme un Poisson à écailles. Il a les pieds & les mains blanches, d'une forme humaine, & mouchetez de diverses couleurs comme une Tortuë Marine. Quand ces écailles tombent, il en renaît d'autres, ce qui est déjà arrivé plusieurs fois; cet Enfant estant âgé de neuf ans. Son incli-

E iiij

tion le porte à s'aller jeter dans la Mer , ce qu'il auroit déjà fait si l'on n'avoit soin de le retenir. On en a toujours pris beaucoup à le cacher , & il n'a esté découvert que cette année.

Il est aussi né à Gramat en Quercy , un Enfant dont tous les Scavans , & particulierement les Medecins , ne trouvent point d'exemples dans tous les Autheurs. Il n'a pas vécu long-temps. Sa longueur estoit de deux pieds. Il avoit deux testes bien formées , deux cols , deux clavicules , quatre bras , quatre jambes , quatre pieds avec leurs doigts , & tout ce qui peut rendre deux Hommes parfaits , sans qu'il y manque aucune chose. Les deux bras de chaque côté estoient scituez naturellement , & les visages bien faits , avec les parties des deux testes.

testes. Monsieur de Peyrot , fameux Chirurgien , qui en a fait l'ouverture , n'y trouva qu'une poitrine , avec un mamelon de chaque côté, comme on l'a ordinairement , mais pourtant deux épines-de dos. Ayant visité les parties cōtenuës dans la capacité du Thorax, il cōnut qu'il n'y avoit qu'un mediastin, qu'un pericarde, & qu'un seul cœur , qui avoit à chaque côté un petit lobe de poumon. La figure de ce cœur n'étoit point du tout naturelle , estant tout à fait aplatiy comme un rein, & n'ayant point la forme ronde & pyramidale. On remarqua en son milieu une ligne droite , comme s'il eust été séparé en deux ; mais on ne put le diviser par cet endroit sans le déchirer , parce que ce n'étoit qu'une même substance, servant de *septum medium*,

E Y

pour la division des deux ventricules. Il n'avoit à son côté droit qu'une vaine cave & une veine arterieuse, & au gauche que la grande artere, & l'artere veineuse; ce qui fait assez voir que ce n'estoit pas un double cœur. Toutes les parties naturelles estoient contenuës dans un seul ventre inferieur, & un seul péritoine, & séparées des vitales par un seul diaphragme. Il y avoit deux estomachs, deux rattes, deux reins de chaque côté bien près l'un de l'autre, une vessie aussi de chaque côté, & ce qui est surprenant un seul foye de figure longue, & un peu quarrée. C'estoit une masse d'assez belle couleur, sans estre divisée en aucun lobe, située transversalement entre les deux estomachs. Les deux cervaux étoient fort naturels, avec leurs ventriculés, & les autres par-

ties de deux testes. Apres que l'on eut examiné les parties qui composoient ce Prodigé, on entra dans le doute s'il y avoit plus d'une ame dans ce corps, & si ayant remarqué la vie à un pied de cet Enfant, sans pourtant l'avoir reconnuë aux autres, le tout pour lors estoit vivant, puisqu'il n'y avoit qu'un nombril par lequel il recevoit sa nourriture, un seul diaphragme, un seul foye, & un seul cœur, qui sont au moins dans le sentiment des Anciens, le principe du sang & de la vie; autrement on pourroit dire qu'un corps pourroit vivre sans ces parties, ce qui ne s'est jamais vu, la plûpart étant des parties nobles, & si nécessaire à la vie, que leurs fonctions venant à manquer, la mort est inévitale. C'est le sentiment d'Aristote au

Livre

Livre quatrième, Chapitre quatrième de la génération des Animaux, qui dit, que où il n'y a qu'un cœur, il n'y a aussi qu'une ame. Ceux qui rapportent aux Astres la plupart des effets de la Nature, auront lieu de faire de belles reflexions, apres qu'ils auront remarqué que quelques mois auparavant, quatre Femmes accoucherent dans la même Ville, & presque dans le même temps, de Gemeaux, & une autre de trois Enfans. Deux moururent quelques heures apres, & le troisième est encore en vie. La Mere de cet Enfant est dans un aussi bon état qu'elle a été dans trois diverses couches d'Enfans masles, qui sont en bonne santé, & dans lesquels on voit la plupart des traits semblables aux deux visages de celui dont je vous viens

viens de faire la description. Messieurs de Pelaprat & Caille, Docteurs en Medecine, qui ont été présens à l'ouverture de cet Enfant faite par Monsieur Peyrot, ont signé cette Relation. L'Enfant se voit à Paris.

Le Roy a donné à Madame la Duchesse de Bracciane des marques particulières de son estime, en la mettant à Fontainebleau en possession du Pour, qui est le traitement que l'on fait en France aux Princes Souverains & Etrangers, & qui avoit été promis à Monsieur le Duc de Bracciane, en considération de sa haute naissance. Cette démonstration de Sa Majesté a été applaudie de toute la Cour, & de ceux qui connaissent le mérite de la Maison des Ursins, & l'attachement que les Princes qui en sont, ont depuis

puis plusieurs siecles pour cette Couronne, dont ils ont donné des preuves en une infinité de rencontres , particulierement dans les Guerres que la Maison d'Anjou, les Rois Loüis XIII. & Charles VIII. ont euës au Royaume de Naples , dont les succès peu favorables ont coûté à cette illustre Maison beaucoup de sang , & la perte de tant d'Etats , qu'ils composent presque le tiers du Royaume de Naples.

Monsieur le Duc de la Trémouille épousa l'onzième de ce mois à Chantilly , au nom de Monsieur le Prince de Belmont , Fils aîné du Duc Lenty , Romain , Mademoiselle de la Trémouille-Noirmonstier. Monsieur le Prince a bien voulu que le Mariage se fist chez luy , pour marquer la considération qu'il a pour la Maison

**G A L A N T.** I FF  
son de la Trémoüille, qui a l'hon-  
neur de luy estre alliée. Le Roy a  
approuvé le Mariage, & a pris  
la Maison Lanty sous sa prote-  
ction.

Voicy une Fable nouvelle. Elle  
est de Monsieur du Ruisseau.  
Vous n'avez point encor oüy  
parler de cet Autheur, mais son  
esprit vous le fera bientost con-  
noître.



## LES ARBRES

CHOISIS.

PAR LES DIEUX.

F A B L E.

**L**es Arbres autrefois des Hom-  
mes se plaignirent,

*Ce*

*Ce fut à Jupiter ; & voicy ce qu'ils dirent.*

**G**rand Dieu, les Humains sont jaloux

Des bontez que le Ciel veut bien avoir pour nous ;

Ils ne sçauroient voir sans envie,

**Q**u'en des Siecles divers nous roulions nostre vie,

Et que chez eux à cinquante ans Les uns soient morts, & les autres mourans.

Croyant par là que la Nature Léur fait une fort grande injure,

Ils prétendent pour s'en vanter,

**Q**u'ils peuvent nous détruire, abatre, facager.

Soufrirez-vous que nostre destinée

Dépende de leur volonté ?

**Parmy**

Parmy nous le Tonnerre est bien  
moins redouté,

Que n'est aujourd'huy la Co-  
gnée.



Par le Stix ils n'ont pas rai-  
son,

*Répond Jupin, touché de la Com-  
paraison,*

Sur les Loix du Destin oser trou-  
ver à mordre !

Allons ; que sur le champ le Mes-  
sager des Cieux

Assemble tous les Dieux.

Je veux les consulter sur un si  
grand desordre.

*A peine la Commission*

*Au Dieu Mercure fut donnée,*

*Que par les Carrefours une Cloche*  
*sonnée,*

*De Jupiter aux Dieux apprit l'in-  
tention.*

114

*Ils vinrent tous, & l'Assemblée  
Fut aussi tôt dans les formes re-  
glées.*



*Jupin toussa, cracha, puis exposa  
le Cas,*

*Prononça son discours sans gal-  
matias,*

*Et le finit en disant sa pensée.*

*On la trouva bonne & très-bien  
sensée.*

*Quel Dieu pourroit estre impru-  
dent,*

*Jusqu'à contrarier l'avis du Pre-  
sident ?*

*Il fut donc résolu, pour terminer  
l'affaire,*

*Que chaque Dieu prendroit  
sous sa protection tel Arbre qu'il  
voudroit;*

*Et comme son Dieu tutelaire,  
jamais ne souffriroit*

*Qu'au*

Qu'aucun Mortel luy portast préjudice.

Cela passant tout d'une voix,  
Il ne s'agissoit plus que d'en venir  
au choix.

Jupiter, qui jamais ne fit rien par  
caprice,

Après avoir un peu résué,  
Dit qu'il protégeroit le Chesne.

Le tour de Venus arrivé,  
Elle choisit le Mirthe, & jura que  
sa haine

Estoit hoc à quiconque, au plus beau  
de ses jours,

N'en feroit pas ses plus chères  
amours.

Le sçavant Apollon menaça d'igno-  
rance.

Celuy qui n'auroit pas un respect  
tout entier

Pour le Laurier,  
Dont il dit qu'il vouloit veiller à  
la défense.

Dame

*Dame Cibelle dit qu'elle prenoit le Pin,*

*Et que qui l'aimeroit, auroit des jours sans fin.*

*Moy, sur le Peuplier je veux avoir la veuë,*

*Dit le fameux Hercule ; & si quelque Mortel*

*Ose estre à son égard tant-soit-peu criminel,*

*Je l'assomme d'abord d'un seul coup de Massuë.*



*Minerve en rang ; Pourquoy, dit-elle à Jupiter,*

*Ne veut-on protéger que des Arbres steriles ?*

*Les Fruitiers, dit Jupin, sont beaucoup plus utiles ;*

*Mais, ma Fille, est-ce là ce qui doit nous tenter ?*

*Lors qu'un Dieu bien-faisant accorde quelque grâce,*

*Et*

Et veut des Oprimez estre le  
Protecteur,

Il n'envisage que l'honneur,  
Dans nos cœurs l'interest ne doit  
point prendre place.

Cela, répond *Minerve*, est parfa-  
tement beau,  
Et ne pouvoit sortir que de votre  
cerveau.

Cependant quelques Loix qu'icy  
l'on nous prescrive,  
Cherchant à contenter la gloire  
& l'appetit,  
Je choisis l'Olivier à cause de  
l'Olive.

*A son choix chacun aplaudit,*  
*Chacun soutient qu'on doit mêler le*  
*profitable,*

*Autant qu'on peut, à l'honorables;*  
*Et payé de raisons, Jupin lui-même*  
*dit;*

*Ah, combien ma Fille a d'es-  
prit !*

Où,

Oüy, Messieurs, comme vous je  
commence de croire,  
Qu'en tout ce que l'on fait, il faut  
avec la gloire  
Tâcher de joindre le profit.

L'accablement des matieres ne  
me permit point le mois passé de  
vous parler de la mort de Messi-  
re Gabriel de Voyer de Paulmy,  
Evesque & Seigneur de Rho-  
dez, arrivée dans son Palais Epis-  
copal l'onzième Octobre. Il étoit  
âgé de soixante & treize ans,  
& considérable par son merite  
& par sa naissance. Au sortir de  
ses Etudes de Theologie, il pas-  
sa ses premières années auprès  
de feu Monsieur le Cardinal de  
Richelieu, par l'ordre duquel il  
fit le Mariage de Monsieur le  
Comte de Paulmy, son Frère  
ainé, avec la Dame Françoise de  
Beau

Beauveau sa Parente. Ce grand Ministre estant mort, il s'appliqua si uniquement aux exercices de sa Profession, qu'il eut l'honneur de prescher diverses fois en presence de la Reyne Mere du Roy, & s'en acquita tres-dignement; ce qu'il fit aussi avec beaucoup de succez dans les premieres Chaires de Paris, où il donna lieu d'admirer son eloquence. Sa Majesté le gratifia ensuite de l'Evesché de Rhodez. Il y a fait une résidence si exacte, & soutenu avec tant de gloire les soins assidus d'un bon Pasteur, parmy les Visites des Montagnes, & des Lieux difficiles qui se rencontrent dans tout ce grand Diocese, qu'on peut dire qu'il a consumé sa vie dans les devoirs de sa Charge, & en servahe l'Etat dans la Profession que Dieu

Dieu luy avoit fait embrasser , de même que ses Ancestres ont pour la plûpart sacrifié leurs vies dans celle des armes pour les interests de la Religion , & pour le service de nos Roys. C'est ce qui a donné l'avantage à ceux de cette Maison , parmy les troubles qui ont si souvent agité ce grand Royaume , d'avoir toujours esté tres-Catholiques , & tres-fidèles & inviolables Serviteurs de leurs Souverains. Nos Historiens en parlent en divers endroits ; & dans tout ce qu'ils en disent , on n'en voit aucun qui ait esté engagé dans des Partys contraires à ses devoirs. Ils sont d'une Noblesse si ancienne , qu'on n'en sauroit découvrir le commencement. L'Histoire leur donne le titre de Chevaliers il y a pres de huit cens ans , sous Charles II. sur

surnommé le Chauve. Ce Prince ayant attiré plusieurs Etrangers à son service, Bazile de Voyer, Chevalier Grec, eut l'avantage de se signaler par ses Exploits, & ce luy de posséder les bonnes graces de Charles, qui pour recompense de ses services, luy donna une Contrée dans la Touraine, où il fit bastir son Chasteau de Paulmy. Belleforest dans son Histoire sous Charles le Chauve, & dans sa Cosmographie, remarque que ce Château fut ainsi nommé, à cause des Palmes & des Victoires de Bazile. Il eut deux Enfans, Conrard, & Othon de Voyer, dignes Successeurs de ses vertus; mais comme je serois trop long, si je m'étendois icy sur leurs actions, & sur celles de quantité de leurs Descendans, qui ont donné du lustre à leur nom, soit

*Novembre 1682.*

F

par eux-mesmes, soit par la grandeur de leurs Alliances, je passe à Jean de Voyer, Vicomte de Paulmy, Chevalier de l'Ordre du Roy, & Grand Bailly de Touraine, Bisayeul de Monsieur l'Evêque de Rhodez. Il servit sous quatre Roys, ayant commencé sous François I. qu'il n'abandonna dans aucune occasion, quelque perilleuse qu'il l'a vist. Il se trouva à la Bataille de Pavie, où deux de ses Freres furent tuez. Après le malheur qui arriva à la France, il assista au Traité de Madrid; & avant cela, il eut l'honneur de travailler plusieurs fois pour la liberté du Roy. Il ne rendit pas de moindres seryices sous Henry II. dans les occasions de Metz, de Thionville, de Calais, & de Guyenne; ce qu'il continua sous François II. & sous Charles

les IX. quoy que dans des temps  
tres-difficiles , & déjà reduit à  
une extrême vieillesse. L'ameur  
des Sciences , & les belles con-  
noissances qu'il joignoit à ses  
grandes qualitez , luy acquirent  
pendant qu'il vivoit l'amitié des  
beaux Esprits & des Gens de Let-  
tres. Ainsi on ne doit pas s'éton-  
ner si après sa mort , plusieurs à  
l'envy voulurent éterniser sa me-  
moire par leurs Ouvrages , & par  
plusieurs Epitaphes dont les Li-  
vres de ce temps-là sont rem-  
plis. En voicy une qui contient  
toute sa vie en deux Vers Latins.  
C'est si peu de chose , que vos  
Amie voudront bien leur faire  
grace.

*Dux, Legatus, Eques, fudit, so-  
ciavit, adauxit,*

*Hostes, Hispanos, titulos, vi, fæ-  
dere, famâ.*

F ij

De Jean de Voyer sont sortis René de Voyer, Seigneur de Paulmy ; & Pierre de Voyer, Grand Bailly de Touraine, Seigneur d'Argenson, qui ont eu plusieurs Descendans, entre lesquels Loüis de Voyer, Baron de Boëzé, Lieutenant de l'Artillerie, mourut de ses blessures à la levée du Siege de Cazal par les Espagnols ; & depuis René de Voyer, Comte d'Argenson, après plusieurs Emplois & Negotiations considérables en Allemagne, Italie, & Catalogne, finit glorieusement sa vie dans l'Ambassade de Venise ; & dans ces derniers jours, Armand de Voyer, Marquis de Paulmy ; & Joseph de Voyer, Comte de Dorcé, son Cousin germain, & fils de Madame la Comtesse de Dorcé, dont le mérite est connu à la Cour, furent tuez

tuez à la Bataille de Senef ; le premier estant Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie ; & le second , qui estoit fort jeune, pourveu d'une Enseigne au Regiment des Gardes.

La jeune Noblesse qui aime tant à se signaler, doit avoir beaucoup de joye d'une Entreprise faite dans l'Amerique , à laquelle jusqu'icy personne n'avoit pensé , & qui pourra dans la suite causer à la France de grands avantages. Elle est de Monsieur Coulon , & paroît digne de cet illustre Ecuyer. Il a toujours eu une passion si forte pour ce qui regarde la Cavalerie , & en même temps un soin si particulier de l'éducation des Gentilshommes qu'on luy donne à élever dans son Academie, qu'ayant appris qu'il y avoit des Chevaux

extraordinairement bons & bien faits dans les Antilles , il a fait partir exprés depuis quelques jours Messieurs de Pain & du Cornet ses Parens, & Ecuyers de Sa Majesté , pour aller dans les Isles de Bonnaire , Corroffole , & Roubbe , d'où ils en devoient amener en France un nombre considerable. On dit que les Chevaux de ces Isles sont d'une admirable beauté , que la vitesse en est surprenante , & qu'ils ont des agréments qui passent tout ce qu'on peut s'en imaginer. Comme Messieurs de Pain & du Cornet ont travaillé fort long-temps sous Monsieur Coulon , on a sujet d'esperer un heureux succez de cette Entreprise , puis qu'on demeure d'accord qu'il est l'un des Hommes du monde qui a le plus d'experience , & qui se connaît le mieux

mieux à tout ce qui est du fait de la Cavalerie. Il y a près de soixante ans qu'il s'en mêle, ce qui le rend le plus ancien Ecuyer du Royaume, & peut-être de toute l'Europe. Son Academie a toujours passé pour très-bien montée & très-bien réglée. On n'y prend pas moins de soin de former l'Esprit, que le Corps des Gentilshommes que l'on y met. Outre qu'on y apprend à monter à Cheval, à faire des Armes, à Voltiger, à Dancer, on y enseigne les Mathematiques, & surtout les Fortifications, qui en sont une des parties les plus utiles pour ceux qui sont néz pour le Métier de la Guerre, les Evolutions Militaires, l'Exercice du Mousquet, de la Pique, & du Drapeau, l'Histoire, la Geographie, & la Politique. Il n'y a pas

F iiiij

bien long-temps qu'on voyoit dans l'Academie de Monsieur Coulon cinq Princes Souverains, deux Fils naturels de Roy, six ou sept Fils de Ducs & Pairs; & maintenant elle est remplie d'une Noblesse fort nombreuse & fort illustre, tant de ce Royaume que des Païs Etrangers.

Les Réjouissances qui ont esté faites pour la Naissance de Monsieur le Duc de Bourgogne, ont continué jusqu'au mois dernier, & Monsieur le Comte de Rebenac en a fait une Feste publique à Berlin les 6. & 7. Octobre. Il attendoit pour cela le retour de Monsieur l'Electeur & de Madame l'Electrice de Brandebourg, qui vouloient honorer cette Feste de leurs presences. Leurs Alteesses Electorales, accompagnées de Messieurs leurs Enfans,

Enfans , des Princes & Princef-  
ses , des Dames , & des Gentils-  
hommes de leur Cour , des Mi-  
nistres Etrangers , & de tour ce  
qu'il y avoit de Personnes consi-  
derables dans la Ville , se rendi-  
rent dans la Maison destinée à les  
recevoir , avec un concours in-  
croyable de Gens de qualité de  
l'un & de l'autre Sexe , non seu-  
lement de la Province , mais aussi  
des environs. Au devant de la  
Maison , sur de grands Piédeſ-  
taux , estoient élevées des Pyra-  
mides mêlées de pieds de verdu-  
re , qui soutenoient plusieurs Pots  
de Fleurs Parmy & Ornemens ,  
de chaque côté du Frontispice , il  
y avoit une Fontaine de relief  
dressée dans une Grotte , d'où huit  
Dauphins jetterent au Peuple  
pendant tout le jour une tres-  
grande abondance de Vin. Les

F v

Fenestres estoient entourées de Festons remplis de Fleurs & de Fruits, & tous les espaces d'une Fentière à une autre étoient ornés de Tableaux ovales, remarquables par quantité de Devises, qui convenoient au sujet, le tout avec la même Bordure, & la même regularité. Sur la Corniche de la Porte étoit appuyé un grand Tableau qui representoit le Triomphe des Argonautes, après la Conquête de la Toison d'or. Au dessus étoit attaché le Collier de l'Ordre, qui renfermoit les Armes de France & de Navarre, couvertes d'une grande Couronne en relief, au haut de laquelle on voyoit un Soleil avec la Devise de Sa Majesté. La Compagnie étant entrée sur le midy, on servit cinq Tables de trente Couverts chacune. La première fut remplie de Leurs AltesSES.

Alteſſes Electorales, des Princes & Princeſſes, des Minſtres Etran-gers, & des Officiers Generaux. Les autres le furent des Dames de la Cour & de la Ville, des Offi-ciers, & de ce qui s'y trouva de plus conſiderable. Ce fut une ma-gnificence achevée, soit pour l'a-bondance des Mets, soit pour la delicateſſe. Pendant ce Repas, un grand nombre de Hautbois, de Violons, & de Flûtes douces, formerent un agreeable Concert, qui fut tresſouvent interrompu par le bruit des Trompetes, des Timbales, & d'une infinité de coups de Canon, qui furent ti-rez lors que l'on bût les Santez de la Maison Royale de Fran-ce, & celles de la Maison Electo-rale de Brandebourg. Aprés le Dîné, la Compagnie fe rendit dans une grande Salle, où l'on dança

dança un Balet dont elle fut extrêmement satisfaite. On acheva la Journée en Dances, & en autres Divertissemens, pendant lesquels on apporta du Sorbet, & des Liqueurs de toutes les sortes. Le jour commençoit à peine à finir, qu'il en parut un nouveau, formé d'une Illumination qui se fit dans toute la Ruë. Des Lustres chargez de Bougies estoient des Fenestres. Toutes les Pyramides, les Colomnes, les Fontaines, & la Façade entière, parurent en feu par plus de six mille Lampes qu'on y avoit attachées. Quantité de Fleurs de Lys, de Dauphins, de Pyramides, & autres Figures illuminées, bordoient les Fenestres. Les Corniches estoient couvertes de Feux, & enfin des deux côtés de la Ruë on ne voyoit rien qui

ne

ne brillast de lumieres. Cependant on servit le mesme nombre de Tables au Soupe, qui ne ceda en rien à la propreté & à la magnificence du premier Repas. On commença en suite le Bal, qui dura bien avant dans la nuit, & chacun se separa fort content. Le lendemain on fut occupé à se masquer, dans le dessein qu'on prit de faire un Vvirtschaff. Le soir venu, tous ceux qui y devoient faire quelque Personnage, s'assemblerent chez Monsieur le Prince & Madame la Princessse Electorale qui avoient bien voulu en estre, & qui precedez des Hautbois & des Violons, passerent dans l'Apartment de Madame l'Electrice, où Monsieur l'Electeur se trouva, apres avoir paru devant eux dans une grande Salle bien éclairée, où l'on pour

pouvoit remarquer la richesse & la galanterie des Habits. Toute la Mascarade se rendit au mesme Lieu où elle s'estoit trouvée le jour precedent, accompagnée de quantité de Flambeaux, & éclairée d'une Illumination encor plus grande qu'on ne l'avoit déjà faite. Quelque temps apres qu'elle fut entrée dans un Apartement tout éclatant de Lumieres, on la pria de vouloir passer dans une grande Salle, où estoit une Table en demy-cercle de quatre-vingts Couverts. Elle n'estoit que pour les Personnes masquées. En même temps d'autres Tables furent servies pour ceux qui n'estoient point du Vvirtschaff. La profusion & le choix des Viandes, tout fut admirable. Mille nouveaux sujets de plaisirs qui furent suivis du Bal, ayant terminé la Feste, la

Com

Compagnie se retira , en témoignant qu'elle estoit fort satisfaite du desir que son Hoste avoit eu de luy plaire , & des soins qu'il avoit pris pour y réussir.

Le Jeudy 17. Septembre, on fit jouer à Morlaix , Ville partagée en deux Eveschez , un tres beau Feu d'artifice. On l'avoit dressé sur le Quay de Léon , qui a l'opposite à la Bource des Marchands sur le Quay de Tréguier , séparé par la Riviere , & au bout dans une petite Isle qui est au Midy , l'aspect & le Frontispice de l'Hostel de Ville , remarquable tant pour son agreable situation , qui le fait arroser de deux Rivieres nommées Larneau , & Quevalet , que pour sa riche structure. Au milieu d'un grand Théâtre de six pieds de haut , & de quinze pieds en quarré , estoit une Tour , ayant

dix

dix pieds en quarré, & dix de hauteur. Il y avoit un Platfond sur cette Tour, & aux quatre coins de ce Platfond, quatre autres Tours de quatre pieds de hauteur & de largeur. Elles estoient ornées de Crêneaux, entre lesquels il y avoit des Murailles d'une assez juste hauteur, & au milieu de tout un Piédestal, sur lequel estoit posée une Pyramide, large de sept pieds en quarré, & haute de sept & demy. Le haut avoit un pied de diamètre, & sur la pointe de la Pyramide estoit un Globe marbré, de plus de treize pieds de circonference. Au dessus il y avoit une Girandole, ou Rouë à feu, size à plat, sur laquelle estoit posée une Lanterne à feu de la grosseur de la jambe, de plus de deux pieds de haut, avec un Saucisson au haut, ac-

com

compagné de quatre autres Lances à feu plus petites, qui formoient une espece de Vaze brûlant. Tout ce Bâtiment, depuis le bas jusqu'au haut, estoit fait en forme de Murailles de brique, les quatre Tours & les Cattieres toutes garnies par dedans de Fusées volantes de différentes grosseurs, & des plus belles qu'on ait jamais tirées en Province. Au haut de la Pyramide, aux quatre coins, estoient quatre Figures qui représentoient les Quatre Vents. Une grosse Lance à feu sortoit de la bouche de chacun. La première Face regardant l'Hostel de Ville, estoit ornée d'une grande Roue à feu, représentant un Soleil, avec ces mots tout aujour, *Oriente Sole Gallus cantat.* La Face opposée avoit sur une autre Roue à feu, une Lune qui s'éclipsait

soit à la veue du Soleil. Aux deux autres Faces estoient l'Etoile du Nort , & une Comete. Au dehors des Tours & des Murailles, il y avoit un bout de Platfond d'un pied & demy , qui faisoit comme un petit Dehors , gatny de demy-pied en demy-pied de Lanternes ornées de Fleurs de Lys,& de bandes rouges, bleuës, & blanches. Elles furent allumées bien long-temps avant le Feu,& servirent à en faire voir la structure. Quatre grands Ecussons,garnis de Festons & de Lauriers, où l'on voyoit les Armes du Roy , estoient au dehors de la Tour; & au bas , il y avoit des Cartouches couronnez de Fleurs & de Fruits de toutes sortes. Une Compagnie de Mousquetaires fit ses décharges pendant le Feu , qui fut allumé au bruit des Tambours

hours, des Violons, & des Trompetes Marines. Jugez, Madame, quelles furent les Réjouissances de toute la Ville, puis que ce que je vous dis n'est que la dépense d'un Particulier, qui termina ce Régale en faisant lancer une cinquantaine de Fusées de plus de deux livres chacune. L'effet en fut merveilleux; & les Païsans qui les virent du côté des Montagnes, se persuadant que c'étoient des Cometes qui tombaient, en firent des Pronostics à la mode de leur Village.

Le Mardi 8. du dernier mois, le bruit du Canon & de la Mouquerie, commença les Réjouissances à Cherbourg. Le Peuple y fut regalé par deux Fontaines de Vin qui coulerent dans la Place publique; & toute la Noblesse du País s'estant rendue auprés

auprés de Monsieur de Fontenay, Gouverneur de cette Place, il la traita magnifiquement. Le soir, la mesme Noblesse l'ayant accompagné sur le principal Bastion de la Ville, qui est celuy de Matignon, on y alluma un grand Feu au bruit du Canon, des Trompetes, Tambours, & Hautbois. Ce Feu fut suivy de deux superbes Collations, l'une pour les Dames, & l'autre pour la Noblesse, les Officiers, & les plus considerables Bourgeois, qui bûrent la Santé du Roy, & de la Maison Royale, aux décharges du Canon, & des acclamations générales. Les Habitans passèrent la nuit à visiter tous les Feux avec un Concert de Violons, de Hautbois, & d'autres Instrumens, qui firent faire des Dances par tout.

Vous

Vous m'avez souvent demandé des nouvelles des Ambassadeurs que le Roy de Siam envoie en France. Je croy vous avoir déjà marqué dans quelqu'une de mes Lettres qu'ils s'estoient embarquez à Bantam le sixième de Septembre de l'année dernière, dans le Navire du Soleil d'Orient, qui appartient à la Compagnie Royale des François. Ce Navire estoit attendu au Port Loüis, où il devoit arriver ; & comme on n'en avoit eu aucunes nouvelles depuis ce temps-là, il y avoit lieu de craindre qu'il n'eust fait naufrage, n'y ayant que pour six mois de route, de ce lieu-là jusques à celuy que je viens de vous nommer. En effet plusieurs autres Bâtimens partis de la même Coste des Indes plus de six mois apres le Soleil d'Orient sont tous arrivéz

vez heureusement en Europe. Ainsi on estoit fort en peine de ce qu'il pouvoit estre devenu , à cause des Ambassadeurs de Siam, & du Vaisseau mesme , qui est beau , grand & tres richement chargé ; mais enfin le Capitaine Gomet a mis les interessez hors d'inquietude. Ce Capitaine qui est rentré au Port Loüis le premier jour de ce mois , revenant des Isles Acores, a dit qu'estant à la Rade du Fayal , l'une de ces Isles, le trentième Septembre dernier , un Anglois de ses Amis y estoit arrivé lors qu'il estoit prest de mettre à la voile ; Que cet Anglois avoit rapporté qu'estant à Fernambouc au Brésil , d'où il estoit party le 28. Aoust. Il y estoit entré le precedent un Navire Hollandois , qui venoit du Cap de Bonne Esperance ; & que le Capi

Capitaine de ce Navire , qui en avoit fait voile sur la fin de Juillet, disoit y avoir laissé un grand Navire François appellé le Soleil d'Orient , qui y estoit de relâche, avec six autres Navires Hollandois , qui comme luy revenoient des Indes. Cette nouvelle a paru d'abord mal inventée , n'y ayant aucune apparence qu'un Hollandois , que l'on en faisoit le premier Autheur , eust osé partir seul du Cap de Bonne Esperance , dans la plus fâcheuse saison de toute l'année , sans attendre la Compagnie d'un Escadre de sa Nation , qui estoit en route comme luy pour revenir en Europe ; car de prétendre qu'il fust volontairement venu au Brésil , c'est ce qu'on n'avoit aucun lieu de croire , puis qu'on scâit qu'il n'y eut jamais de commerce à faire du Cap

Cap de Bonne Esperance au Bré-  
sil, & bien moins encor pour les  
Hollandois, que pour aucune au-  
tre Nation. Les Hollandois n'y  
peuvent estre receus qu'avec de  
tres-grandes précautions. On en-  
voie des Gardes à leur Bord, &  
on ne leur permet la descente à  
terre que pour trois Personnes au  
plus de chaque Navire, depuis  
que les Portugais qui se sont ren-  
dus maistres du Brésil sur les Hol-  
landois, ont connu que ces der-  
niers seroient fort aises de trou-  
ver l'occasion de le reprendre.  
Ainsi l'on avoit peine à justifier  
l'endroit de cette nouvelle. Ce-  
pendant apres tant de circonstan-  
ces rapportées par le Capitaine  
Gomet arrivé au Port Loüis, il y  
avoit apparence que ny luy, ny  
l'Anglois, ny mesme le Hollan-  
dois, qui ne sçavent point qu'il  
nous

nous manque des Navires , n'avoient pas songé à l'inventer. Dans cet embarras , quelques Personnes entenduës en ces routes , se sont appliquées à examiner exactement , de quelle manière on pourroit justifier la Nouvelle. Voicy leur raisonnement. Le Soleil d'Orient partit de Bantam le 6. de Septembre 1681. six semaines plûtost qu'il ne falloit , pour doubler le Cap de Bonne Esperance. Son dessein estoit de s'arrêter à l'Isle Bourbon ou Mafcareigne , au moins pendant un grand mois ; & ayant manqué cette Isle , comme il arrive souvent à la Mer , il s'est trouvé trop tost pour venir au Cap , & a relâché aux Indes , d'où il venoit. Il en est party tout de nouveau , & s'est rencontré au Cap avec les six Hollandois , qui apparemment

*Novembre 1681.*

G

ont dépêché un Navire , pour donner avis en Hollande à leurs Superieurs de leur relâchement au Cap de Bonne Esperance, afin qu'ils puissent prendre des mesures justes pour la vente des Marchandises arrivées pour eux dans les premiers Vaisseaux qui leur sont venus des Indes , & encore aussi pour avertir ces mesmes Superieurs d'envoyer au devant d'eux des Vaisseaux d'escorte , ce que les Hollandois font d'ordinaire jusques à Bergues en Norvege ; car ils ne permettent point que leurs Navires qui viennent des Indes , non plus que ceux qui y vont , passent par la Manche , dans la crainte de s'exposer à en perdre quelques-uns , à cause de la prétention qu'a la Compagnie d'Angleterre sur les Effets de celle de Hollande.

Le

Le Navire dépêché du Cap par les Hollandois, sera venu au Brésil malgré luy, ou par gros temps, ou pour éviter des Courans, qui dans cette saison la entraînent à la Coste d'Afrique. De cette façon la Nouvelle est vraye, & on peut incessamment espérer la venue du Navire qui amène les Ambassadeurs du Roy de Siam.

On a tenu les Etats en Languedoc, & j'en ay eu des Nouvelles, dont je vay vous faire part. L'Article doit vous plaire d'autant plus, que vous aimez fort qu'un grand Seigneur réponde par un vray merite aux avantages de sa naissance ; & que lors qu'il trouve les occasions de se distinguer, il soit magnifique, & soutienne avec éclat les grands Emplois, dont

G ij

son Souverain l'a jugé digne. Vous trouverez tout cela dans ce que j'ay à vous raconter de Monsieur le Duc de Noailles, Commandant pour le Roy en Languedoc. Comme Sa Majesté luy a depuis peu fait l'honneur de l'élever à la Dignité que je vous marque, il n'avoit point encor esté en cette Province. Je ne vous diray rien de ce qui s'est passé dans son Voyage, depuis Paris jusques en Languedoc. Il fit ce chemin avec beaucoup de diligence, pour satisfaire plus promptement aux ordres du Roy. Il dîna le 14. Octobre à Bourg chez Monsieur l'Evesque de Viviers, Doyen des Evesques de Languedoc. Il fut nommé à cet Evesché pendant la Régence de Marje de Médicis. Ce Prelat est magnifique, & fait fort bien les

Jes honneurs de sa Maison. De Bourg, Monsieur de Noailles alla au Pont Saint-Esprit. C'est l'entrée du Languedoc. Il fut reçus au delà du Pont avec le Daiz, & harangué par les Consuls, qui luy presenterent les Clefs de la Ville. Il se rendit en suite à l'Eglise, où après que le Curé l'eut complimenté, on chanta le *Te Deum*. Des qu'il fut finy, ce Duc alla dans la Maison qui luy avoit été préparée. Il y entendit les Harangues de plusieurs Députez de quelques Villes de Languedoc, & de quelques Compagnies, & partit en suite pour aller coucher à Bagnols, qui appartient à Monsieur le Prince de Conty. On l'y reçut avec les mêmes ceremonies qu'on avoit fait au lieu qu'il venoit de quitter. Le 15. il alla dîner à Rémoulin, où

G iij.

Monsieur le Marquis de Montagné, l'un des Lieutenans Généraux de Languedoc, se trouva à son passage. De Rémoulin il alla coucher à Nismes. Les Bourgeois y estoient sous les armes, depuis la Porte du Fauxbourg, jusqu'à l'Evesché où il logea. Plusieurs Compagnies avoient des Habits neufs d'écarlate, avec de la Dentelle or & argent. Monsieur de Noailles y receut la Députation de la Chambre des Comptes de Montpellier, & les Complimens de tous les Corps de la Ville de Nismes. Celuy qui le harangua au nom de l'Academie, que le Roy y a nouvellement établie, luy donna le nom de Fondateur, parce qu'il doit son établissement à ses bons offices & à sa protection. Monsieur Seguier, Evêque de Nismes, le régala magnifiquement, La Cham.

Chambre étoit si remplie du beau Monde de la Ville, qu'il étoit presque impossible de servir. Le Fruït fut distribué aux Dames.

Le 16. Monsieur de Noailles dîna à Lunel, où Monsieur le Marquis de Castrries, Gouverneur de Montpelier, le vint voir. Il s'en retourna peu de temps après, pour s'aller mettre à la teste de la Cavalerie, qui devoit venir au devant de luy. Il entra dans la Ville de Montpelier au bruit de la Mousqueterie des Milices, & du Canon de la Citadelle. Les Consuls luy presenterent le Daiz à la Porte, & le conduisirent dans l'Église Cathédrale, où Monsieur l'Évêque de Montpelier le harangua. On chanta les Prières ordinaires. Ce Duc se rendit en suite dans une Maison tres-belle & tres-commode, qui sert de Loge-

ment au Gouverneur , & qui appartient à Monsieur Nesplans, l'un des Presidens de la Chambre des Comptes. Il y receut un grand nombre de Harangues , que la Compagnie prit grand plaisir à entendre. La Faculté le harangua en Latin selon sa coutume. Le nom & les vertus des Ancestres de Monsieur de Noailles y furent fort élevées , & particulierement de Messieurs d'Aqs. Je vous en ay parlé plus au long dans une de mes Lettres. Les Députez de toutes les Villes de la Province qui n'avoient pas esté au delà de Montpellier , s'y rendirent ; de maniere que les Harangues durerent deux ou trois jours. Tous ceux qui porterent la parole , eurent l'avantage de voir leurs Discours suivis de grands applaudissemens. Monsieur de Noailles soupa

soupa le premier jour chez Monsieur le Marquis de Castries, qui le traita avec beaucoup de magnificence & de délicatesse. Il dîna le lendemain chez Monsieur Bon, Premier President de la Chambre des Comptes & Cour des Aydes ; car ces deux Corps sont unis. Il se rendit le 20. dans la Chambre des Comptes, pour y prendre séance de Premier President né. Il fit un Discours à cette Chambre, & parla avec l'éloquence & la dignité convenables au caractère qu'il avoit à soutenir. Monsieur le Premier President luy répondit au nom du Corps, pour le remercier de l'honneur qu'il leur faisoit, & il s'en acquitta avec succès. Au sortir de la Chambre, il alla entendre la Messe dans la

Chapelle du Palais, & assista à la Procession qui se fait tous les ans à pareil jour, en memoire de la reduction de la Ville de Montpelier sous l'obeissance du Roy. Mr l'Evesque de Montpelier faissoit l'Office. Les Consuls portoient le Daiz. Mr le Duc de Noailles estoit à la teste de la Chambre des Comptes, ayant le Premier President à sa gauche, & étoit précédé d'un grand nombre de Gentilhommes de sa Suite.

Le 22. jour de l'ouverture des Etats, Monsieur le Comte du Roure, Lieutenant General de tour, Monsieur Daguessa Intendant de la Province, & deux Tresoriers de France de Toulouse & de Montpelier, Commissaires du Roy dans l'Assemblée des Etats, se rendirent chez Mr le Duc de Noailles entre neuf & dix heures du

du matin , & l'accompagnerent dans son Carrosse à l'Hostel de Ville. Les Syndics de toute la Province le reçeurent à la Porte de la Rue , & tous les Barons en Corps au bas du Degré. Accom- pagné de cette Suite , il entra dans la Salle des Etats, où il trou-va un Fauteüil doré préparé pour luy. Il étoit de Velours bleu, couvert de Fleurs-de-Lys d'or, & élevé de trois marches. Il y avoit un Daiz au dessus de ce Fauteüil, avec un Carreau au bas pour mettre les pieds. Les Barons étoient à sa droite , precedez de Messieurs les Commissaires du Roy, & les Evêques à sa gauche. On commença par la lecture de la Lettre de Sa Majesté aux Etats, des Commissions, & des Prelimi- naires accoutumez. Monsieur le Duc de Noailles fit un Discours par

parfaitement beau , & il charma autant par l'air noble & aisè dont il le prononça, que par l'éloquence dont il le remplit. Monsieur Dagueffleau parla après luy. Monsieur l'Archevêque de Toulouse, President des Etats , répondit , & n'adressa son Discours qu'à Monsieur de Noailles ; après quoy la Séance finit. Cette Assemblée est la plus belle du Royaume. Elle est composée de vingt-deux Archevêques , ou Evêques , & d'un pareil nombre de Barons. Monsieur de Noailles donna le mesme jour à dîner à tant d'illustres Personnes. C'est ce qu'on appelle *le Festin des Etats*. Il y avoit deux Tables, l'une de trente Couverts , & l'autre de dix-huit. Le Gouverneur de la Province a un Fauteuil à ce Dîné. Le milieu de la grande Table estoit remployé

empli d'un Oranger environné de Vazes de Fleurs. Il couvroit l'espace auquel on ne peut atteindre, quand les Tables sont grandes. Il ne se peut rien adjouter à l'abondance des Mets, à la delicatesse, à la propreté, & à la magnificence de ce Repas. La Santé du Roy y fut buë d'abord suivant la coutume. Monsieur le Cardinal de Bonzi, Archevesque de Narbonne, arriva le soir de son Abbaye de Valmagne, située à cinq lieues de Montpellier, & alla voir Monsieur le Duc de Noailles.

Les Etats s'assemblerent le 23. Monsieur le Cardinal de Bonzi qui en est Président, y assista.

Messieurs les Commissaires du Roy s'assemblent trois fois la semaine chez le Gouverneur, qui est le Commissaire principal, pour travailler aux Affaires de Sa Majesté,

158 MERCURE  
jesté , suivant leur instruction.  
Quand ils entrent dans l'Assem-  
blée des Etats , Monsieur le Car-  
dinal de Bonzi ne s'y trouve point,  
& laisse la place à Monsieur l'Ar-  
chevesque de Toulouse.

Le 24. les Etats députérent  
vers Messieurs les Commissaires  
du Roy , pour leur faire les hon-  
nestetez accoutumées. Monsieur  
le Duc de Noailles fut salué par  
quatre Evesques , quatre Barons,  
& huit Députez du Tiers Etat.  
Les quatre Barons , estoient Mes-  
sieurs de Polignac, de Villeneuve,  
de Castries, & de Canillac. Mon-  
sieur l'Archevesque de Toulouse  
portoit la parole.

Le 25. ont dit la Messe du saint  
Esprit. Monsieur l'Evesque de  
Mirpoix précha. On fit ensuite  
la Procession des Etats, à laquelle  
assisterent tous les Evesques , &  
Mon-

Monsieur le Duc de Noailles à la teste de tous les Barons.

Le Mardi 27. Monsieur le Duc de Noailles entra dans l'Assemblée des Etats avec les autres Commissaires du Roy, pour y faire les Demandes de la part de Sa Majesté. Ce Duc y fit un autre Discours, après lequel Monsieur Daguessaau exposant plus particulierement les intentions du Roy, demanda à la Province deux millions quatre cens mille livres. Il parla avec beaucoup d'éloquence & de politesse. Monsieur l'Archevesque de Toulouse répondit aux Demandes avec beaucoup de respect & de soumission aux volontez de Sa Majesté, & parla aussi en faveur de la Province. Monsieur le Duc de Noailles, accompagné des autres Commissaires du Roy, employa le reste de

la

la journée, & le lendemain, à une Cerémonie pratiquée de tout temps par tous les Gouverneurs de cette Province. C'est de visiter tous les Evesques & tous les Barons, sur le sujet des Demandes. Il envoya chercher les Députez du Tiers Etat, pour leur recommander de faire leur dévoir envers Sa Majesté.

Le 29. les Etats se rassemblèrent, & accordèrent tout d'une voix, & avec beaucoup de soumission & de zèle, le Don gratuit de deux millions quatre cens mille livres qui avoient été demandez. Ils départirent aussi-tôt apres vers Monsieur le Duc de Noailles, Monsieur l'Archevêque de Toulouse, Monsieur l'Évêque de S. Papoul, & Messieurs les Barons de Villeneuve & de Rebé, pour luy porter leur Délibera-

beration ; & le mesme jour Monsieur de Noailles dépeschâ un Gentilhomme au Roy pour luy en donner la nouvelle.

Ce n'est point une exagération de dire qu'on a esté charmé de la beauté des Harangues de ce Duc, & de l'air noble dont il les a prononcées. Il a toujours tenu deux Tables deux fois chaque jour, & quelquefois mesme le nombre de ces Tables a augmenté. La propreté, la délicatesse, & l'abondance, ont également esté admirées dans tous les Repas. Sa Musique s'est tous les jours fait entendre à la Messe & au Salut, où il a toujours assisté, de maniere que sa pieté a servy d'un grand exemple, & a fort édifié. Toute sa Maison, qui est fort nombreuse, a paru avec beaucoup d'éclat. L'on peut assurer

rer que par sa personne & par sa naissance , il soutient tres dignement ce Poste , qui est un des plus grands du Royaume. Il n'y a personne dans toute la Province , qui ne soit charmé de ses honestetez. Loin d'avoir trouvé des difficultez sur les honneurs qui estoient dûs à sa Dignité , il a eu le soin de les moderer , parce qu'on vouloit luy en rendre qu'il ne croyoit pas luy estre dûs. On a peu veu de grands Seigneurs remplir des Postes si glorieux à l'âge de 31. an , mais aussi en est-il peu à cet âge-là qui ayent autant de sagesse qu'en fait paroître Monsieur de Noailles. La Cour est bien redevable à ses Pareils , quand elle en trouve , puis qu'ils servent d'exemple aux autres , & que cet exemple y est extrême-  
ment nécessaire. Outre le plaisir  
que

que tout honneste Homme doit sentir en soy-mesme lors qu'il a sujet de croire qu'il s'est rendu digne de ce nom , l'avantage est grand pour les Personnes du premier rang , qui ont un veritable merite , puis que le Roy le scait demeler d'avec le faux , & ne le laisse jamais sans recompense. On en voit la preuve dans la Personne de Monsieur le Duc de Noailles.

Le Roy recompense non seulement la vertu qu'il voit briller à ses yeux, mais encor celle des Personnes de merite , dont la profession ne leur permet pas de demeurer à la Cour. Ainsi la vertu & la pieté de Madame Magdelaine Laurence de Cadob de Sepville, luy ont fait mériter le choix de ce grand Monarque pour l'Abbaye de Montivillier , vacante par

par la mort de Madame de Bellefond, Tante de Monsieur le Maréchal de Bellefond, & Sœur de l'illustre Madame de Bellefond. Abbesse des Religieuses Bénédictines de Rouen, si généralement admiré pour son esprit & pour sa vertu. Ce Maréchal, qui est Cousin germain de cette nouvelle Abbesse, & qui ayant demandé au Roy l'Abbaye pour elle, avoit aisément persuadé par la pieté exemplaire dont il donne tous les jours de si nobles marques, qu'il la demandoit pour une Personne que ses grandes qualitez en rendoient tresdigne, étant arrivé à Montivilier le Lundi 9. de ce mois avec toute sa Famille, Madame de Sepville ne voulut point differer la Ceremonie de sa Prise de possession. Elle fut faite par Monsieur l'Official de cette Exem-

Exemption , en presence des plus considerables & des plus illustres du Païs. Il fit un tres-beau Discours dans le Chapitre sur les merites & sur les vertus de la Défuncte , & de la nouvelle Abbefse. Ensuite il fit faire la lecture des Bulles de la derniere ; & tous les Auditeurs s'estant retirez , à l'exception des Religieuses , il prit la voix de chacune. Elles donnerent toutes leur consentement avec plaisir pour Madame de Sepville , qu'il plaça dans la Chaire Abbatiale ; apres quoy , il la conduisit du Chapitre dans l'Eglise de S. Sauveur , & dans la Chapelle de l'Abbaye , où lors que le *Te Deum* eut été chanté , elle prit possession par le toucher des Autels. Monsieur le Maréchal , & Monsieur le Marquis de Bellfond , luy donnoient la main. Elle estoit

estoit suivie de trois Religieuses sorties avec elle. Quatre Officiers de cette Abbaye portoient un Daiz sous lequel elle marchoit. Elle rentra dans le Monastere avec les mesmes ceremonies ; & apres qu'elle eut pris possession dans le Chœur, elle se plaça dans la Chaire Abbatiale, où toutes les Religieuses vinrent se mettre à genoux devant elle ; chacune selon son rang, & luy baiferent la main, la prenant entre les leurs. Cette Ceremonie étant faite, elle alla visiter l'Appartement du dehors de la Maison. Le Corps de Justice la vint haranguer dans la grande Salle. Monsieur de Cantelou, Lieutenant Civil & Criminel au Bailliage de Montivillier, porta la parole, & luy fit ce Compliment.

C'est

C'est assez, Madame, de sca-  
voir que vous avez été nom-  
mée Abbesse de ce celebre Monaste-  
re par le plus grand Roy de l'Uni-  
vers, pour nous tenir assuré que  
vous vous acquitterez avec tout le  
soin & tout le zèle possible, du gou-  
vernement des Ames qui vous sont  
commises. Cette glorieuse marque  
de son estime estoit due à vos gran-  
des qualitez; mais quand il vous a  
choisie entre toutes les Personnes  
considerables de son Royaume, pour  
remplir la place que vous occupez  
présentement, il nous a fait voir  
en mesme temps qu'il se connoist en  
vertu, en mérite, & en pieté, aussi-  
bien qu'en valeur, en victoires, &  
en conquestes. En effet, Madame,  
pouvoit il trouver ailleurs un Sujet  
plus propre à bien soutenir une Di-  
gnité si éminente, que dans vostre  
illustre Famille, qui a déjà donné à  
la

la France un si grand nombre de devertueuses Abbesses, & de Supérieurs de Maisons Religieuses, qu'il semble qu'elle soit une Source féconde de dévotion, de virginité, & de pureté ? Ce grand Roy pouvoit-il jeter les yeux sur une Personne plus digne que vous de succéder à feuë Madame de Bellefond vostre Tante, qui estoit un Miroir de sainteté, & un exemple achevé de vertu ? Vous n'avez pas seulement hérité de cette vertu qui la rendoit si recommandable, mais encor de ses plus tendres sentimens pour ces chères & tres-religieuses Filles. Oùy, Madame, vous avez sc̄en si bien profité de ses saintes leçons, & imiter sa charité, son humilité, sa grande douceur, qu'outre l'approbation & le respect de toute vostre Communauté, vous vous estes acquis l'estime de tous ceux qui ont l'honneur de vous

con-

connoistre. Ainsi, Madame, je ne doute point que les soupirs, les jeunesses, & les prières de l'une, & des vœux & les souhaits des autres, n'ayent obtenu du Ciel qu'il consentit au bienheureux choix qui a été fait de vostre Personne. Rien ne pouvoit mieux soulager nostre douleur, apres une perte aussi sensible & aussi touchante que celle que nous avions faite. Elle est reparée par ce digne choix, & c'est de quoy nous nous trouvons obligez de rendre grâces à Dieu, en continuant nos prières & nos adorations pour la conservation de ce précieux Gage, l'objet de nos vœux, & le sujet de nostre plus douce consolation. Plaïse donc au Ciel remplir de ses Bénédictions, & conserver longuement une si parfaite & si rare Abbesse. C'est avec ces justes desirs & ces respectueux senti-

Novembre 1682. H

mens, bien mieux gravez dans nos  
cœurs, qu'exprimez par ma bou-  
che, que nostre Corps vient vous  
rendre ses devoirs, & vous assurer,  
Madame, &c.

Voicy une Chanson dont les  
paroles ne vous sont pas incon-  
nuës. Je vous les envoyay au  
commencement de l'Hyver der-  
nier, notées par un habille Maî-  
tre. Elles ont paru si belles au  
fameux Monsieur d'Ambrüis, qu'il  
les a mises aussi en Air depuis peu  
de jours. Comme il est difficile  
de mieux réussir que luy pour les  
choses dont il se mesle, je croy  
que vous me serez obligée du  
soin que je prens de vous faire  
part de son Ouvrage.

CHAN

Digitized by Google



## CHANSON.

**O**N peut encor dans la Prairie

Mener quelquefois son Troupeau,  
Et cependant la volage Sylvie  
Ne veut plus sortir du Hameau;  
Le froid n'est pas ce qui l'arreste,  
Je ne l'ay que trop reconnu.

A suivre mon Rival on la voit sou-  
jours prestre,

C'est pour moy seulement que l'Hy-  
ver est venu.

Les cinq Volumes que je vous  
ay déjà envoyez , presque entier-  
rement remplis des Réjouissan-  
ces faites pour la Naissance de  
Monseigneur le Duc de Bourgo-  
gne , n'ayant pu épuiser cette  
matiere , je suis obligé de rendre  
la justice qui est deue à plusieurs

H. ij

Villes dont je ne vous ay point  
encor parlé.

Le Jeudy dixiéme du mesme  
mois , Monsieur de la Boissiere,  
Major de Dieppe , reçeut l'ordre  
de la Feste, en l'absence de Mon-  
sieur de Tierceville - Mahaut ,  
Commandant de la Place , qui  
presidoit alors à un Synode de  
Messieurs de la Religion Presen-  
duë Reformée , qui se tenoit an-  
prés de Rouen. Il avoit été choisi  
pour cet Employ par Sa Majesté ,  
qui étant informé du mérite de  
tous ses Sujets , sçait que Monsieur  
de Tierceville joint la capacité  
d'un Homme de Lettres avec la  
valeur d'un Homme d'Epée. La  
Harangue qu'il fit à ce Synode , &  
qui paroît bien estre de la même  
main qu'une infinité de jolies  
choses qui ont couru de luy , est  
une marque de la manière dont il  
s'acquita

s'acquita de sa Commission. Le Samedy au matin, tous les Vaisseaux qui estoient au Port de Dieppe, ayant arboré leurs Eten- dards & leurs Flâmes, & les Capitaines ayant fait la revue de leurs Equipages, tout fut prest à executer les ordres qu'on avoit reçus de faire jouer le Canon & la Mousqueterie, dès qu'on auroit entendu la premiere décharge du Château & du Pollet, & d'allumer des Feux pendant trois nuits au haut des Mats des Navires. A midi, toutes les Boutiques de la Ville furent fermées, & les Tambours des douze Compagnies des Bourgeois publierent qu'on se mettroit le lendemain sous les armes. Le soir, Monsieur de la Boissiere ayant fait tirer cinq coups de Canon du Château, où il réga-

loit ses Amis , les Vaisseaux luy répondirent , & en mesme temps on ne vit que Lumieres sur la Mer. Le lendemain , les douze Compagnies se trouverent sous les armes , & menerent à l'Egli'se de S. Remy Monsieur le Major , accompagné des Corps de Justice & de Ville , & de Messieurs Coquet , de Joux , & de Pautre , Capitaines au Regiment de Champagne , de la Garnison du Château. *Le Te Deum* fut chanté en Musique. En suite on alla à l'Hostel de Ville , où Monsieur le Major mit le feu à trois Buchers dressez dans la Place. Il y couloit trois Fontaines de Vin de la bouche de trois Dauphins , au milieu desquels on avoit mis une Statuë de l'Esperance , couronnée de Laurier. On entendit aussi-tost le bruit de toute l'Artillerie des Forts &

& des Navires. Ce n'estoient que Feux & que Repas aux Portes des Maisons particulières, où l'on tâchoit à suivre l'exemple de Monsieur de Radiolle, Lieutenant General du Bailliage de Caux, qui donnoit ce soir-là un grand Souper aux plus considérables Personnes de Dieppe. Le Lundy se passa en de semblables divertissemens. Il y eut des Illuminations fort agreeables chez les Jésuites, chez les Peres de l'Oratoire, & chez Monsieur Croisé, Procureur du Roy en l'Amirauté. Ce dernier avoit représenté les Armes de France, écartelées de Bourgogne, à la Couronne Royale Dauphine, avec ces paroles, *A majoribus maximus*, pour exprimer que le jeune Prince dès sa naissance éstoit déjà très-grand par ses illustres Ancestres. Mon-

sieur Charpentier , Commissaire des Guerres au Département de toute la Normandie, fit une Fête fort galante , & tout le Peuple jouit de la veue d'une infinité de Fusées que l'on tira du haut du Château pendant deux heures, & d'un beau Feu d'artifice, qui avoit été préparé sur le Port.

Monsieur le Comte de Gran-cé , Gouverneur d'Argentan , y fit faire les Réjouissances publiques le Dimanche 23. d'Aoust. Toute la Bourgeoisie sous les armes alla le prendre au Château, où s'estoit rendu tout le Corps de la Justice, & quantité de Noblesse , & le conduisit en l'Eglise de S.Germain. Le *Te Deum* y fut solennellement chanté en Musique , avec différens Motets. Au sortir de là , ce Comte alluma le Feu de joye préparé dans la Place d'armes.

d'armes. Le bruit de toute l'Artillerie de la Ville, & du Canon du Château, se mêla aux décharges que firent trois fois les Mousquetaires ; ils remenerent Monsieur le Gouverneur dans le même ordre jusques au Château, qui fut éclairé le soir dedans & dehors d'une infinité de Lumières sur les Balcons & sur les Fenêtres. Il donna un magnifique Repas dans la grande Salle à quantité de Personnes considérables, Gentilshommes, Magistrats, Officiers de la Ville, & du Voisinage ; & après qu'on eut soupé, il fit jouer un Feu d'artifice, dressé sur une Terrasse qui donne sur le Cours, & composé de Boëtes, Rouës à feu, Landes, & Fusées volantes. Les Capitaines de la Milice Bourgeoise s'étant retiréz dans leur Quartier, y tinrent Ta-

ble ouverte devant leurs Maisons ;  
& à leur exemple, les principaux  
Habitans firent des Festins pu-  
blics. La Feste fut continuée le  
lendemain au Chasteau, où Mon-  
sieur le Gouverneur, en presen-  
ce des Dames, & de toutes les  
Personnes distinguées, fit faire  
la Curée d'un gros Cerf qu'il  
avoit pris. C'estoit un plaisir de  
voir cent des meilleurs Chiens  
qu'il y ait en France, dont sa  
Meute est composée, démembrer  
& manger ce Cerf au son de  
vingt Cors de Chasse.

A Falaise, qui est à sept lieuës  
de Caën, Monsieur de Morangis,  
Intendant de la Generalité d'A-  
lençon, accompagné de tous les  
Officiers de Justice, & Monsieur  
de Querville-Vicomte, à la teste  
de plus de deux mille Habitans  
sous les armes, allerent à l'Eglise  
de

de la Trinité , où s'estoient rendus tous les Prestres des Paroisses de la Ville , avec toutes les Communautes Religieuses. Cette Eglise estoit tendue depuis le haut jusqu'au bas , des plus riches Tapisseries , & ornée de la plus belle Argenterie de Madame la Marquise de Putange , qui se distingua fort dans cette rencontre par les témoignages de sa jaye & de son zèle. On avoit mis sur de grands Cartouches les Portraits du Roy , & de la Famille Royale , au devant & en plusieurs endroits de l'Eglise. Si-tost qu'on eut commencé le *Te Deum* , on entendit le bruit du Canon & des Boëres du Château ; & Monsieur le Chevalier de Corde , Lieutenant de Roy , qui donnoit les ordres nécessaires à la Milice , luy fut faite dix ou douze fois des déchar-

décharges, qui furent tres-bien exécutées; après quoy les Marchands de la Foire, qui commence le 16. d'Aoust, & qui se tient dans un Fauxbourg de la Ville appellé Guibray, prirent Mesmeurs de Ville de souffrir qu'ils fissent éclater leur joye avec eux. On fit faire un Echafaut tres-élévé dans le milieu de la Foire, avec un autre au dessus, sur lequel étoit une fort belle Figure, qui représentoit la Victoire, soutenuë de deux Dauphins, & ayant pour Piédestal un Soleil, dont les rayons étoient autant de Fusées différentes, ce qui produisit un tres-bel effet. Il y avoit un autre Théâtre, où des Fontaines de Vin coulcrent pendant quatre heures. Plusieurs Chariots remplis de Joieurs de différens Instrumens, tout couverts de Fleurs & de Feuillées,

mar

marchoient avant la Milice. Un autre fermeoit la marche, & dans ce dernier estoit un Bacchus sur un Tonneau, tenant des Bouteilles dont il versoit sans cesse à tous les Passans, & portant un Eten-dard de Satin garny de Frange d'or, où l'on avoit peint les Armes du jeune Prince. Toute la Milice dans cet équipage, fit plusieurs tours dans la Foire, & ensuite dans la Ville, où l'on ne voyoit que Feux & qu'Illumina-tions. Il y eut plusieurs Tables devant la Maison de Monsieur l'In-tendant, somptueusement ser-vies, pour tous ceux qui voulu-rent y prendre place. Madame la Marquise de P'utrange, en l'absen-  
ce de Monsieur le Marquis son Fils, Gouverneur du Château & Ville de Falaise, & de Mortagne au Perche, en fut mettre aussi plu-sieurs

sieurs bien garnies devant la Porte du Château, avec plusieurs Muids de Vin, envoya à souper à tous les Religieux Mandians, aux Hôpitaux, & aux Prisens, & délivra plusieurs Malheureux détenus pour debtés, que sa charité luy fit acquiter. Le Canon tira toute la nuit, & elle tint table ouverte pendant huit jours. Les Marchands de Guibray firent suspendre le soir de grands Lustres dans un Chariot orné de Miroirs, & le firent traîner par la Foire, avec des profusions de Confitures, & des cris continuels de *Vive le Roy.*

Monsieur de Meliand, Intendant de Caen, estoit à la Campagne à deux lieues de la Ville, lors qu'il reçut la Nouvelle de l'heureux Accouchement de Madame la Dauphine. Aussi-tost il marqua

il marqua sa joye par des Repas magnifiques qu'il donna à tout ce qu'il pût assembler de Personnes considérables. Il voulut mesme que sa Maison fust ouverte aux Païsans du Lieu. Ils y vinrent en foule, & il les fit danser dans un grand Bois, Hommes, Femmes, & Filles. Cette Dance champêtre ne laissoit pas d'estre agreable. Monsieur l'Intendant faisoit fournir du Vin en abondance aux Danceurs, afin que les forces ne leur manquassent pas; & Madame l'Intendante distribuoit aux jolies Païfannes des Presens qui leur convenoient, comme des Nœuds de Rubans, & des Miroirs. Ce ne fut là que le Prélude des Réjouissances de Caën. Monsieur de Meliand y retourna, & assista le 27. d'Aoust au *Te Deum* qui fut

chanté solemnellement dans l'Eglise de S. Pierre. On alluma ensuite un grand Feu de joie, au bruit de tout le Canon, & de la Mousqueterie de quatre à cinq mille Bourgeois, que leurs Capitaines avoient fait mettre sous les armes. Dès le commencement de la nuit, ce ne furent que Feux par toutes les Tours, dans toutes les Ruës; & à toutes les Fenestres, à la lueur desquels le Peuple soupa hors des Maisons sous des Berceaux qu'on avoit dressez exprés. L'Hôtel de Ville, d'où coulerent tout le soir des Fontaines de Vin, estoit orné d'une grande quantité d'Armoiries, d'Emblèmes, & de Devises. L'une entr'autres representoit un Lys à trois fleurs, dont celle du milieu estoit la plus élevée, avec ces mots de Virgile.

Série

*Seris factura Nepotibus umbram.*  
 Elle estoit de l'invention de Monsieur du Moustier, Lieutenant General, si connu pour un Homme qui a beaucoup d'esprit & de belles Lettres. Il ne s'est pas contenté de témoigner sa joie par des Devises; il l'a encore marquée par un Repas magnifique qu'il donna ce mesme soir du 27. Au sortir de chez luy, on alla dans une grande Prairie, où l'on trouva un Feu d'artifice élevé sur un Theatre de treize à seize pieds de haut, avec des Obelisques aux coins, & un Neptune au milieu, tenant un Dauphin. Tout ce Theatre estoit éclairé par des Feux que portoient quarante Colonnes. Le Feu réussit fort bien, & donna de la surprise à tout le monde. Monsieur l'Évêque de Bayeux ayant mandé qu'on

qu'on chantast le *Te Deum* dans toutes les Paroisses, les Réjouissances se renouvelerent. Chaque Paroisse fit les siennes en particulier, où elle mettoit ses Bourgeois sous les armes, & inventoit des Illuminations pour son Clocher. Celuy de S. Pierre entrautes a eu jusqu'à sept ou huit ceins Lampes & Flambeaux, dont toutes ses Pyramides étoient couvertes. Les Peres Cordeliers firent une Feste qui dura trois jours. Le dernier jour, le petit Marquis de Franquetot, Fils de Monsieur le Comte de Coicgny, Gouverneur de la Ville, assista à une Procession & à une grande Messe solennelle, où il portoit un Cierge chargé de Fleurs de Lys d'or, & de Rubans, avec lequel il alla à l'offrande. La

Porte

Porte de l'Eglise estoit toute ornée de Devises fort justes. On y voyoit celles-cy entr'autres. Un Soleil naissant, *Sol novus in orbem*. Un Hercule écrasant deux Serpens dans son Berceau, *In cunis triumphat*. Un Aiglon qui suivoit de toutes ses forces de grandes Aigles, *Nec erit majoribus impar*. Un jeune Lys, *Surget adhuc*. Les foirs, le Clocher étoit éclairé d'une infinité de Lumieres, & l'on tira même des Feux d'artifice.

Alençon a fait éclater sa joie, comme une Ville qui prend un interest particulier à la fécondité de la Maison Royale, puis qu'elle a l'honneur d'estre l'Appannage du quatrième Fils de France, lors qu'il y en a un. Monsieur de Matignon, Lieutenant General de la Province de Normandie, faisoit

faisoit son sejour à son Chasteau de Lonray , qui est à une lieue d'Alençon , lors qu'il apprit que Monseigneur le Duc de Bourgogne estoit né. Aussitost il envoya ses ordres à la Ville. Trois jours apres , les Habitans s'estant mis sous les armes , allerent au devant de luy jufqu'à un quart de lieue , & le conduisirent à l'Eglise de Nostre-Dame , où il entendit le *Te Deum* , qui fut chanté solemnellement. Ensuite il alluma le Feu de joye avec Monsieur de Tiville-Boullemer , Lieutenant General du Bailliage d'Alençon , Maire de la Ville , & Monsieur de la Normanderie , Vicomte & Premier Echevin ; apres quoys il se rendit chez Monsieur de Tiville , qui avoit fait préparer une Collation magnifique pour Mesdames de Matignon & de Thorigny , fui- vies.

vies d'un grand nombre d'autres Dames des plus considerables du Païs. Le soir, Monsieur de Matignon mena à son Chasteau de Lonray toute cette grande Compagnie. La plûpart de la Noblesse des environs s'y trouva. Le Régale fut saperbe. La Santé du jeune Prince y fut bûë au bruit de vingt-quatre Pièces de Canon qui sont sur le lieu. Un grand Bal suivit le Repas, mais on le quitta pour voir un Feu d'artifice qui avoit été composé par des Ingénieurs que Monsieur de Matignon avoit fait venir exprés de Paris. Jamais rien ne réussit mieux. La nuit fut la plus belle & la plus agreeable du monde à Lonray. Pendant ce temp-là, Alençon imitoit ces Réjouissances selon son pouvoir. Tous les Particuliers faisoient des Repas publics devant

vant leurs Portes , distribuoient du Vin à tous les Passans , & inventoient des Illuminations à l'envy les uns des autres.

J'ajoute à ces Réjouissances ce qu'on m'en écrit de particulier de Padoüe. Le Pere Maistre Loüis de Molinot , Cordelier du Grand Convent de Bourg en Bresse, étably Confesseur des François par Monsieur le Comte d'Avaux dans le Convent de S. Antoine de Padoüe, ayat appris l'heureuse Nouvelle de l'Accouchement de Madame la Dauphine , fit chanter dans la mesme Eglise une grande Messe , avec un *Te Deum* , à quatre Orgues , & quatre Chœurs de Musique. On fit trois décharges d'un tres-grand nombre de Boëtes au bruit des Tambours & des Trompetes. Ce Pere traita la Communauté deux jours de suite.

le

le premier jour en Poisson, & le second en Viande, & la pria de remercier Dieu dans ses Sacrifices, des graces qu'il luy avoit plu de faire à la France. Cette Communauté est de cent Religieux.

Tous ceux qui ont veu commencer ces Réjouissances, qui durent encor en beaucoup d'endroits, ne les ont pas peu finir. Monsieur Duchemin, Evesque de Babylone, est de ce nombre. Son Evesché estoit *in partibus Infidelium*, c'est à dire qu'il est situé dans des Païs qui sont sous la domination des Infideles, & dans lesquels il y a encor quelques Chrestiens. Le Pape nommé à tous ces Eveschez qui ne sont que Titulaires. Il fournit à la substance d'une partie de ces Evesques ; & quelques Ames charitables ont étably des Fonds pour faire subsister les autres.

tres. La mort de cet Evesque a été suivie de celle de Monsieur de Ligny, Chevalier, Seigneur de Grognevil, S. Piac, Chartanvillier, Boigneville, & d'Yermenonville. Il estoit Neveu de feu Monsieur le Chancelier Seguier, dont Madame de Ligny est Sœur. M<sup>e</sup> l'Evêque de Meaux, dernier mort, estoit son Frere. Monsieur de Ligny est mort âgé de 64. ans. Madame de Furstemberg, femme de Monsieur le Prince de Fustembert, Neveu de feu Monsieur l'Evesque de Strasbourg, est sa Fille.

Monsieur Malaisé, Escuyer, S<sup>r</sup> de S. Léger, Cornet de la Première Compagnie des Moufquetaires à cheval de la Garde du Roy; est mort dans le même temps. Il a passé par tous les degrés de simple Soldat, & est parvenu

venu par ses belles actions à la Charge de Cornete. Le Roy l'a-voit gratifié de la Charge d'En-  
seigne , dont il le remercia. Sa Majesté luy fit donner trente mil-  
le Ecus. Il s'est beaucoup signalé dans les Campagnes de Flandre, où les Mousquetaires animez par la présence de ce grand Monar-  
que , ont fait des actions qui ont remply toute l'Europe d'étonne-  
ment.

Monsieur Chopin , Chevalier, Seigneur d'Arnouville , Herbille, Chaffoy , & Gouzangrez , a sui-  
vy ceux dont je viens de vous parler. Il a esté inhumé en sa Cha-  
pelle dans l'Eglise S. Benoist. Il estoit Petit fils de René Chopin, mort en 1586. celebre Juriscon-  
sulte, & ancien Avocat au Parle-  
ment, qui a composé divers Ou-  
vrages considérables sur la Ju-

Novembre 1682.

I

risprudence, & le Domaine. Il a laissé deux Fils. L'aîné est René Chopin d'Arnouville, reçu en 1675. Conseiller au Nouveau Châtelet, & cette année Lieutenant Criminel au même Châtelet. Son second Fils est Augustin. Jean-Baptiste Chopin, Substitut de Monsieur le Procureur Général. Il porte *d'azur au Cerf-volant d'or, lancé sur une Pique, avec sa Hampe d'argent.*

Il me reste à vous apprendre la mort de Madame de Runc, Marquise de Fourquesfolles & d'Odran, Dame de Beaucamp; Bourceville, & Montmarqué. Elle estoit Femme de Monsieur le Marquis d'Estrade, Fils du Maréchal de ce nom, Gouverneur en survivance de la Ville & Citadelle de Dunkelque, & Maire perpétuel de la Ville de Bordeaux.

Apres

Apres vous avoir parlé des Morts, je viens à ceux qui sont entréz dans les Charges.

Monsieur d'Hernoton, cy-devant Conseiller au Châtelet, & ensuite au Parlement, a été reçeu Maistre des Requesstes.

Monsieur le Fevre de Caumartin, Conseiller au Parlement, a été aussi reçeu Maistre des Requesstes. Il est Fils de Monsieur de Caumartin, Conseiller d'Etat. Son Bisayeul estoit Garde des Sceaux de France.

Monsieur Loiseau s'est fait Conseiller au Parlement, & est entré dans la Cinquième Chambre des Enquesstes. Il est Fils de Charles Loiseau, reçeu Conseiller en la Cour des Aydes l'an 1638. qui s'est continuellement occupé aux emplois de pieté, & à la direction des Hospitaux, au grand

avantage des Pauvres, & Petit-Fils de Charles Loiseau célèbre Avocat, qui a beaucoup écrit sur le Droit François, & composé *le Traité des Offices*, si estimé pour un grand nombre de Recherches & Remarques considérables.

Monsieur le Vassieur, Fils de Monsieur S. Urain, Conseiller en la Grand'Chambre, a été pourvu d'une Charge de Conseiller en la Cour des Aydes.

Pendant que les uns songent d'une maniere à leur établissement, les autres y pensent d'un autre. Monsieur Tréton, Conseiller en la mesme Cour des Aydes, Fils de Monsieur Tréton, Secrétaire du Roy, a épousé Mademoiselle de Varoquier, Fille de Monsieur de Varoquier, Chevalier, de l'un des Ordres du Roy, & Premier President au Bureau

Bureau des Finances, & de Dame Marie Philippe de Billy, Sœur de Monsieur de Billy, Conseiller au Parlement, d'une réputation universelle. Monsieur Tréton est bien fait de sa personne, & d'un merite connu. La Mariée a la plus jolie taille du monde, & les cheveux d'un noir qui combat agreablement avec la blancheur de son teint. Elle a aussi les yeux noirs, vifs, & tres perçans. Peu de personnes dansent aussi bien qu'elle fait, & elle chante & touche le Clavessin comme elle danse. Elle est connue à Paris pour une Personne tres-verteuse, & d'une conduite singuliere, quoy qu'ayant perdu Madame sa Mere en bas âge, elle n'ait eu que l'éducation que luy a donnée Monsieur son Pere. Sa naissance est des plus nobles, Monsieur de Va-

roquier estant des plus anciennes Maisons du Païs Bas ; & celle de Billy , dont Madame sa Mere estoit descendue , appartenant aux principales & plus considérables de Paris.

Comme la Province de Bourgogne a le glorieux avantage de voir porter son Nom au Petit-Fils de LOÜIS LE GRAND , il est juste de vous envoyer les Dessins gravez de ses Réjouissances , préférablement à ceux des autres Provinces. Je m'y suis engagé , & je vous tiens parole , par cette représentation du Char dont je vous ay déjà parlé dans la Description d'ue de ses Festes. Cette Planche vous fait voir la France qui tient Monseigneur le Duc de Bourgogne. Elle est accompagnée de quatre Ducs de la dernière Race ; & le Génie de la Pro-

Province conduit le Char.

Quand tout le Royaume est rempli de joye , l'Eglise n'en doit pas moins ressentir , puis que les **Conversions** y\* continuent , & que ceux qui quittent le Party de Calvin , n'y sont forcez que par les lumieres de la raison. Monsieur Guillemot , Parisien , qui a toujouors esté reconnu , & mesme de ceux de la Religion Prétendue Reformée pour un Homme d'érudition & d'esprit , après avoir eu quelques conferences avec le Ministre Claude , a abjuré l'Heretie en présence de plusieurs Personne de qualité , dans l'Eglise **de Sainte Anne la Royale des heatins**, entre les mains du Pere Aléxis du Buc , qui a utilement travaillé à le convertir. Monsieur l'Archevesque de Paris a

aussi reçeu depuis peu de temps  
l'Abjuration de Monsieur Gaute-  
seau, Député de Poitou pour les  
affaires de la Religion Pretendue  
Reformée. Comme tous les De-  
putez doivent estre fort intelli-  
gens dans les Affaires qu'on leur  
confie, & fortement attachez au  
Party dont on leur donne les  
droits à maintenir, on doit pré-  
sumer que celuy dont je vous par-  
le, estoit instruit à fonds de tout  
ce qui peut servir de défense à sa  
Religion, & que puis que malgré  
toutes les lumieres qu'il avoit  
pour la défendre, il en a décou-  
vert la fausseté, ce n'est pas celle  
que doit suivre un Homme veri-  
tablement éclairé.

Monsieur le Prince de Mon-  
tauban, Fils de Monsieur le Prin-  
ce de Guiméné , ayant épousé la  
Veuve de Monsieur le Marquis  
de

de Rannes, Fille de feu Monsieur de Bautru, Comte de Nogent, Capitaine des Gardes de la Porte, a esté voir à Nogent le Roy Madame la Comtesse de Nogent, Bellesœur de la Dame son Epouse, qui l'accompagna dans ce Voyage. Ils furent complimentez au nom de la Ville par Monsieur Graffard, Bailly de ce Lieu. Monsieur Bouchet, ancien Curé, felicita la Princesse au nom du Clergé sur son heureux Mariage, & sur le nouvel éclat qu'elle donne à sa Famille. Il lui presenta quelques Ouvrages que l'on applaudit. Toute la Noblesse des environs leur a esté faire compliment.

Quoy qu'on eust déjà célébré dans la Ville d'Arles la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne par des Feux d'artifice.

sice, des Illuminations, & des Fontaines de Vin, on y a fait encor pour ce grand Sujet une Fête bien singuliere. Ceux qui composent l'Académie Royale que Sa Majesté y a établie, y firent sur la fin du mois passé une Assemblée publique. Monsieur de Grignan Archevesque, Monsieur le Coadjuteur son Frere, Messieurs du Chapitre, & Messieurs les Consuls Gouverneurs de la Ville, y assisterent, avec un grand nombre de Personnes de qualité. Monsieur de Sabatier, Directeur, fit l'ouverture de cette Assemblée. Monsieur d'Ubaye de Vacheres, recita un Panegyrique du Roi, & tous les autres Académiciens montrèrent divers Ouvrages en Vers & en Prose sur l'heureuse Naissance du jeune Prince. On y remarqua beaucoup d'esprit & de politesse.

politeſſe. Ces belles Produc-  
tions furent deux fois interrom-  
pués par des Concerts de Muſi-  
que, où l'on chanta les Loüan-  
ges de Leurs Majestez, de Mon-  
ſeigneur le Dauphin, de Ma-  
me la Dauphine, & de Monſei-  
gneur le Duc de Bourgogne.  
L'Asſemblée finit par un Discours  
que fit encor le Directeur. Tou-  
te la Compagnie paſſa deux heu-  
res avec beaucoup de plaisir à  
écoutter tant de belles choses, &  
l'on demeura d'accord que s'il y  
avoit eu dans le Royaume des  
Festes plus magnifiques, il n'y en  
avoit point eu de plus agreables.  
J'en attens un Memoire plus am-  
ple, avec les Discours qui ont  
été prononcés dans cette docte  
Asſemblée. Vous ſçavez qu'elle  
ſe tient dans l'Hôtel de Ville. En  
vous apprenant dans l'une de  
mes.

204 *mes Lettres* les noms de tous ceux qui la composent, je vous ay parlé des talents de chacun, & des Ouvrages par lesquels ils se sont rendus illustres dans l'Empire des belles Lettres.

Le Sieur de Luyne, Libraire au Palais, a fait une nouvelle Edition des Oeuvres de Messieurs de Corneille, beaucoup plus correcte que les precedentes. Elles sont divisées en neuf Volumes, qui contiennent soixante & deux Pièces de Theatre. Il y en a trente-deux de Monsieur de Corneille l'ainé. Ne vous imaginez pas, Madame, que ceux qui auront ces neuf Volumes, ayent seulement des Pièces de Theatre, puis qu'elles sont accompagnées de Traitez dont la lecture ne peut être que fort utile. Ce fameux Autheur rend raison dans le premier

mier des Innovations qu'il a faites en l'Ortographe , pour faciliter aux Etrangers la prononciation de nostre Langue. On trouve dans le mesme Volume , un Discours de l'Utilité & des Parties des Poëmes Dragmatiques, & l'Examen de huit Pieces de Theatre , qui dans leur temps ont eu des succès fort avantageux. Ce sont *Melite* , *Clitandre* , *la Veuve* , *la Galerie du Palais* , *la Suivante* , *la Place Royale* , *Medée* , & *l'Illusion*.

Le second Volume renferme un Discours de la Tragedie , & des moyens de la traiter , selon le vray-semblable , ou le nécessaire; avec l'Examen du *Cid* , *d'Horace* , *de Cinna* , *de Polieucte* , *de Pompée* , *du Menteur* , *de la Suite du Menteur* , & *de Theodore*.

Il y a dans le troisième un Discours

cours des trois Unitez, de l'action, du jour, & du lieu, avec l'Examen de *Rodogune*, d'*Herælius*, d'*Andromede*, de *Dom Sanche d'Aragon*, de *Nicomede*, de *Pertharite*, d'*Oedipe*, & de *la Toison d'or*.

On voit à la teste du quatrième Volume, des Prefaces pleines d'érudition sur *Sertorius*, *Sophonisbe*, *Othon*, *Agæsilaos*, & *Attila*. La dernière est une Réponse à des Invectives qu'on avoit publiées en ce temps-là contre la Comédie. *Tite & Berenice*, *Pubcherie & Suréna*, sont dans ce même Volume.

On peut juger par le nombre de Pièces de Théâtre que Monsieur de Corneille l'aîné a fait, & par le succès extraordinaire qu'elles ont eu, qu'il entend parfaitement la Poétique; & comme ceux qui ont la pratique d'une chose,

en

en donnent des regles beaucoup plus certaines que les autres qui en raisonnent sans experience, on ne peut douter que ce qu'il en a écrit ne soit plus juste que tout ce que nous en avons. L'Examen qu'il a fait de la plupart de ses Pièces, n'est pas pour se donner de louanges. Il fait lui-même la Critique des endroits qu'il croit condamnables, ce qui donne une parfaite intelligence du Poëme Dramatique, parce qu'en même temps qu'on en voit les regles, on voit des Ouvrages de Théâtre, & ce qui'ils ont de beau & de défectueux, par l'Examen que l'on en peut lire. Je ne vous dis rien de la grandeur des sentiments dont ces Pièces sont remplies. On les admire tous les jours, & surtout cette Politique admirable qui a si souvent fait dire à Monsieur

le Maréchal de Gramont , *Que les Ouvrages de Monsieur de Corneille meritoient d'estre conservez dans le Cabinet des Roys.*

Les cinq derniers Volumes de cette nouvelle Edition, contiennent trente Pièces du Frere de ce grand Autheur , connu depuis si long- temps sous le nom de Monsieur de Corneille le Jeune. Les succès de *D.Bertrant* , du *Feint Astrologue* , du *Géolier de Soy-mesme* , & du *Baron d'Albriac* , pour le Comique ; *De Timocrate* , *de la Mort de Commode* , *de Camma* , *de Stilicon* , *d'Ariane* , & du *Comte d'Essex* , pour le Tragique ; & de *Ciroé* & de *L'Inconnu* , pour le Spectacle , & pour le Galant , me donneroient lieu de vous en vanter les différentes beautez , si par le pouvoir que l'amitié luy donne sur moy ,

moy , il ne me forçoit pas à me taire sur les choses qui le touchent.

Comme depuis six années je vous ay fait un ample detail des Ceremonies que l'on observe à l'ouverture du Parlement, & que je vous ay mesme parlé de l'origine de plusieurs choses qui les regardent , je ne vous entretiendray aujourd'huy que des Harangues qu'on fait au Palais, parce que les Ceremonies sont toujours les mesmes , & que les sujets des Harangues changent fort souvent. La premiere ouverture du Parlement se fait toujours le lendemain de la Saint Martin , & l'on chante ce jour-là une Messe solennelle dans la grande Salle du Palais , où ce grand & auguste Corps se trouve en Robes rouges. C'est toujours

jours un Evesque qui dit cette celebre Messe, & ce sont Mes- sieurs du Parlement qui l'invi- tent. Celuy qui a fait cette fon- ction cette année, est Monsieur l'Evesque Comte de Noyon, Pair de France, de la Maison de Cler- mont. Ce Prelat estant d'un tres- grand merite, & d'une naissance fort distinguée, a eu le Daiz en cette qualité. Il estoit dressé à côté de l'Autel. C'est la premiere fois qu'on en a veu en de pareil- les ceremonies. La Messe estantachevée, ce Prelat quitta ses Ha- bits Pontificalx, prit ceux de Pair de France, & alla entre Monsieur le Premier President, & Monsieur le President le Bailleul en la Grand' Chambre, où M<sup>r</sup> de No- vion luy ayant témoigné par un Compliment fort obligeant, qu'il eust été difficile de trouver ail- leurs

leurs tant de merite réüny dans un même sujet; M<sup>r</sup> de Noyon repliqua par un Discours plus long qu'un Compliment, & plus court qu'une Harangue; mais avec tant d'éloquence & d'érudition, que tout l'Auditoire en auroit été surpris, si un autre que ce Prelat eust parlé. Comme les Copies qui en ont été faites par ceux qui écrivoient en même temps qu'il parloit, ne me semblent pas exactes, je vous envoie seulement la Péroraison qui me paroît plus correcte, & qui selon que j'ay pu la recueillir, estoit à peu près en ces termes.

*Il me semble, Messieurs, que tout le sujet de ce Discours est entièrement épuisé, & que j'ay fidèlement executé ma parole, puis que je vous ay fait voir les éclatantes & solides preuves de l'alliance*

&amp;

¶ de la paix des Puissances spirituelles & temporelles, dans l'économie de la Nature, qui unit l'ame & le corps ; dans la Lettre de la Loy, qui joint le Sacerdoce à l'Empire ; dans la Foy de l'Evangile, qui associe Dieu à l'Homme . dans le Mystere de la Grace , qui conserve sa force avec la delicatesse de la liberté ; dans l'esprit de l'Eglise, qui triomphe dans le Ciel , apres avoir combatu sur la Terre ; dans l'exemple du Prince , dont le regne est également religieux & glorieux ; dans la regle de l'Empire , qui demeure soumis à la Primauté Apololique au milieu de ses franchises ; dans la Feste du Sénat, qui soutient la Religion par la Justice ; & dans la dignité de mon Siege , qui me partage entre l'Eglise & l'Etat. Cependant, Messieurs , mon dessein demeureroit imparfait , si je ne demandoic

mandois à Dieu, avant que de finir cette auguste Cerémonie, son secours pour la Nature, l'execution pour sa Loy, la foy pour son Evangile, la fidélité pour sa Grace, la communion pour son Eglise, le salut pour le Prince, la durée pour l'Empire, la prospérité pour le Sénat, & la bénédiction pour mon Siege.

Presque tout le Parlement assista à cette Cerémonie, Présidens, Consiliers, & Gens du Roy. L'Assemblée estoit d'ailleurs très nombreuse, la réputation de l'Orateur ayant attiré une infinité d'autres Personnes de toutes sortes de qualitez.

Cette cérémonie se passa le Jeudi 12. de ce mois, & la première Séance du Parlement fut remise au Lundi 23. Ce jour là est appelé jour des Harangues. On choisit ordinairement le premier Lundi

Lundy d'après la première semaine qui se rencontre sans Festé. Monsieur le Premier Président peut l'avancer ou reculer ; mais comme Monsieur de Novion qui possède aujourd'huy cette grande Charge, n'oublie rien pour empêcher la longueur des Procés, il recule le moins qu'il peut ce jour qui est souhaité par un grand nombre de Parties. Après les remerciemens de Monsieur le premier Présidéſt au nom de la Compagnie & du Prelat Officiant, qui se font le lendemain de la S. Martin, Monsieur le Premier Président donne un magnifique Repas au Prelat, & à tous ceux du Corps du Parlement, qui veulent aller manger chez lui.

Ce même jour on fait à la Cour des Aydes, ce qui ne se fait au Parlement que quinze jours ou

ou trois semaines apres , c'est à dire les Harangues. Monsieur de Monchal, premier Avocat General, cest celuy qui a parlé cette année. Le sujet de son Discours étoit *qu'un Juge doit avoir trois qualitez, sçavoir, la crainte de Dieu, la vérité en soy, & être exempt d'avarice.* Il appuya tout cela par des exemples de l'Ecriture, & par des passages de l'Historie. Je ne vous dis rien de ce qui regarde la crainte de Dieu. Il est aisé de s'imaginer que qui ne rend pas ce qu'il doit à Dieu, oublie aisément ce qu'il doit aux Hommes. Quant à l'amour de la vérité , que tout le monde doit avoir en soy , il fit voir la grande différence qu'il y avoit d'aimer la vérité & de la pratiquer , qu'on pouvoit l'aimer sans la pratiquer , & que la pratiquer , c'estoit

c'estoit l'avoir en soy , & en estre tout remply. Il peignit l'avarice avec toutes ses couleurs , & fit voir le peu de sûreté qu'il y avoit pour la Justice , qui dépendoit d'un Homme capable de recevoir des presens. Il n'oublia rien des traits qu'on peut souhaiter dans le Portrait d'un vray Juge. Il dit, qu'il ne devoit avoir n'y considération pour ses Amis , ny tendresse pour ses Parens , que les Juges qui avoient le moindre défaut , quoy qu'ils eussent mille autres qualitez recommandables , ressemblaient à Achille , qui n'estant vulnerable qu'au talon , fut attaqué & perit par cet endroit ; & qu'enfin la Justice devoit estre comme Lucresse , qui crayost que la moindre tache estoit capable de lui faire tort. Il finit par un Eloge des Juges , en disant , qu'il n'y avoit point de plus

plus grande qualité ; que Dieu avoit pris celle de Juge des Nations, & n'avoit pas dédaigné de répondre à un Juge Payen. Il est impossible d'exprimer les applaudissemens qui furent donnez à ce Discours. Il fit connoistre la force & la delicateſſe de l'esprit de Monsieur de Monchal ; & voicy de quoy vous faire connoistre ſa Maifon.

Elle eſt originaire du Vivaſrets. Arthaud de Monchal, qui vivoit en 1170. eut deux Fils, Hugon de Monchal Chevalier, qui continua la posterité, & le Bienheureux Humbert de Montchal, qui de Chartreux fut fait Archevêque de Vienne, & mourut en odeur de Sainteté l'an 1215. En 1359. Jean de Monchal, Chevalier, qualifié Noble & puissant Seigneur, eſtoit Maître des Re-

Novembre 1682.

K

questes & Bailly de Vivaréts. Il  
avoit épousé la Niéce des Cardi-  
naux Bertrand.

Jean de Montchal, Cheva-  
lier de saint Jean de Jerusalem,  
fut tué au Siege d'Alexandrie  
l'an 1366.

En 1372. Humbert de Mont-  
chal, second du nom, estoit Ar-  
chevesque de Vienne; & Bar-  
thelemy de Montchal son Frere,  
estoit Archevesque de Bourges  
en 1381. Je passe plusieurs de cet-  
te Maison qui se sont signalez  
dans la Guerre, pour venir au  
fameux Ennemond de Montchal,  
Chevalier de Saint Michel, &  
Maistre d'Hostel du Roy Henry  
II. surnommé par les Historiens  
le Capitaine Montchal. Il se ren-  
dit si celebre par plusieurs belles  
actions qu'il fit en Piémont, dans  
les Troupes que commandoit le  
Maré

Marechal de Brissac , qu'il fut choisi en 1555. par Jacques de Savoie Duc de Nemours , pour luy servir de Second dans le Combat singulier qu'il fit en Piémont contre le Marquis de Pescaire, un des Commandans des Troupes de l'Empereur. Dans ce Combat le Capitaine Montchal eut pour Adversaire le Comte Caraffe, Neveu du Pape Paul I V. qu'il tua d'un coup de Lance , dont il luy perça le bras , le corps , & le cloüa à la Scelle.

Cet Ennemond de Montchal fut Pere d'Antoine de Montchal, aussi Chevalier del'un des Ordres du Roy, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui suivit comme son Pere & ses Ancestres la profession des Armes, où il acquit beaucoup de gloire. Il épousa en premieres noces Anne de

K ij

Guillon, & en seconde Catherine de Torveon, Fille de Nery de Torveon, Lieutenant pour le Roy au Gouvernement de Lionnois, Forests, & Beaujollois. Il eut deux Enfans. L'aîné estoit Charles de Monchal, Archevêque de Toulouse, qui est mort en 1651. avec la reputation d'un des plus scavans & des plus vertueux Prelats de l'Europe, apres avoir presidé plusieurs fois aux Etats de Languedoc, & aux Assemblées générales du Clergé. Il a gouverné son Diocèse pendant 24 ans, & l'on y respecte aujourd'hui sa mémoire comme celle d'un Saint. Le second fut Jean Pierre de Montchal, Maistre des Reques̄tes, qui estoit un parfairement bon Juge, & qui avoit aussi bien que Monsieur l'Archevesque de Toulouse son Frere,

Frere, un zele ardent pour le service du Roy. Il avoit épousé Elizabeth Dupré, Fille de M<sup>r</sup> Dupré, Maistre des Reques̄tes, qui s'est acquis tant de reputation dans le Conseil, & qui a si bien servy dans les Intendances de Poitou, de Bourbonnois, & de Languedoc. Il n'est resté de ce Mariage que Charles-Louis de Montchal, Avocat Général de la Cour des Aydes; & Jean-Pierre de Montchal, Conseiller du Parlement en la Troisième Chambre des Enques̄tes.

Messieurs de Montchal portent, de gueulles au chef d'or, chargé de trois mollettes d'éperon d'azur, & pour tenans deux Sauvages de carnation, & pour cimier un Sauvage de mesme, tenant en sa main une Lance buzelée d'argent & de gueulles, avec

K iij

une Couronne de Laurier , & ces mots , je l'ay gagnée . Ils portent cette Devise depuis le Combat du Capitaine Montchal contre le Comte Caraffe . Leur Maison est alliée à celles de Bellecombe , Latour , Roussillon , Beauvoir , Allemand , Chaponnay , Roche , Broé , Torveon , Allesto , Dargouges , Rasuës , Clermont - Geissans , Murviel , Foix , & à plufieurs autres Familles considérables par leur noblesse & par leur vertu .

Monsieur le Camus Premier President de la mesme Cour des Aydes , dont je vous ay entretenue plusieurs fois , fit paroistre le mesme jour la beauté de son Génie , par un Discours qu'il fit sur *l'Amour de la Verité* .

Le Lundi 23. du mois , jour destiné pour les Harangues & pour l'ouverture des Causes , parce que

que l'on commence ce jour-là à en appeler, & que l'on continuë les jours suivans à entrer. Monsieur l'Avocat General Talon fit un Discours plein d'éruption sur les qualitez de l'Ame & dit aux Avocats, qu'ils ne devoient point employer leurs beaux talens à défendre les mauvaises Causes ; & qu'une de leurs plus étroites obligations estoit d'appliquer tout leur esprit à la recherche de la Verité, afin d'empescher les Parties de plaider, lors qu'ils estoient persuadez qu'elles n'avoient pas bon droit.

Monsieur le Premier Président parla peu, & parla bien. Ce qu'il dit fut brillant & juste, & il fit à son ordinaire comprendre beaucoup de choses en peu de paroles. Il parla aux Avocats & aux

K. iijj

Procureurs, & prit pour sujet de sa Remontrance, qui fut aussi vive, que peu étendue, l'envie que les Procureurs portent à leurs Confreres, lors que la fortune en favorise quelques-uns plus que les autres. Il parla sur la même envie des Avocats, qui regardent toujours avec jalousie ceux de leur profession qui s'élèvent davantage, & qui par mérite ou autrement, acquièrent de plus grands biens. Cet illustre Magistrat leur dit, que les plus faibles d'entre eux, au lieu d'examiner en quoy ceux qui avoient le plus de succès meritoient d'être imitez, s'appliquoient à rechercher jusqu'à leurs moindres défauts, pour les condamner; & qu'en cela ils ressembloient à Momus, qui voyant la Statuë de Vénus, & n'y découvrant aucun défaut,

défaut, s'avisa de dire que le Soulier en estoit mal fait, afin de n'avoüer pas qu'elle fut parfaite. Il ajouta que ce n'estoit pas de cette sorte d'envie qu'il faloit avoir, que l'envie de la gloire étoit la seule qui les devoit animer; & que par une noble émulation, il y alloit de leurs avantages d'employer leurs beaux talens à se surpasser les uns les autres. Après qu'il se fut servy de l'exemple de Cesar, que la seule veuë de la Statue d'Alexandre, portoit à se signaler comme ayant fait ce grand Homme. Il finit en disant aux Procureurs qu'ils devoient sacrifier l'Envie sur le bel Autel qu'ils venoient de faire éllever. Je ne fçay, Madame, si vous fçavez que ce sont les Procureurs qui ont soin de la Chapelle de la Grand' Salle du Palais, & qu'ils

en ont fait construire une neuve cette année , à laquelle on peut donner le nom de Magnifique.

Le Discours qu'on appelle **Mercuriale** , se fait ordinairement le premier Mercredy qui suit le jour des Harangues. Ce Mercredy s'est trouvé rempli cette année par la Feste de sainte Catherine ; & comme cette Feste est de Palais, & qu'elle empesche d'entrer , la Mercuriale a été remise au Vendredy. Monsieur l'Avocat General Talon, continua ce jour - là le Discours qu'il avoit commencé sur les qualitez de l'Ame , & fit connoistre que pour estre bon Juge il faut du des-intéressement , & de la pureté d'ame.

Je n'ay rien à vous dire de la Chambre des Comptes , on n'y fait

fait point de Harangues , & l'on y lit seulement les Reglemens au commencement de chaque Semestre.

Apres vous avoir parlé des Judges qui sont les Conservateurs de nos Biens , je croy que vous ne serez pas fâchée que je vous parle de ceux qui sont les Conservateurs de la Santé. Les grands Biens sans la Santé , ne font pas goûter la vie , & la Santé en fait jouir agreablement sans beaucoup de Bien. Depuis six années que je vous adresse mes Lettres historiques , il ne s'est presque point passé de mois sans qu'on m'ait pressé pour employer des Mémoires de certains Scavans universels qui ont des Secrets pour tous les maux , & qui n'en guerissent aucun. On a raison de douter de leur science , puis que les vrais Medecins

Medecins qui ont passé toute leur vie dans l'étude, & dans la pratique, n'osent s'assurer de guerir aucun Malade par des Remedes specifiques. Ainsi je n'ay jamais voulu vous rien dire de ces doctes Ignorans, qui sans avoir rien appris, se vantent de sçavoir tout; ou si je vous ay parlé de quelqu'un d'eux, il estoit veritablement Medecin, & mesme je l'ay fait tres rarement, parce qu'on est peu persuadé du sçavoir de tous les Gens à Secrets. Il n'en est pas de mesme de celuy dont j'ay aujourn'd'huy à vous parler. C'est un Homme sçavant, & qui est connu pour tel, & par les experiences qu'on sçait qu'il a faites, & par les choses qu'on luy a entendu dire. Il est Medecin, mais Medecin remply d'érudition. Aussi sur quelque mal qu'on le

le puisse consulter, il en raisonne si juste, qu'il en fait connoistre la nature, les progrés, & par où on le peut guérir, supposé qu'il ne soit pas incurable. Jamais Homme n'eut une si belle memoire. Il n'y a point de Passage qu'il ne cité sur le champ sur la plupart des maladies qui arrivent aux Hommes. On dira que ce n'est qu'un effet de memoire, & que les autres peuvent faire la mesme chose. Je l'avoüe, mais peu le font, & tous les Malades font ravis d'entendre d'habiles Gens raisonner à fonds sur leurs maux, & répondre à toutes les Questions qu'on leur fait. La plupart de ceux qui se vantent d'avoir des Secrets, sont ignorans, & disent seulement que leur Remede guérir. Ce seroit assez s'ils disoient vray. Celuy dont je vous

vous parle est de la Ville d'Arles. Il a fait plusieurs Livres de Medecine. C'est un homme âgé, venerable, & dont la fortune est établie. Celle des Charlatans l'est rarement ; aussi ressemblent-ils à ces Gens qui promettent aux autres des millions d'or, & qui ont souvent besoin d'un Ecu. Celuy cy n'est pas de ce nombre. Il logé en cette Ville dans la Rue des deux Ecus, proche l'Hostel de Soissons, à la Fleur de Lys d'or. Il se nomme Monsieur Serrier. On sçaura de luy toutes les Personnes de qualité qu'il a guéries de plusieurs maux. La Liste en seroit trop longue à mettre icy. Je vous diray seulement que pour la Nephritique, & la Pierre qu'il fait dissoudre & vider, il y en a parmy ses Cures des exemples éclatans à la Cour. Quand sa science

251  
oin, c'est  
de grands.  
, mais  
de luy,  
opre ex-  
ble d'au-

Chanson.  
es par un  
boir, &  
maniere  
'Air est

1.

long plus  
suis au  
pendre.  
ndu.  
ue celuy.

vous p

les. Il

Medee

venera-

établis, de ses poir je

l'est ra-

ils à

aux a

qui or trop atten du

Celuy

Il log

des d

de Se

d'or.

rier.

Perso

ries du

je puis me noyer

en se

Je voi

la

qu'il

en a

ple



science n'iroit pas plus loin, c'est toujors de quoy rendre de grands services aux Hommes ; mais ceux qui auront besoin de luy, connoîtront par leur propre expérience, qu'il est capable d'autres choses.

Voicy une seconde Chanson. Les Paroles ont esté faites par un Amant reduit au desespoir, & qui veut mourir d'une maniere assez extraordinaire. L'Air est d'un habile Maistre.

## C H A N S O N.

**V**ous ne voulez donc plus me voir,  
Ingrate ? C'en est fait, je suis au desespoir,

Je vay me noyer, ou me pendre.

Ah ! j'ay déjà trop attendu.

Mais c'est un triste sort que celuy d'un Pendu,

*Pour*

*Pour un Amant, des Amans le plus tendre.*

*Il vaut mieux me noyer, c'est un plus doux destin,  
Je puis me noyer dans le Vin.*

Il y a long-temps que je ne vous ay parlé de Chasses. Ce que je vay vous en dire, vous fera connoître que l'on ne manque pas à la Cour de la vigueur qui est nécessaire pour cet Exercice. Le Roy a esté à Chambord neuf fois à la Chasse au Cerf, & en a quelquefois pris deux en un jour. Dans ceux d'intervale, Sa Majesté alloit tirer aux Faisans & aux Perdreaux. On a pris aussi neuf Cerfs à Fontainebleau en neuf fois que l'on a esté à cette Chasse. Monseigneur le Dauphin alloit à celle du Loup les jours qu'on ne courroit point le Cerf,

Cerf, & il n'en est jamais revenu sans des marques de victoire. Un jour que le Roy devoit à l'issuë de son Dîner donner aux Dames le plaisir de courre le Cerf aux environs du Château, avec une nouvelle Meute de petits Chiens que Monsieur le Duc de la Rochefoucaut a fait dresser par Monsieur de la Rochette, second Lieutenant de la Venerie. Monseigneur mena Madame la Dauphine dans son Carroſſe à demy lieuë de là, où il fçavoit que l'on trouveroit un Loup. Si-tost qu'il fut arrivé, Monsieur le Marquis d'Eudicourt, Grand Louvetier de France, attaché par l'ordre du Roy aux plaisirs de ce Prince, plaça ses Acours ( c'est à dire, ses lesses de Levriers ) dans des lieux propres à donner de la satisfaction à Madame la Dauphine,

&amp;

& à vingt pas du Carrosse de cette Princesse. Cela estant fait, les Gentilshommes de cette Equipage allerent à la suite de leur Chef fouler le Buisson, où l'on croyoit que devoit estre le Loup. A peine y fut-on entré, qu'il débucha dans l'Acour qu'on luy avoit tendu. Il donna dans le Lévrier, & se défendit jusqu'à la Portiere du Carrosse de Madame la Dauphine, où il fut constraint de céder à la force. On luy coupa le pied, & on le donna à cette Princesse, qui le présenta au Roy à son retour, ce qui fut trouvé fort galant.

J'ay à vous parler d'une autre Chasse, où la vigueur & l'adresse du Roy, de Monseigneur le Dauphin, & de quelques Princes & grands Seigneurs de la Cour, ont fort éclaté. Le Roy ayant été

averty.

averty par M<sup>r</sup> de Guevillié, Capitaine de l'Equipage du Rautret, qu'il avoit mis plusieurs Sangliers dans les Toiles, parmy lesquels il y en avoit d'extraordinaires, Sa Majesté y mena la Reyne, avec les Dames. Les Toiles étoient tenuées au Bois de Boissiere, qui est à deux lieues de Fontainebleau, sur le chemin de Paris. L'Acour, ou le lieu où l'on force d'ordinaire ces Animaux-là, étoit fort petit. Ainsi le Carrosse de la Reyne y entra seul. Les autres voyoient par dessus les murailles des Toiles. Aussitôt que le Roy fut entré dans cet Acour, les Picqueurs de cet Equipage allèrent fouler le Buisson, où l'on tenoit les Sangliers détournéz. Ils sortirent les un après les autres pour donner plus de plaisir. On en prit onze, entre lesquels on en trouva cinq fort grands, & parmy

parmy ces cinq il y en avoit deux qui estoient dans leur Cartan , & deux autres dans leur Tyran. Ces quatre , sur tous les autres , se défendirent long-temps ; & le premier que Monseigneur le Dauphin attaqua , sauta à son Cheval , & luy porta un coup de défence qui le mit en peril. C'est un Cheval de tres-grand prix. On l'a laissé à Fontainebleau jufqu'à ce qu'il soit guery , s'il le peut être. Le Roy qui avoit abandonné à sa Cour le plaisir de cette Chasse , n'en voulloit être que Spectateur. Il étoit à cheval , en Soulier , & enveloppé dans son Manteau ; mais Sa Majesté voyant que ces Animaux se défendoient avec une vigueur extraordinaire , se fit donner un Dard , & sans ôter son Manteau de dessus son visage , Elle le darda sur le plus fier si adroirement , qu'Elle

qu'Elle luy perça le col d'outre en outre. Le Dard ne put être retiré qu'après la mort de cet Animal. On n'a jamais vu d'adresse pareille. Le Roy endarda un autre au travers du corps d'un second Sanglier, qui demeura sur la place. Comme Sa Majesté n'ôta point son Manteau, Elle devoit avoir & moins de force, & moins de facilité à darder. Cependant Elle ne réussit pas moins bien ; mais qui pourroit se sauver des coups de ce grand Monarque? Monseigneur le Dauphin parut fort intrepide à son ordinaire, & tua de sa main avec son Dard, & avec son Epée, la plus grande partie de ces Animaux. Messieurs les Princes de Conty, & de la Roche-sur-Yon, se distinguèrent beaucoup en ce rencontre. Ils y eurent chacun deux Chevaux dangereusement blessez.

blessez. M<sup>r</sup> le Prince de Commercy, Fils de M<sup>r</sup> de Lislebonne, combatit l'Epée à la main & à pied, avec une intrepidité qui merite d'estre admirée. Son Epée plia jusqu'à la garde, en voulant percer l'un des Sangliers qui alla à luy, & qu'il évita avec grande adresse. Ce Prince se retira de la mêlée pour aller chercher une autre Epée, & revint dans le même moment.

Monsieur le Grand Amiral fit aussi des merveilles à cheval. Il y monte fort souvent devant Monseigneur le Dauphin, & fait espérer qu'il sera un jour un tres-bel Homme de cheval. M<sup>r</sup> du Plessis, qui en a le soin, en est tres-contant, & en parle d'une maniere tres-avantageuse.

Monsieur le Comte de Brio-  
ne, qui fait la Charge de Grand  
Ecuyer auprès de Monseigneur le  
Dau

Dauphin, se distingua aussi beaucoup dans cette Chasse. Il est plein de feu & d'adresse, & l'on ne sçauroit dire trop de choses à son avantage touchant ses Exercices. Les autres Divertissemens de Fontainebleau ont été des Cavalcades, où les Dames ont paru en Amazones, la Comedie Françoise & Italienne, mêlée de Musique, le Bal, & les *Media nocte*. Rien n'estoit plus somptueux que ces Repas, dont toutes les Dames estoient. Les Controlleurs de la Maison de Sa Majesté servoient sur Table. C'est un usage, quand la dépense des Repas excede le fonds ordinaire, & qu'ils sont sur l'Etat de la Maison, comme extraordinaire.

Tous ces Divertissemens ont été suivis d'un autre, dont la Cour n'a eu le plaisir que quelques jours avant

avant son départ de Fontainebleau. Le Roy passant dans l'Antichambre de Madame de Thiange pour aller au Billard , apperçut un Theatre dont la Toile se leva dés qu'il eut paru. On y representa une Serenade en forme d'Opera, mêlée de Musique Françoise , & de Comedie & de Musique Italienne. Diane parut d'abord seule dans son Jardin , appuyée contre un Oranger , affligée du prompt départ du Roy , & jalouse de ce qu'il quittait Fontainebleau , pour aller à Versailles goûter les plaisirs qu'il y faisoit préparer pour sa Cour. Après qu'elle eut fait entendre ses plaintes , les Nymphes , & les Dieux des Eaux & des Bois de Fontainebleau , accoururent pour sçavoir le sujet de son affliction , & voir s'ils ne pourroient point y donner remede.

retrouvez. La Déesse leur fit con-  
noître la cause de sa douleur. Les  
Divinités entretiennent dans ses sen-  
timens, & l'assurerent qu'elles par-  
tageroient sa peine; mais elles luy  
dirent aussi qu'il valoit mieux y  
chercher du soulagement, que de  
s'en laisser ainsi accabler. Diane  
est tomba d'accord; & ses Nym-  
phes, avec les Dieux Champêtres,  
proposèrent d'inventer quelques  
divertissemens qui pussent arrê-  
ter le Roy, & offrirent de faire  
tout ce qui se pourroit imaginer  
dans un dessein, où les sentimens  
qu'elles avoient pour ce grand  
Monarque, leur faisoit prendre le  
même interest qu'elle y prenoit;  
mais la Déesse leur répondit,  
qu'elle ne pouvoit se persuader  
que les Divinités de ce País-là,  
qui faisoient leur ordinaire sejour  
dans de si sauvages Lieux, pussent

Novembre 1682.

L

fournir de quoy faire une Fête qui plust au Roy , dont le goût étoit si fin & si delicat. Elle consentit pourtant que l'on en fist une épreuve. En même temps ces Divinitez commencerent des Concerts de Voix , & d'Instrumens, pour luy faire voir par cet essay, ce qu'elles pourroient faire par quelque chose que l'on eust premedité. Ces Concerts étant finis, Apollon & l'Amour attirez par les charmes de cette Musique , vinrent pour sçavoir qui la donnoit. Ils se rencontrerent l'un & l'autre sans se reconnoistre d'abord , & après quelque conversation avec Diane , ils entrerent de part dans les Divertissemens que l'on voulloit preparer pour ce Monarque , & proposerent sur le champ plusieurs sujets d'Opera; mais ne jugeant pas que des Impromptu fus-sent

sent capables de satisfaire le goût d'un Prince, qui a un discernement si juste pour toutes choses, & d'estre comparez à ceux qu'il ordonne luy-même. Apollon proposa un Opera du Chevalier du Soleil son Frere, qu'une Muse, qui l'avoit composé pour Venise, luy avoit donné à examiner. C'estoit la Guerre que ce Frere eut contre les Geans, qui vouloient s'opposer à ses Conquêtes, & particulièrement pour l'amour de la Princesse Claridiane, où les Geans ne doutant point que le Chevalier n'eust pour luy tout le Ciel, à cause de son Frere, le Soleil, eurent recours à un Fameux Magicien, pour attirer toutes les Puissances Infernales dans leur party.

Dans le Prologue qu'Apollon fit chanter par Diane, par les Nymphes, & par les Divinitez

L ij

Champetres , un Magicien évoqua les Furies & les Ombres de l'Enfer, qui conjurerent avec luy la perte de l'Ennemy des Geans. Les Heures du point du jour les surprisent. Il se fit avec elles une longue dispute , & le tout ensemble fit voir le dessein de l'Opera; mais la nuit estant trop avancée pour le pouvoir repeter , ils convinrent tous ensemble après cet essay , qu'il n'y avoit rien qui pust égaler les Divertissemens que le Roy ordonne , & demeurerent d'accord qu'ils feroient mieux d'aller à Versailles prendre leur part de ces Festes , que d'avoir la présomption de croire que toutes celles qu'on luy pourroit préparer, fussent capables de le divertir.

Quelques Comediens Italiens furent mêlez dans ce Divertissement, & ils executerent tres-bien les

les Scènes dont on leur avoit donné le sujet, & la plûpart des pensées. La Musique Françoise avoit été faite par M<sup>r</sup> de la Lande, qui montre à jouer du Clavessin à Mademoiselle de Nantes. M<sup>r</sup> Genest, dont la réputation est établie à bon titre, avoit fait les Vers Français. M<sup>r</sup> Laurenzani estoit Autheur de la Musique Italienne. Il n'a plus besoin de louanges, puis qu'il n'y a que les Envieux du vray merite, qui puissent se déclarer contre luy. Il a fait depuis peu quatre Motets qui ont extrêmement réussi. Le Roy en a redemandé un. Tout ce divertissement avoit été préparé sans qu'on en sçeust rien. Il s'estoit trouvé prest en cinq ou six jours, & des Gens d'un tres-bon goût s'en estoient meslez. Pendant que le Roy estoit à Fontainebleau, il a

fait du bien à quantité de Personnes, mais ce n'est que son ordinaire. Sa Majesté a mis en Regimens plusieurs Compagnies qu'on avoit levées, & qui estoient séparées dans des Quartiers. Elle a nommé pour les commander M<sup>r</sup> le Marquis de Florensac, M<sup>r</sup> le Marquis d'Eudicour, Monsieur le Comte de Talard, & Monsieur le Marquis de Varennes.

Le Roy ayant à donner l'agrement de la Charge de Premier Chirurgien de la Reyne, a cru la devoir faire remplir par l'un de ses Chirurgiens de Quartier, parce qu'ils sont très-habiles, & que Monsieur Daquin, Premier Médecin de Sa Majesté, a soin qu'il n'y en ait point d'autres. Monsieur Gervais a été choisi pour cela, il s'est rendu fameux par quantité d'éclatantes Cures.

La

La Cour ayant passé la Fête de  
sous les Saints à Fontainebleau,  
Sa Majesté qui fait plus d'actions  
de pieté qu'elle n'en laisse voir, fit  
ses devotions, & toucha un grand  
nombre de Malades; & l'apresdî-  
née Elle entendit le Sermon de  
Monsieur l'Abbé Flechier, Au-  
mônier ordinaire de Madame la  
Dauphine. Cet illustre Abbé pres-  
cha sur l'Evangile du jour, & fit  
voir que de quelque qualité qu'on  
fust, quelque employ qu'on exer-  
çast, & en quelque lieu que l'on  
demeuraist, on pouvoit également  
faire son salut par tout, & mesme  
à la Cour, puis que plus il y avoit  
de difficultez à surmonter, plus il  
y avoit de merite; que les passions  
nous attaquoient par tout, & que  
partout on pouvoit s'étudier à les  
vaincre. Comme ce raisonnement  
est très-sensible, & que les espris

L. iiiij.

les moins penetrans y entrent sans peine , rien ne sçauoit estre plus utile qu'un Sermon de cette nature. Monsieur l'Abbé Flechier le finit en s'adressant au Roy. Il fit voir à ce Monarque , que ne pouvant plus rien ajouter à la gloire , dont la Guerre & la Paix l'avoient couvert , il ne luy restoit qu'à bien travailler à son salut. On façait que ce Prince s'y applique avec un zèle d'autant plus sincère , qu'il tâche de le cacher ; mais il est difficile que les actions des Roys soient long-temps ignorées. Ainsi quand Monsieur l'Abbé Flecher parloit à ce Monarque de songer serieusement à son salut , il étoit bien informé qu'il le faisoit ; mais en luy parlant ainsi avec la sainte hardiesse que donne la Chaire d'Évérité , il faisoit entendre à tous les Courtisans , qu'ils devoient

devoient en tout suivre l'exemple qu'ils receyoyent de leur Maître, & faire des retraites au milieu de la Cour, afin de penser au peu de stabilité des choses du monde. Sa Majesté dit tout haut au sortir de ce Sermon, que Monsieur l'Abbé Flechier avoit fait connoître de solides veritez. Il faut avouer, Madame, que ses Predications sont bien Chrétiennes. Il presche noblement, il ne flate point, ses expressions sont justes, & tout ce qu'il dit est du grand goust.

La Cour après avoir jouy d'un beau temps à Fontainebleau, est retournée à Versailles. On a eu soin de le rendre logeable pour l'Hyver, & de mettre de doubles Chassis dans tout ce vaste Château. On l'a eu aussi de rendre la Ville nette, & de l'éclairer. L'accablement des Affaires de l'Etat

L v

n'a point empesché le Roy de donner ses ordres pour la commodeté de sa Cour. Il a fait plus: Il a pourveu à ses plaisirs, & les a régléz pour chaque jour. On y jouë trois fois la semaine dans le grand appartement de Sa Majesté. J'avois commencé la description de ces brillantes Soirées, & je desesperois d'en bien faire la peinture, lors qu'il m'est tombé entre les mains des Vers de Monsieur le Duc de Saint Aignan sur ce sujet. J'en ay esté tellement frapé, que je n'ay pas crû que ma Prose pust avoir auprès de ces Vers, d'autre agrément que ce luy de la matiere. Ainsi je reserue pour le mois prochain, la description que j'avois résolu d'en donner à ma maniere. Comme Monsieur de S. Aignan envoya ses vers à Madame de Maintenon, aussi

aussi-tost qu'il les eut faits, je ne doute point que vous ne soyez bien aise de voir la Lettre dont il les accompagna.

\*\*\*: \*\*\*: \*\*\*: \*\*\*

A MADAME

LA MARQUISE  
DE MAINTENON.

MADAME,

Quoy que vous soyez fort généreuse, je ne laisse pas d'avoir lieu de craindre que vous n'aprouviez pas la liberté que je prends aujourd'huy; & je n'ay pas moins de sujet d'appréhender la délicatesse de vostre esprit pour ce que j'ose vous envoyer. Ainsi vous voyez, MADAME, que j'ay

j'ay besoin de vostre indulgence en plus d'une maniere. Je n'ay pu me resoudre à donner au Roy les Vers que je viens de faire sur ce que je vis hyer avec admiration. Je ne crains pourtant pas, Madame, qu'ils puissent faire tort à ma gloire, puis que leur but est celle de Sa Majesté. Ménagez, s'il vous plaît, la première en faveur de l'autre; & soyez persuadée que j'en trouveray toujours beaucoup à vous témoigner en toutes occasions, que je suis avec une parfaite estime & un véritable respect.

MADAME,

Vostre tres-humble & tres-obeissant Serviteur,

LE DUC DE S.AIGNAN.

À Paris le 24 Nov. 1682.

S U R L A B E A U T E' D E S  
 Apartemens du Roy à Versail-  
 les , & sur les Divertissemens  
 que Sa Majesté y donne à toute  
 sa Cour.

**N**ous sçavions que LOUIS s'estoit  
 convert de gloire

Par mille grands Exploits d'éternelle mé-  
 moire,

Et que par ses vertus cet invincible Roy  
 Estoit du monde entier & l'amour & l'ef-  
 froy,

Qu'il fuyoit le repos, qu'il forçoit des Mu-  
 railles,

Que sur Terre & sur Mer il gagnoit des  
 Batailles,

Que rien ne s'opposoit à l'effort de son  
 Bras,

Que l'Hyver, ny les Eaux , ne le retar-  
 doient pas,

Que pour nostre bonheur ce Monarque  
 indomptable

Par tant de Véritez faisoit taire la Fable,  
 Et que les Demy-Dieux qu'on vantoit au-  
 trefois,

En

*En commandant à tout, auroient reçeu ses  
Loix.*



*Nous estoys convaincus qu'avec tant de  
puissance*

*Rien n'estoit impossible à sa magnificence;*

*Mais nous ne scavions pas que ce Prince  
charmant*

*Pust porter ses desseins jusqu'à l'Enchan-  
tement;*

*Ny que dans son Palais on vist tant de  
merveilles,*

*Que jamais l'Univers n'en a vu de pa-  
reilles.*



*Versailles, dont l'Europe admire la gran-  
deur,*

*Etale de LOVIS la pompe, & la splen-  
deur;*

*Mille feux allumez qui par tout refléchis-  
sent,*

*Par cent rares Objets nous charment, nous  
ravissent;*

*Mais quoy qui se présente à nos yeux  
éblouis,*

*On les verroit sans cesse attachés sur  
LOVIS,*

*Quoy*

( Quoy qu'en ce beau Palais tout paroisse &  
tout brille. )

S'il n'avoit pres de Luy sa Royale Fa-  
mille,  
En qui tout est auguste, & sur qui nous  
voyons  
De sa gloire suprême éclater les rayons.

• Là les plus belles Voix sçavent mettre en  
pratique

Ce que de plus touchant peut offrir la Mu-  
sique,

Pendant qu'un doux Concert de divers In-  
strumens

Fait qu'on ne peut passer de plus heureux  
momens.

Là cent fieres Beaultez dessus l'or & la  
soye,

Voyant tout à leurs pieds, sont aux siens  
avec joye,

Et malgré leur sagesse, anpres de ce Vain-  
queur,

Pensent faire beaucoup de défendre leur  
coeur.

Par la refexion d'un grand nombre de  
glaces,

Qui

Qui font voir ces Beaultez en différentes places,

Le feu des Diamans dont se pare la Cour,  
Au milieu de la nuit, fait naître un nou-  
veau jour,

Tous les yeux sont surpris de tant de belles  
choses:

Que d'agréables traits, que de Lys, que de  
Roses!

Mais toujours par l'éclat, autant que par  
le Sang,

La Famille Royale y tient le premier rang.

On voit un peu plus loin, superbelement  
parées,

Pour différens Joueurs, vingt Tables pré-  
parées,

Où la seule Fortune à toujours décidé,  
Sans qu'on ait lieu de craindre ou la Carte,  
ou le Dé.

Des Survenans fâcheux n'y font point de  
rumeur,

Le respect nous y tient à couvert de l'in-  
sulte;

Le plus intéressé, par un nouveau secret,  
T regarde sa perte avec moins de regret;  
Sans murmure & sans bruit, il pense à la  
retraite.

Et

Et le Champ du Combat honorant sa défaite,  
 Il laisse le Vainqueur doublément satisfait,  
 Mais plus charmé du Lieu, que du gain qu'il a fait.



Une magnificence à nulle autre pareille,  
 Peut lors charmer le goût, après l'œil, &  
 l'oreille;  
 Et cent Mers délicates, par leur profusion,  
 Font remarquer de l'ordre en leur confu-  
 sion;  
 L'Or, l'Argent, & l'Azur, le Jaspe, & le  
 Porphire,  
 Font voir mille beautez que tout le monde  
 admire.



La ce Roy tout charmant nous montre une  
 bonté  
 Qui fait un doux mélange avec Sa Ma-  
 jesté;  
 On observe par tout, au moment qu'il s'a-  
 vance,  
 Qu'un timide respect impose le silence,  
 Et chacun toucefois marque à son action,  
 Encor moins de respect, que d'admirations;  
 Et

Et dit, en conformans ses sentimens aux  
nostres,

Qu'obéir à LOPIS, c'est commander aux  
autres.

Puis regardant le Trône à mon Roy des-  
tiné,

De Meubles précieux par tout environné,  
Je dis dans le plaisir dont mon ame est  
satisfie,

Nous le verrons assis sur celuy de l'Asie,  
Et je croys sans flater ce Prince que je  
sers,

Qu'il ne tiendroit qu'à luy de régir l'U-  
nivers;

Mais il veut sur ce pointe que l'on soit plus  
modeste,

On peut facilement s'imaginer le reste.

Toute la Terre alloit luy donner un Tri-  
but,

Mais se vaincre soy-même est son unique  
but.

Enfin dans ces beaux Lieux où sa Cour se  
rassemble,

On voit tant de richesse, & de beautez en-  
semble,

Qu'on trouveroit moins rare, & moins dé-  
licieux,

*Ce que la Fable a dit du Palais de ses Dieux.*

*De chanter ses Grandeur ma Musè n'est point lasse;*  
*Mais comment dire tout dans un petit espace,*  
*Puis qu'on les croit à peine, & que leur souvenir*  
*Surprendra comme nous les Siecles à venir ?*

Ces Vers tout Heroïques & remplis de grandes & brillantes pensées, font du nombre de ces Pièces qui demandent beaucoup de temps à les faire. Cependant ce Duc y en a si peu employé, qu'il semble que son zèle pour le Roy luy ait été ce qu'il a écrit. Il croit que se seront les derniers qu'on verra de luy; mais dans l'admiration qu'il a pour son Prince, comme il trouvera toujours de nouveaux sujets de le louer, il sera bien difficile qu'ayant un si beau talent, il ne continuë à s'en servir pour le plus grand Monarque du Monde.

Je passe à l'Article des Modes que vos Belles.

Belles de Province demandent avec tant d'empressement. Voicy ce que j'en ay apres. L'or & l'argent plaist toujours aux Dames; & quand il n'est pas tra-vaille avec l'Etofe de leurs Habits, elles en portent des Jupes toutes brodées, ou dans les decoupages qui sont fort à la mode. Vous sçavez que ce sont des Eto-fes d'or ou d'argent, dont l'on découpe les Fleurs que l'on applique sur des fonds de couleur. Chacun choisit celle qu'il trouve le plus a son gré. On lizere le con-tour de ces Fleurs avec un Cordonet d'or ou d'argent. On croit que si l'Hyver est froid, on reprendra les doi blutes de Plu-che, plusieurs Femmes de qualité en ayant déjà fait doubler des Robes. On porte en soye beaucoup de Satins forts, qui sont rayez de rayez larges d'un pouce. Ceux d'entre ces Satins qui ont le plus de cours, & mesme parmy les Dames du meilleur goust, sont cramoisy & blanc. On met des Franges campanées sur les Jupes de ces sortes d'Etofes. On a com-mencé l'Automne dernier, à porter des Jupons piquez à careaux, avec de l'or, de l'argent ou de la soye, & cette Mode continuë

continué cet Hyver. On en fait beaucoup de Satin de la Chine. On voit beaucoup de petits Manchons blancs frisez. Je passe à ce qui regarde les Hommes. On porte toujours des Juste-au-Corps & des Culotes, & la taille est toujors de mesme. Les bouts des Manches ne tombent plus, mais le renvers est relevé fort haut, & fait une forme de Raquette. Les Habits sont tout unis, & sont ou tout gris brun, ou tout gris blanc. Les Culotes sont de Velours, & les Vests d'un petit Velours à fleurs en forme de Brôcard. La plûpart des fonds de ces Velours sont blancs, avec des fleurs de couleur de feu, de cramoisy, ou de musc. Les revers des Manches de ces Vests sont fort beaux. On porte des Bas mêlez de soye, de poil de Chevre, & des Baudriers du même Drap que l'Habit. Le bord de ces Baudriers est à jour, & le fond d'une autre couleur que le Baudrier. Les Nœuds d'épaule sont de deux sortes de Rubans ; ils sont larges de deux doigts ; l'un est uny, & l'autre rebrodé. Les Nœuds d'Epée sont or & argent de mesme couleur que le Nœud d'épanle. Les Brandebourg sont toujors de

de Camelot de Bauxelles avec des Boutonnières brodées, ou du Point d'Espagne. Elle soit doublées de Panne verte, violette, ou de couleur de feu. On porte des Gands blancs à Frange d'or. Les Juste-au-Corps bleus sont toujours chamaiez de trois ou quatre petits galons étroits & à fleurs d'or. On ne porte plus que des Chapeaux noirs.

Ma dernière Lettre ayant été veue bien plus tard qu'à l'ordinaire, les Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes, n'ont encor pu venir des Provinces. Ainsi je les remets jusqu'à l'autre mois. Cependant je vous en envoie deux nouvelles, dont les explications seront dans l'Extraordinaire du 15. de Janvier. La première de ces nouvelles Enigmes est de Monsieur de Corday près Falaise, & l'autre de Monsieur le P. Pégri.

## ENIGME.

**D**ans mon estre on ne connoist rien,  
Je produis des effets de contraire  
nature.

Je fais en mesme temps, & le mal, & le  
bien,

Je flaire & donne la torture.

Je suis cruel, j'ay des appas

Qui charment, & qui font envie.

Ceux qui cherchent en moy le secours de  
la vie,

N'y rencontrent que le trépas.

Cependant, ô disgrace extrême !

Le croirez-vous ? Celuy-là mesme

Que je sers, & pour qui mon Zèle est sans  
égal,

Me pend, & pour surcroist de peine,

Me fait entrer dans la bedaine

De quelque chétif Animal.

### AUTRE ENIGME.

JE suis la figure du Monde,  
Comme le Monde aussi je n'ay que du de-  
hors.

Qui voudroit sonder dans mon Corps,  
Ne rencontreroit rien pour arrester sa  
Sonde.

D'abord qu'on me frape, je gronde,  
Je suis inconstant & léger,

*Je rampe à terre, & vole en l'air,  
Et suis dans mon employ plus agité que  
l'onde.*

*Malheureux qui sur moy se fonde,  
Car bien souvent  
Je paye en vent.*

Je vous entretiendray la premiere fois du Voyage que Madame la Dauphine a fait à Paris. Adieu, Madame. Je suis vostre, &c.

*A Paris ce 30. Nov. 1682.*







